

Transition écologique et participation publique

Volteface

Jean Ruegg⁽¹⁾, Florent Joerin⁽²⁾, Hervé Henchoz⁽³⁾, Maude Luggen⁽²⁾, Victor
Zuccone⁽¹⁾, Alice Costa Pereira⁽²⁾
Université de Lausanne⁽¹⁾, Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton
de Vaud⁽²⁾, Bio-Éco⁽³⁾
19/09/2023

Avec le soutien de la Fondation pour l'Université de Lausanne et de la
Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud

Table des matières

Résumé	4
1 Introduction	6
1.1 Contexte général	6
1.2 Les changements et leurs obstacles	9
1.2.1 Formes de changements	9
1.2.2 Obstacles au changement et processus de transformation	10
2 Problématique	13
2.1 Hypothèses	13
2.1.1 Effets bénéfiques de la participation	13
2.1.2 Formes de participation et préparation au changement	14
2.2 Organiser une démarche participative	15
3 Objectifs	16
4 Méthodes	17
4.1 Le groupe d'accompagnement	17
4.2 Analyse comparative	17
4.2.1 Les 16 cas d'étude	17
4.2.2 Les 6 cas d'étude approfondis	18
4.3 Expérimentation sur le terrain	20
5 Résultats	22
5.1 Effets de la participation : attentes et observations	23
5.1.1 Changements individuels et communautaires	25
5.1.2 Changements professionnels	31
5.1.3 Changements étatiques	33
5.2 Démarches participatives et urgence climatique	36
6 Conclusion	39
7 Bibliographie	42
8 Annexes	49

Résumé

Le projet *Transition écologique et participation publique* fait partie du **programme Volteface** porté par l'Université de Lausanne (UNIL). Ce programme vise à accélérer la transition écologique en stimulant les recherches appliquées.

Il est le fruit d'un partenariat entre l'**UNIL**, la **HEIG-VD**, et un partenaire de terrain, **Bio-Eco**.

Depuis une vingtaine d'années, la gouvernance publique intègre de plus en plus souvent des **démarches participatives**. Dans le champ de la durabilité, la participation occupe une place importante dès les années 1990. En Suisse, elle se confirme avec les **agendas 21** vers les années 2000, et se renforce aujourd'hui avec les **agendas 2030** et les **plans climat**.

À elles seules, les autorités ne peuvent pas atteindre les objectifs fixés par un agenda 21, un agenda 2030 ou un plan climat. Bien que les administrations étatiques disposent de nombreux leviers, légaux ou financiers, ainsi que d'un rôle d'exemplarité, l'engagement de chacun·e est déterminant. Un des objectifs de la participation pourrait être de préparer au changement et favoriser ainsi l'engagement des différent·es acteur·rices. **Dans quelle mesure la participation prépare-t-elle les changements nécessaires à la mise en œuvre d'un agenda 21, d'un agenda 2030 ou d'un plan climat ?**

Les changements nécessaires à la transition écologique visent un renforcement de la durabilité territoriale ou l'atteinte d'une durabilité forte qui permette à un territoire de mieux respecter les limites planétaires. Quatre formes de **changements** sont ici considérées dans notre cadre d'analyse. Ils peuvent être **individuels, communautaires, professionnels ou étatiques**.

Certains biais, ou obstacles, peuvent bloquer ou limiter le changement. Ils peuvent être classés en deux catégories : les **biais structurels** et les **biais psychologiques**. Nous postulons que les démarches participatives peuvent agir sur certains de ces biais, en aidant à les dépasser. Toutefois, il ne suffit pas de supprimer, ou du moins de réduire, un obstacle pour produire automatiquement un changement. Pour rendre compte du passage du changement d'attitude au changement de comportement, nous nous référons à la **théorie du comportement planifié** qui fait le lien entre attitude, normes sociales et sentiment de contrôle.

La principale méthode utilisée lors de ce travail se concentre sur l'**analyse comparative** de 16 cas d'étude suisses.

Grâce à l'analyse de cas, nous avons identifié une série d'**attentes** quant aux effets de la participation qui sont propres aux porteur·euses de démarches participatives (les communes et les cantons) et aux participant·es. Nous avons comparé ces attentes aux **observations**, pour les différentes catégories de changement, et nous en avons tiré une série de **pistes de recommandations**.

L'analyse comparative montre que bien que les démarches participatives modifient parfois la **perspective des professionnel·les sur la durabilité** et renforce la **légitimité des stratégies de durabilité** au sein des institutions, elle ne semble pas renforcer de manière significative la préparation au changement chez les participant·es individuel·les. Cette limitation est attribuée au fait que les démarches attirent principalement un **public déjà sensibilisé et engagé dans le changement**, révélant une contradiction entre l'objectif de sensibilisation d'un large public et le profil réel des participant·es.

En outre, la **complexité des sujets abordés et la diversité des compétences requises** posent un défi, plaçant les participant·es dans une position ambiguë et potentiellement inconfortable. Ce défi peut conduire à un sentiment de sous-évaluation de leur contribution et à un risque de désengagement. Ce

phénomène est exacerbé par la perception que les expert-es seraient mieux placés pour aborder les problématiques complexes, ce qui peut dévaloriser l'investissement des participant-es dans le processus et potentiellement conduire à leur désengagement.

Les résultats de l'étude montrent toutefois que la participation dans l'élaboration des plans climat et agendas 2030 reste essentielle. Le portage des mesures est en effet la **responsabilité de toutes et tous**. Ces mesures demandent des **changements**, dont certains impliquent une remise en question des modes de vie, des pratiques professionnelles ou du fonctionnement étatique. Élaborer un document de cette nature sans aucune forme de participation, c'est non seulement se heurter à un refus potentiel, voire une réactance, mais également nier la nécessité d'une **autonomisation** des acteur·rices nécessaire au fonctionnement de la démocratie. Un effet intéressant des démarches participatives est observé lorsque les acteur·rices présentent une certaine diversité. Elles renforcent leur **sentiment de contrôle** et la **culture du débat**, plutôt que celle de l'affrontement. Elles contribuent ainsi au soin qu'il y a lieu d'apporter aux **valeurs démocratiques**.

1 Introduction

1.1 Contexte général

Le projet *Transition écologique et participation publique* fait partie du programme Volteface porté par l'Université de Lausanne (UNIL) et visant à accélérer la transition écologique en stimulant les recherches appliquées¹.

Il est le fruit d'un partenariat entre l'UNIL, la HEIG-VD, et un partenaire de terrain, Bio-Eco².

La notion de **transition écologique** est souvent mise de l'avant en réaction au développement durable qui est critiqué pour son manque d'ambition et sa non-remise en question fondamentale du paradigme de croissance (Laigle 2013). Au sein de la transition écologique, la **participation**³ occupe une place centrale.

À l'origine de la transition écologique, il s'agit d'offrir un espace aux initiatives citoyennes et à l'action locale visant à augmenter la résilience⁴ des communautés (Cottin-Marx *et al.* 2013). C'est le cas notamment du mouvement « Villes en transition » lancé par l'activiste Rob Hopkins en 2006⁵ en Grande-Bretagne. L'impulsion de départ est donc ascendante, cependant le mouvement, ou du moins sa désignation, est parfois repris par des entités étatiques et s'inscrit dans leur stratégie de durabilité⁶ (Angot 2013).

Depuis une vingtaine d'années, la gouvernance publique intègre de plus en plus souvent des démarches participatives (Blondiaux & Sintomer 2009). Dans le champ de la durabilité, la participation

¹ Volteface.ch

² <https://www.bio-eco.ch/> (visité le 17 juillet 2022)

³ Dans ce document, les termes « participation » et « démarche participatives » relèvent d'acceptions relativement proches. Une démarche participative peut être définie comme un « *dispositif permettant à un groupe de personnes d'avoir une influence dans le processus d'élaboration ou de mise en œuvre d'un projet ou d'une politique publique.* » Définition basée sur l'atelier « évaluation » de la 1^{ère} Rencontre suisse de la participation, le 31 mai 2023, à la Haute École de travail social de Fribourg, <https://reropa.ch/rencontre-2023-fr/> (visité le 15 juin 2023). En ce sens, la démarche participative actualise la participation qui « *engages the public in decision-making and gives full consideration to public input in making that decision* » (Cattino & Reckien 2021 : 100).

⁴ La résilience « *désigne la capacité d'un écosystème à encaisser un choc sans s'effondrer et à se réorganiser en se réinventant pour le surmonter* » (Semal 2013, cité par Cottin-Marx *et al.* 2013 : 7). Ces chocs sont climatiques, énergétiques et économiques (Cottin-Marx *et al.* 2013 : 7). Dans ce contexte, la transition énergétique ne représente qu'un volet de la transition écologique et se traduit par une relocalisation et une décarbonisation de la production (Duruiseau 2014).

⁵ Concept théorisé par Rob Hopkins dans *The transition handbook: from oil dependency to local resilience* (2008). Cf. <https://transitionnetwork.org/about-the-movement/what-is-transition/history/> (Visité le 8 mars 2022).

⁶ P.ex. Genève en transition : « *Initiée par le Conseil d'État, Genève en transition a pour mission de matérialiser cet investissement capital à travers la participation citoyenne, car cette nécessaire transition ne pourra se faire qu'avec la pleine implication de toutes et tous.* » <https://www.ge.ch/teaser/geneve-transition> (Visité le 8 mars 2022). C'est également le cas en France avec le Ministère de la transition écologique.

occupe une place importante dès 1992 dans la Déclaration de Rio⁷, renforcée ensuite en 1998 par la Convention d'Aarhus⁸. En Suisse, elle se confirme avec les **agendas 21** vers les années 2000⁹, et se renforce aujourd'hui avec les **agendas 2030** et les **plans climat**¹⁰. Quelles sont les motivations qui poussent un acteur étatique, que ce soit une commune ou un canton, à intégrer une dimension participative dans la construction d'un tel instrument politique ?

À elles seules, les autorités ne peuvent pas atteindre les objectifs fixés par un agenda 21, un agenda 2030 ou un plan climat. Bien que les administrations étatiques disposent de nombreux leviers, légaux ou financiers, ainsi que d'un rôle d'exemplarité, l'engagement de chacun-e est déterminant. Dans les communes, les émissions des administrations sont estimées entre 1% et 3% des bilans carbone des territoires consultés¹¹. Ainsi, la mise en œuvre de ces documents stratégiques implique des **changements** de la part des **individus**, des **groupes sociaux**, des **professionnel·les** et des **institutions étatiques**¹². Cette demande rencontre encore de nombreuses résistances – actives ou passives – malgré une prise de conscience générale (Desthieux & Joerin 2022).

La **transition écologique** vise une réduction des impacts humains sur le système Terre, tout en permettant à l'espèce humaine de satisfaire ses besoins fondamentaux et d'assurer son bien-être (Laigle 2013 ; Richardson *et al.* 2023). La transition dans le cadre des dérèglements climatiques est principalement pensée en terme d'**atténuation** des émissions de gaz à effet de serres et d'**adaptation** aux conséquences des changements climatiques. Selon le GIEC (2014), une mesure d'atténuation est une « intervention humaine visant à réduire les sources ou à renforcer les puits de gaz à effet de serre », alors que l'adaptation est définie comme une « démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Pour les systèmes humains, il s'agit d'atténuer les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques. Pour les systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences. »

Les **dérèglements climatiques** représentent un défi majeur de la **transition écologique**. En effet, ils constituent une des neuf **limites planétaires**¹³ – modélisation des processus indispensables à la stabilité et à la résilience du système Terre. Ces processus sont fortement perturbés par les activités humaines, au point que, selon une étude récente (Richardson *et al.* 2023), six de ces neuf limites seraient aujourd'hui dépassées, dont celles des changements climatiques.

⁷ Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, principe 10 : « *La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. (...)* » <https://www.un.org/french/events/rio92/aconf15126vol1f.htm> (visité le 1er mai 2023).

⁸ Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement : « *Reconnaissant que, dans le domaine de l'environnement, un meilleur accès à l'information et la participation accrue du public au processus décisionnel permettent de prendre de meilleures décisions et de les appliquer plus efficacement, contribuent à sensibiliser le public aux problèmes environnementaux, lui donnent la possibilité d'exprimer ses préoccupations et aident les autorités publiques à tenir dûment compte de celles-ci (...)* » <https://unece.org/DAM/env/pp/documents/cep43f.pdf> (visité le 1er mai 2023).

⁹ Qui font suite à la Convention de Rio.

¹⁰ Cf. Annexes.

¹¹ Cf. Méthodologie, Les 16 cas d'étude.

¹² Dans le présent document, l'État désigne aussi bien le niveau communal, que cantonal, voire fédéral.

¹³ Limites planétaires : changements climatiques, intégrité de la biosphère, cycles de l'azote et du phosphore, eau douce, couche d'ozone, acidification des océans, changements d'usage des sols, concentration en aérosols atmosphériques, pollution chimique (introduction de nouvelles entités) (Richardson *et al.* 2023)

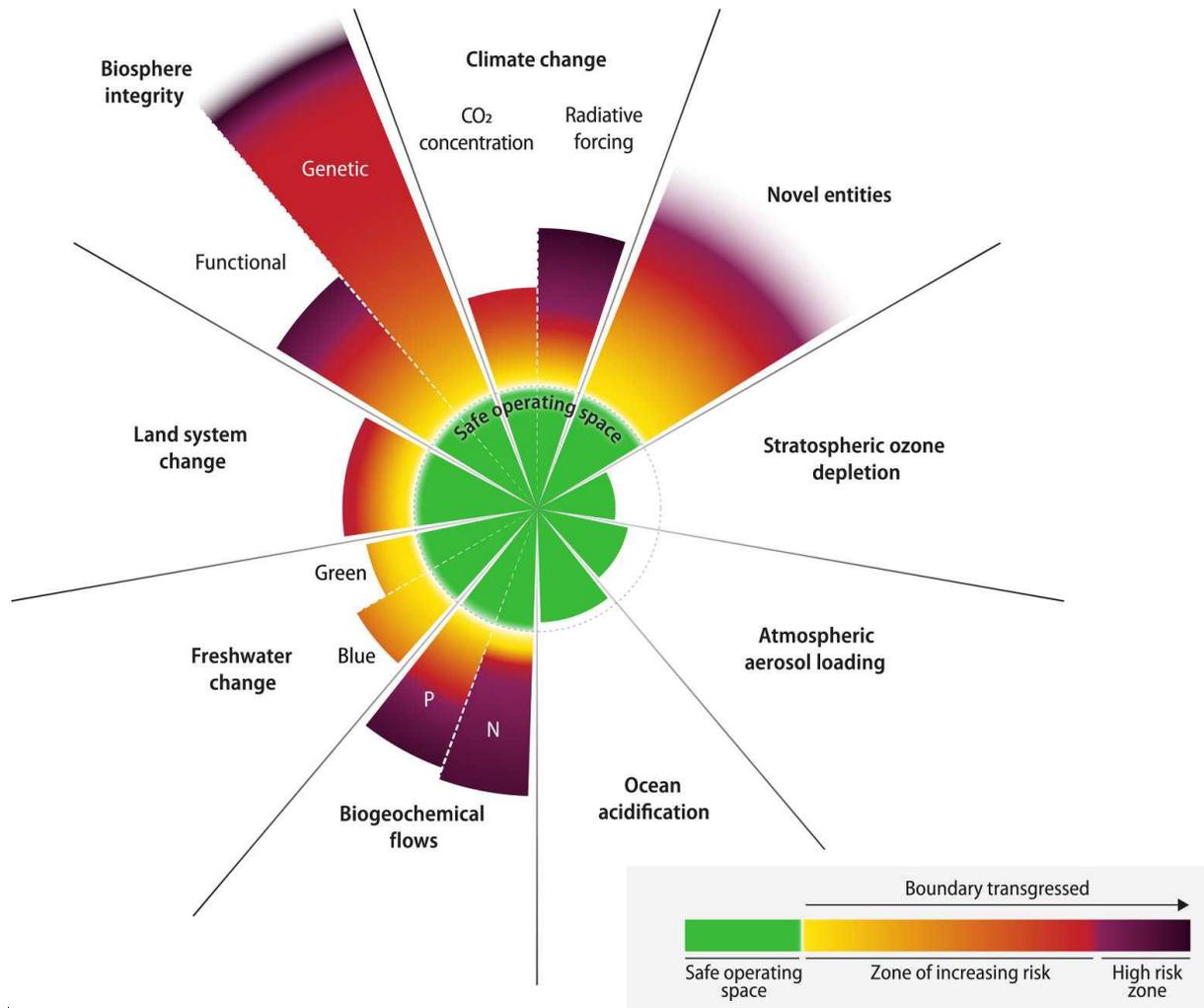


Figure 1 Limites planétaires (Richardson et al. 2023 : 4)

Dans ce contexte rapidement esquissé, la question au centre de ce projet de recherche est la suivante : **Dans quelle mesure la participation prépare-t-elle les changements nécessaires à la mise en œuvre d'un agenda 21, d'un agenda 2030 ou d'un plan climat ?**

Un des objectifs de la participation pourrait ainsi être de **préparer au changement** et favoriser ainsi l'**engagement** des différent-es acteur-rices. En donnant une part plus active à la population et aux groupes d'intérêt, et ce dès l'élaboration des documents, l'État favoriserait l'implication du plus grand nombre lors de la mise en œuvre de sa stratégie. Cela se vérifie-t-il sur le terrain ?

1.2 Les changements et leurs obstacles

Pour les besoins de cette recherche, les changements considérés se limitent à ceux concernant la transition écologique. Et, il s'agit dans un premier temps d'identifier les freins au changement, leur portée ainsi que les leviers permettant de réaliser les transformations souhaitées.

1.2.1 Formes de changements

Les changements nécessaires à la transition écologique visent un renforcement de la durabilité territoriale ou l'atteinte d'une durabilité forte qui permette à un territoire de mieux respecter les limites planétaires. Ils peuvent viser par exemple une réduction des émissions de gaz à effet de serre, un renforcement de la biodiversité, la protection de l'eau, la réduction de pollutions, mais aussi la réduction de la vulnérabilité sociale ou territoriale aux changements climatiques.

Quatre formes de changements sont ici considérées dans notre cadre d'analyse. Ils peuvent être :

- Individuels
- Communautaires
- Professionnels
- Étatiques

Un **individu** peut par exemple modifier certains de ses **comportements** afin de limiter sa consommation d'énergie fossile. Cette modification, bien qu'elle ait un impact plus large, ne concerne qu'un ajustement personnel – voire familial – de son mode de vie.

Lorsque la transformation provient d'une dynamique de groupe, nous parlons de **changements de dynamiques communautaires** (Burton & Mustelin 2013). Il peut s'agir d'une communauté instituée, telle qu'une association ou une classe d'école, mais aussi de groupes plus informels, tels que les habitant-es d'un quartier. Le groupe peut également se créer dans le cadre d'un processus participatif, par exemple en adhérant et soutenant un projet. On assisterait ainsi à l'émergence d'une nouvelle dynamique communautaire.

La transition écologique est aussi conditionnée par les **pratiques professionnelles**. Certaines habitudes ou routines professionnelles, mais aussi parfois certaines normes, constituent en soit des freins à la transition écologique. Ces pratiques professionnelles peuvent se transformer, par exemple, suite à l'arrivée de nouvelles personnes au sein de l'équipe, la modification des techniques, un changement du cadre légal ou encore l'évolution du marché. Souvent, un événement générant des impacts importants, voire dramatiques, déclenche une réflexion quant aux pratiques qui ont pu contribuer à son occurrence (Desthieux & Joerin 2022).

Parfois, c'est le fonctionnement même d'une **institution étatique** qui est modifié, de manière marginale ou fondamentale. Nous pouvons citer la création d'un poste, ou même d'un service, qui prend en compte de nouvelles réalités sociales, économiques ou environnementales. Il peut aussi s'agir de modifications dans le mode de gouvernance ou dans les interactions entre les entités de l'institution (Desthieux & Joerin 2022). De nouvelles collaborations entre les services d'une part, et entre ces derniers et les acteur-rices du terrain (travailleur-euses sociaux-ales, ingénieur-es, etc.) d'autre part, permettraient aussi une meilleure connaissance des liens entre les impacts des changements climatiques et l'environnement urbain (Cloutier *et al.* 2015).

Ces différents types de changements ont permis d'organiser les réflexions et analyses menées dans ce projet. Cela dit, précisons qu'ils ne sont pas exclusifs ou indépendants. Les changements individuels peuvent notamment être influencés par des changements communautaires, et inversement. Les

changements institutionnels génèrent souvent ou toujours des changements de pratiques professionnelles. Et enfin, un individu pourrait adopter des changements personnels, en termes de mobilité par exemple, en s'inspirant d'une évolution de son contexte professionnel.

La prochaine section passe en revue les **biais** qui peuvent limiter ou empêcher le changement.

1.2.2 Obstacles au changement et processus de transformation

Certains **biais**, ou obstacles, peuvent bloquer ou limiter le changement. Ils peuvent être classés en deux catégories : les **biais structurels** et les **biais psychologiques**. Nous postulons que les démarches participatives peuvent agir sur certains de ces biais, en aidant à les dépasser. Toutefois, il est également possible que certains biais se cristallisent à travers la participation.

L'objet de notre recherche consiste à établir **quelles conditions** permettent au mieux de dépasser certains de ces biais, dans l'objectif d'initier le changement individuel, communautaire, professionnel ou étatique.

Parfois, la structure même des relations de pouvoir empêche le changement (Few *et al.* 2007 ; Turnhout *et al.* 2020). Nous parlons ici d'un **biais structurel**. D'autres biais de ce type peuvent être observés. Il peut manquer, entre autres, de **politiques publiques adaptées**, de **ressources financières ou humaines**, d'un cadre légal, ou encore d'une organisation **institutionnelle** insuffisante¹⁴ (Cattino & Reckien 2021 ; Granier 2019 ; Weber 2015). Nous pouvons également citer l'**inadéquation des normes sociales** (par exemple, si l'attitude et les comportements pro-climat sont déconsidérés dans un milieu social donné) **ou professionnelles** (normes techniques de procédure, dimensionnement ou sécurité, etc.)

Dans le cas des normes sociales, nous sommes proches d'un **biais psychologique** : cet obstacle existe car **l'individu se compare aux autres**. Certains biais psychologiques ont trait à la **manière de penser**. Nous avons par exemple tendance à préférer que les choses restent telles qu'elles sont et donc à nous opposer à toute forme de changement, qui contient par définition une part d'incertitude (biais du statu quo) (Weber 2015). La perception d'un **manque de contrôle** peut également entraver l'action, car nous avons le sentiment que nos actions seraient de toute manière inefficaces (Gifford *et al.* 2011).

D'autres biais psychologiques sont dus à des **idéologies** – politiques ou religieuses – qui déterminent certaines de nos croyances individuelles. Le changement peut également ne pas être rejeté en soi, mais être perçu comme étant **trop coûteux** pour l'individu ou trop risqué. Contrairement aux obstacles passés en revue jusqu'à maintenant, certains biais relèvent de la **résistance active**¹⁵. Enfin, certains biais psychologiques ont trait aux **comportements** eux-mêmes (Gifford *et al.* 2011), comme le **tokénisme** (ou actions symboliques : préférence pour des comportements faciles à adopter, mais qui n'ont que peu d'impact) ou l'**effet rebond** (un choix pro-climat peut favoriser l'adoption de comportements néfastes pour le climat par la suite¹⁶).

¹⁴ P.ex. absence d'une section ou d'un-e délégué-e pouvant représenter certains intérêts ou manque de compétences accordées au niveau étatique.

¹⁵ **Méfiance** : par exemple envers les scientifiques ou les autorités. **Réactance** : passage à l'action afin de maintenir sa liberté, perçue comme menacée. **Déni** du changement climatique, de sa cause anthropique ou de notre propre capacité d'action.

¹⁶ Par exemple, l'installation d'un meilleur système de chauffage peut amener à la décision de chauffer également le garage.

Les biais structurels et psychologiques aident à comprendre certaines inerties au niveau individuel, mais également les **mécanismes du changement au niveau du groupe**, qu'il soit social, professionnel ou étatique.

De plus, il ne suffit pas de supprimer, ou du moins de réduire, un obstacle pour produire automatiquement un changement. Lever un obstacle (par l'offre d'une subvention, par exemple) pourrait amener à un changement d'**attitude**¹⁷ envers le climat, sans produire pour autant une transformation des comportements individuels ou des pratiques de groupes. Autrement dit, nous pourrions observer une inclinaison pro-climat, sans que cela se traduise par des actes ou des changements structurels. Plusieurs théories modélisent le passage de l'une à l'autre. Pour cette étude, nous choisissons de faire référence à la **théorie du comportement planifié** (TCP)¹⁸, car elle présente l'avantage de faire le lien entre l'attitude et deux obstacles au changement centraux dans la participation : les **normes sociales**¹⁹ et le **sentiment de contrôle**²⁰ (Gifford *et al.* 2011 ; Rees & Bamberg 2014).

Selon la TCP, pour passer d'une attitude à un comportement pro-environnemental ou pro-climat, il faut que (Gifford *et al.* 2011) :

- L'individu ait une **attitude positive** envers l'écologie ou le climat, et ce grâce à un système de croyances et de valeurs qui soutiennent cette attitude ;
- L'individu croie que les **normes sociales** du groupe auquel il s'identifie valorisent les comportements écologistes ou pro-climat ;
- L'individu ait un **sentiment de contrôle** sur le cours de ses actions.

Cette théorie modélise les comportements individuels, au sein de groupes sociaux. Nous pouvons ainsi l'étendre aux autres dimensions du changement : communautaires, professionnelles et étatiques :

- Le groupe social, professionnel ou l'institution étatique doit soutenir une attitude positive envers l'écologie ou le climat ;
- Le groupe social, professionnel ou l'institution étatique valorise les comportements écologistes ou pro-climat et a le sentiment que les autres groupes similaires les valorisent également ;

¹⁷ Attitude : « *relatively enduring and general evaluation of an object, person, group, issue, or concept on a dimension ranging from negative to positive. Attitudes provide summary evaluations of target objects and are often assumed to be derived from specific beliefs, emotions, and past behaviors associated with those objects* ». American Psychological Association Dictionary of Psychology <https://dictionary.apa.org/attitude> (visité le 16 juin 2023).

¹⁸ Développement, par Icek Ajzen, de sa théorie de l'action raisonnée (TAR) élaborée avec Martin Fishbein. Cette théorie n'entend bien sûr pas rendre compte de toute la complexité des comportements humains, mais permet de les analyser selon un certain modèle.

¹⁹ Norme sociale : « *any of the socially determined consensual standards that indicate (a) what behaviors are considered typical in a given context (descriptive norms) and (b) what behaviors are considered proper in the context (injunctive norms) [...]* ». American psychological association Dictionary of Psychology <https://dictionary.apa.org/social-norm> (visité le 16 juin 2023).

²⁰ Sentiment de contrôle : « *the extent to which a person believes a behavior is under his or her active control* ». American psychological association Dictionary of Psychology <https://dictionary.apa.org/perceived-behavioral-control> (visité le 16 juin 2023).

- Le groupe social, professionnel ou l'institution étatique offre les conditions nécessaires à l'émergence d'un sentiment de contrôle chez ses membres (leurs actions ont un sens et un effet).

Ainsi, la prise de conscience seule des changements climatiques ne suffit pas à l'action (Henley 2021, cité par Perga *et al.* 2023). Une information centrée sur les mécanismes environnementaux du dérèglement climatique et ses conséquences à long terme²¹ renforcerait même le sentiment d'impuissance et le désengagement du public (Perga *et al.* 2023). Renforcer le sentiment de contrôle des individus et des groupes apparaît ainsi comme central dans le passage à l'action (Laigle 2013).

La TCP, comme tout modèle, n'offre qu'une explication partielle du passage à l'action. Il se peut en effet qu'un individu adopte un comportement plus respectueux du climat sans adhérer aux valeurs écologistes. Autrement dit, le facteur de motivation peut être d'un tout autre ordre, par exemple une incitation financière. Toutefois, si aucune valeur pro-climat ne sous-tend le changement, ce dernier risque d'être fragile. En effet, il suffit que les conditions extérieures se modifient – par exemple que l'incitation financière soit supprimée – pour que l'individu l'abandonne (Bergquist *et al.* 2023).

²¹ L'étude de Perga *et al.* 2023 souligne que c'est généralement le cas des recherches scientifiques relayées dans les médias. Les auteur·rices plaident pour un renforcement d'un journalisme de solutions dans le domaine du climat (avec une prise en compte des dimensions sociales, économiques, philosophiques, technologiques, etc. des changements climatiques).

2 Problématique

2.1 Hypothèses

Il serait faux de postuler que toute démarche participative faciliterait automatiquement le changement (Burton & Mustelin 2013 : 402). L'objet de la présente étude questionne justement cette articulation entre participation et préparation au changement : **quelles conditions doit remplir une démarche participative afin de préparer au mieux le changement ?**

Pour répondre à cette question, nous formulons deux hypothèses :

1. La participation peut avoir un **effet bénéfique** sur la préparation au changement.
2. Certaines formes de participation ont un **meilleur potentiel** de préparation au changement, en fonction du contexte²², du public et des objectifs.

L'étude de ces hypothèses nécessite par ailleurs de considérer que les effets de la participation sur la préparation au changement peuvent être **observés** – notamment lors de l'élaboration et de la mise en place d'un agenda 21, d'un agenda 2030 ou d'un plan climat.

2.1.1 Effets bénéfiques de la participation

Les **effets bénéfiques de la participation** décrits dans la littérature sont multiples. Le recours à la participation publique est souvent justifié pour son action supposée sur l'**acceptabilité** du changement (Burton & Mustelin 2013 ; Cattino & Reckien 2021 ; Perlaviciute & Squintani 2020 ; Uittenbroek *et al.* 2019). Il ne s'agit toutefois pas du seul effet de la participation qui pourrait soutenir un processus de changement (Burton 2009 ; Cattino & Reckien 2021 ; Tanquerel 1992). D'autres effets sont mentionnés dans la littérature scientifique :

- **La légitimité** : une première série d'effets bénéfiques concerne la décision elle-même. Une décision participative serait ainsi plus légitime. Ceci en raison du nombre ou du type d'acteur·rices impliqué·es ou de la portée de leur implication. Une décision prise par un plus grand nombre de personnes ou qui intègre des groupes sociaux touchés par ladite décision, mais qui n'ont habituellement pas voix au chapitre²³, pourrait ainsi être considérée comme plus représentative des besoins locaux, et donc plus robuste. La participation pourrait donner aux acteur·rices concerné·es le sentiment d'un processus décisionnel plus **juste et équitable** (Burton 2009 ; Cattino & Reckien 2021 ; Tanquerel 1992).
- **La relation de confiance** : une décision participative serait non seulement mieux acceptée (légitimité) et adaptée au contexte local (représentation des besoins), elle pourrait également améliorer les relations de confiance entre la population et les autorités, en établissant d'autres formes d'interactions que celles du vote (Cattino & Reckien 2021).
- **L'apprentissage et l'autonomisation**²⁴ : cette série d'effets positifs se concentre sur l'apport du processus à l'individu ou à la communauté concernés. La participation permettrait ainsi à une communauté de prendre conscience d'une problématique ou d'améliorer son niveau de connaissance à son sujet. Elle peut ainsi être vue comme un processus d'apprentissage et d'autonomisation. Elle pourrait également instaurer une **culture du dialogue** qui se

²² Moment de la participation, thématique, historique, sensibilité du public, contexte géopolitique, etc.

²³ P.ex. les enfants, les habitant·es ou les usagers/usagères (par distinction avec les citoyen·nes), les migrant·es.

²⁴ Ou *empowerment*.

perpétuerait au-delà du processus participatif en tant que tel. Les communautés concernées seraient ainsi plus **fortes et résilientes** (Burton 2009 ; Cattino & Reckien 2021).

- Le renforcement de l'**estime de soi** : le processus participatif peut aussi être l'occasion pour l'individu de renforcer son estime de soi en exerçant sa **valeur civique** (Burton 2009 ; Burton & Mustelin 2013). Il confirme ainsi sa place et son rôle dans la communauté, en dehors de l'exercice strict de droits politiques.
- L'amélioration de la **connaissance de soi** : la participation peut aussi permettre à l'individu d'avoir une action réflexive sur ses centres d'intérêts, ses préférences, ses priorités, ses valeurs et ses croyances. Autrement dit, améliorer sa **connaissance de soi** (Burton 2009 ; Burton & Mustelin 2013).
- L'expression d'une **identité sociale** : une démarche participative peut également jouer le rôle de scène où exprimer certains aspects importants de son identité de manière privilégiée (p.ex. défenseur-euse de l'environnement, parent, cycliste engagé, etc.), voire de développer de nouvelles identités sociales (Burton 2009 ; Burton & Mustelin 2013).
- La démarche participative est aussi susceptible de **modifier la relation à la question** discutée, ici la durabilité, et notamment permettre une meilleure appropriation de ses enjeux (Rey-Valette 2023).

En synthèse, dans un contexte d'**urgence climatique**²⁵, il est essentiel de questionner l'apport de la participation dans l'élaboration et la mise en œuvre de documents alliant stratégie et plan d'actions, tels que les agendas 21, les agendas 2030 et les plans climat (Sarzynski 2015 : 52). Certaines études montrent que l'implication d'une large base à la création d'une politique environnementale est bénéfique à son succès (Cloutier *et al.* 2015, de Bruin *et al.* 2009 ; Hammer *et al.* 2011, cités par Sarzynski 2015 : 53 ; Holstein 2010).

Toutefois, sous certaines conditions, les processus participatifs peuvent aussi générer des effets non souhaités. Ils pourraient par exemple favoriser l'**attachement au statu quo** (Cattino & Reckien 2021). Cela peut être le cas lorsque le processus renforce des **relations de pouvoir inégales** entre élu-es et expert-es – considéré-es comme détenteur-trices de la vérité, et donc de la solution à mettre en place – et population – vue comme une masse à instruire ou à convaincre – empêchant la dynamique de changement.

Le recours à la participation dans la gouvernance climatique ne représente pas non plus une solution exempte de risques. Ainsi, le manque de **représentativité** des participant-es et leur possible **instrumentalisation** sont parfois dénoncés : cette critique n'est pas propre au contexte climatique, mais s'y exprime avec d'autant plus de force que les personnes prenant part à une démarche participative concernant le climat seraient souvent déjà des convaincues de l'importance de cet enjeu (Sarzynski 2015).

2.1.2 Formes de participation et préparation au changement

Nous formulons l'hypothèse que **certaines formes de participation**, ou d'outils participatifs, seraient **plus efficaces** pour lutter contre certains des obstacles au changement, selon les objectifs fixés, dans un contexte donné, avec un public donné et qu'elles auraient ainsi un meilleur potentiel de préparation au changement. La section suivante (2.2) explicite ces différentes modalités.

²⁵ Reconnaissance des changements climatiques, et des activités humaines comme en étant la cause principale, ainsi que de la nécessité d'agir rapidement <https://www.unep.org/fr/explore-topics/climate-change/donnees-sur-lurgence-climatique> (visité le 16 juin 2023).

2.2 Organiser une démarche participative

Organiser une démarche participative revient sommairement à répondre à la question : « **Avec qui, discuter de quoi, et comment ?** ».

« **Avec qui** » renvoie à la **diversité des publics cibles**. Une démarche participative comprend différents moments d'interaction (d'échange ou discussion) avec différents publics cibles. Ces publics cibles deviennent ou non des participant·es, s'ils acceptent de s'impliquer. Certains publics sont plus faciles à rejoindre, d'autres nettement moins (Blondiaux 2008 ; Carrel 2013). Selon l'**objet discuté**, le « **quoi** », certains publics pourront être ciblés davantage que d'autres. On pourrait, par exemple, cibler les cyclistes pour discuter d'aménagements cyclables.

Selon les publics, et l'objet discuté, l'**outil participatif**, le « **comment** », qui est utilisé pour accompagner les discussions peut être plus ou moins pertinent. Il existe aujourd'hui une très large palette d'outils participatifs qui sont pour la plupart décrits dans des guides (par exemple : EPA 2018 ; Hannover 2005 ; Vodoz 2014 ; Fondation du Roi Baudouin 2006). Certains publics sont plus confortables dans l'expression orale, d'autres avec des modes graphiques ou artistiques. Si l'objet discuté est conflictuel, le dispositif participatif doit anticiper la gestion de cette conflictualité. Certains objets de discussion mobilisent un très grand nombre de participant·es ce qui a aussi une influence sur le choix des outils participatifs. Les dimensions concrètes ou abstraites ou encore l'échelle spatiale de l'objet discuté influence aussi la définition du « comment » (animer l'interaction).

À cette question essentielle (« Avec qui discuter de quoi et comment ? ») s'ajoute cependant d'autres questions. Car si celle-ci permet de définir les différents moments de discussion, l'organisation d'une démarche participative nécessite encore de savoir **pourquoi** (discuter de cela, ainsi, avec eux) ? Et aussi d'être au clair sur **l'usage et la finalité des résultats** (de ces discussions) ?

Ces deux questions sont évidemment intimement liées car l'usage des résultats des discussions est la raison essentielle de l'échange proposé. Il est évidemment recommandé, notamment, de ne pas ouvrir de discussions, si on ne peut pas faire usage des résultats produits, parce qu'aucune marge de manœuvre n'existe pour le faire. Il est peut-être aussi préférable de ne pas le faire, si les porteur·euses du projet ne savent s'ils veulent ou peuvent, utiliser les résultats des discussions tenues. Enfin, il se peut que la discussion ait lieu trop tard et qu'il ne soit plus possible alors de faire usage de ces résultats.

La formulation complète de la question qui est au cœur de l'organisation d'une démarche participative devient ainsi : « **Pourquoi, discuter de quoi, avec qui, comment, et quand ?** ». Cette formulation est très proche de celle proposée par Fung (2003, cité par Fourniau 2011).

3 Objectifs

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Identifier les **changements poursuivis** d'une part, et **initiés** d'autre part, lors de l'élaboration et de la mise en place d'un projet de transition écologique tel qu'un agenda 21, un agenda 2030 ou un plan climat. Pour rappel, ces changements peuvent être de différentes sortes :
 - Changements de comportements individuels ;
 - Changements de dynamiques communautaires ;
 - Changements de pratiques professionnelles ;
 - Changements du fonctionnement étatique.
- Identifier **l'influence** de la démarche participative sur la préparation au changement des différents acteurs impliqués.

Sur la base de cette étude, il s'agira dans un second temps de suggérer des résultats facilement et rapidement utilisables par les différentes entités intéressées. Ainsi, dans ce souci d'**applicabilité**, nous désirons produire des **recommandations** sur ce qui favorise le mieux les changements de comportement et un **dispositif d'auto-évaluation** qui puisse être utilisé au cours des projets (par les prestataires et les mandataires)²⁶.

Les recommandations auront pour but de proposer des articulations pertinentes de publics, d'objectifs et d'outils pour les projets de transition écologique. Ainsi, elles répondent aux questions suivantes :

- Qui sont les types de publics à rejoindre ?
- Quels seraient pour chacun d'eux les objectifs à atteindre en termes de mobilisation ?
- Quels dispositifs participatifs sont pertinents, pour quel type de public et quel objectif ?

Ensuite le dispositif d'auto-évaluation devra permettre aux administrations et aux prestataires en charge d'une démarche participative d'évaluer le potentiel d'aide au changement de cette dernière.

²⁶ Ces derniers seront disponibles sur <https://reropa.ch/>.

4 Méthodes

La méthode de travail comprend quatre volets : 1) la mise en place d'un groupe d'accompagnement pour suivre et conseiller les chercheur·euses tout au long de l'étude, 2) l'analyse de 16 cas d'études, puis 3) l'approfondissement de 6 cas pertinents parmi les 16 pour en faire ressortir les éléments qui nous intéressent. Enfin, nous avons également prévu de réaliser 4) un test sur le terrain afin de mettre nos hypothèses à l'épreuve.

4.1 Le groupe d'accompagnement

Le groupe d'accompagnement a pour objectif de conseiller et aider la recherche. Il a ainsi permis de consolider le cadre général, a proposé des articulations pertinentes de publics, d'objectifs et d'outils, et apporté un avis externe sur la recherche.

Ce groupe est composé de professionnel·les de la participation et de la transition écologique. Ses membres proviennent du secteur public et du secteur privé. Le groupe a été composé afin de remplir deux critères importants : la diversité géographique et la diversité d'approches. Il était composé de 10 personnes travaillant dans les cantons de Fribourg, Genève, Valais, Vaud et Zurich, au sein d'administrations communales ou cantonales, de hautes écoles, d'associations, de fondations ou de bureaux privés.

4.2 Analyse comparative

La principale méthode utilisée lors de ce travail se concentre sur l'analyse comparative de cas d'étude concrets déjà réalisés ou en cours de réalisation. Cette analyse s'est faite en deux étapes. Tout d'abord, nous avons sélectionné 16 cas que nous analysons à travers la documentation accessible sur internet essentiellement. Puis, nous avons approfondi 6 de ces 16 cas. Le choix des 16 premiers cas permet de créer une porte d'entrée dans les projets de transition écologique et de cibler des cas d'étude intéressants. Le fait de se concentrer ainsi, dans un deuxième temps, sur 6 cas pertinents et diversifiés permet d'approfondir leur compréhension par le biais d'entretiens, tout en optimisant les ressources à disposition.

4.2.1 Les 16 cas d'étude

Le premier échantillon de cas s'est penché sur 16 projets en lien avec la transition écologique. Nous les avons sélectionnés selon 4 critères :

- Taille de la commune/canton ;
- Diversité géographique (uniquement en Suisse pour faciliter l'analyse comparative des cas) ;
- Diversité des dispositifs participatifs.

Une analyse s'est ensuite opérée à travers la **littérature et la documentation accessible en ligne**, ainsi qu'une **revue de presse**. Nous en avons fait ressortir un premier cadre général et tiré de premières conclusions sur les démarches participatives en lien avec les projets de transition écologique. Nous avons étudié les cas suivants :

Plan climat :

- De la ville de Vevey
- De la ville de Winterthur
- Du canton de Fribourg
- De la ville de Bienne
- De la ville d'Uster
- De la ville de Delémont
- Du canton du Jura
- Du canton du Valais
- Du canton du Genève
- Du canton de Neuchâtel

Agenda 21 :

- De la commune d'Echallens
- De la commune de Confignon
- De la commune de Cologny

Agenda 2030 :

- De la ville d'Yverdon-les-Bains
- Du canton de Saint-Gall
- De la commune de Penthalaz

Nous avons ensuite analysé ces cas en considérant :

- Le déroulement de la démarche participative (modélisée en phase, session, séquence)²⁷
- Les dates et la durée
- Les éléments descriptifs : sujet(s), objectif(s) et autre(s) remarque(s)
- Et les participants : public(s) cible(s), public(s) atteint(s) et nombre de participants

En annexe se trouve une fiche décrivant chacun de ces projets (voir Annexe 8.2). Chaque fiche est structurée selon les critères que nous venons d'énumérer.

4.2.2 Les 6 cas d'étude approfondis

Parmi les 16 cas étudiés précédemment, 6 ont été approfondis, afin de répondre à la problématique. Nous avons sélectionné les cas à approfondir selon les critères suivants :

- **Niveau de structuration de la démarche participative** : Il s'agit de porter attention au degré de structuration de la démarche participative en regardant notamment si la préparation au changement est présente. Comment les résultats sont utilisés, comment le rôle des différents acteur·rices est défini et respecté, comment la communication du projet est menée ? Si la démarche participative se concentre sur les mesures ou sur les projets à mettre en place, et quel est le niveau d'implication de l'entité et la taille de la démarche participative ?
- **Niveau d'influence de la démarche sur le processus décisionnel** : Ce point questionne notamment l'objectif de la démarche participative. A-t-elle pour objectif de seulement sensibiliser les participant·es ? Ou d'intégrer les éléments qui ressortent de la démarche dans les décisions à prendre ? On relèvera aussi le public qui participe, le moment où a été fait la

²⁷ Une phase est un ensemble de sessions qui traitent d'une même thématique ou d'un même espace géographique. Une session est un moment d'interaction (virtuel ou présentiel). Elle est composée d'une ou plusieurs séquences. Lors d'une séquence un seul médium d'interaction est utilisé (Joerin *et al.*, 2023).

démarche participative et la marge de manœuvre disponible pour prendre en compte les résultats de la démarche participative.

- **Plus-value de la démarche** : Quel est l'apport des différentes démarches sélectionnées par rapport au processus démocratique habituel ? Il s'agit de regarder la diversité des formes de participation. Ce point interroge notamment comment la démarche participative fait le lien entre les objectifs du projet et la mise en œuvre de ce dernier et quel est l'impact de la démarche.
- **Dans l'idéal, le projet devrait être mis en œuvre depuis plus d'un an** : La plupart des démarches participatives dans les projets de transition écologique sont récentes. Cependant, pour pouvoir les analyser et avoir un recul sur celles-ci, il est préférable que le projet soit déjà mis en œuvre depuis au moins un an.
- **Taille de la commune/canton** : La taille, en termes de population, de l'entité qui fait une démarche participative dans un projet de transition écologique peut influencer la manière de faire.
- **Diversité géographique** : À l'instar de la taille, la diversité géographique mérite d'être prise en compte. Les cantons ou même les communes n'ont pas forcément la même manière de faire et la même culture. Il faut donc aller chercher des exemples issus de différents contextes socio-spatiaux.
- **Rapport au changement** : Si une démarche participative prend en compte et cherche à amener le changement, elle devient intéressante et mérite d'être approfondie, car elle amène des éléments de réponse à notre recherche.

Ainsi, le choix s'est porté sur les 6 cas suivants, dont un cas témoin, sans démarche participative :

Tableau 1 Les 6 cas d'étude approfondis

Cas	Type de projet	Raison du choix
Echallens	Agenda 21	Projet peu structuré ayant un processus participatif en continu qui a débuté le 8 février 2007, porté par une commission communale et soutenu par la commune et la population.
Confignon	Agenda 21	Projet peu structuré ayant commencé en 2007, dans une petite commune. Deux démarches participatives datant de plus de 10 ans.
Vevey	Plan climat	Projet structuré ayant de nombreuses démarches participatives qui prennent en compte le changement et sont intégrées dans le plan climat.
Winterthur	Plan climat	Projet important et structuré.
Fribourg (canton)	Plan climat	Projet cantonal mettant en œuvre les premières mesures du plan climat en 2021.
Bienne	Plan climat	Projet sans démarche participative mis en œuvre depuis janvier 2020.

Pour ces 6 cas, nous avons menés 15 **entretiens semi-directifs** :

- 5 avec des employé-es au service de l'environnement ou plan climat ;
- 3 avec des élu-es à l'échelle communale ;
- 3 avec des prestataires de démarches participatives ;
- 4 avec des participant-es à des démarches participatives.

... en suivant la structure suivante²⁸ :

- Vous et votre institution ;
- La démarche ;
- Les objectifs et outils de la démarche²⁹ ;
- Les changements poursuivis et initiés ;
- Les résultats de la démarche participative ;
- Regard réflexif et critique (bilan).

De plus, en amont des entretiens avec les participant-es, nous avons entrepris une **enquête en ligne**³⁰ adressée aux participant-es des démarches participatives du canton de Fribourg et des villes de Vevey et d'Yverdon-les-Bains. Ces 3 démarches ont été choisies en fonction de la diversité de leurs approches et des outils participatifs utilisés. En effet, bien qu'Yverdon-les-Bains ne fasse pas partie des cas d'études approfondis, la conception de la démarche, comprenant entre autres une assemblée citoyenne, justifie l'intérêt d'interroger ses participant-es. L'enquête en ligne a été envoyée à 363 personnes³¹. Elle est restée ouverte du 22 mars au 5 avril 2023 et a reçu 74 réponses au total (taux de réponse de 20%).

4.3 Expérimentation sur le terrain

Afin de tester nos hypothèses, nous avons développé un **dispositif expérimental** dans le cadre de **l'élaboration d'un plan climat communal**. En s'appuyant sur les résultats obtenus en cours de route, ce dispositif participatif devait notamment **accompagner l'engagement** des acteur-rices de terrain (habitant-es, associations, entreprises, administration) et renforcer leur **sentiment de contrôle**. L'idée centrale était de créer une dynamique progressive d'implication des individus et des groupes dans l'élaboration du plan, tout en renforçant les liens entre ces derniers et l'institution étatique. Le principe central consistait à proposer des dispositifs d'auto-animation, invitant les participations à s'engager dans la réalisation et le déploiement de la démarche participative. Cet engagement actif dans la réalisation de la démarche participative (sans animateurs externes) était vu comme une condition favorable de la préparation au changement. Afin de **mobiliser ces acteur-rices du changement** l'approche consistait à s'appuyer principalement sur le tissu associatif communal, tout en ouvrant le processus à toute personne intéressée, sans qu'il soit besoin d'être préalablement actif-ve dans une association.

Malheureusement, en raison de contraintes administratives et calendaires arrivées subitement, la commune partenaire a été amenée à retarder la réalisation de la démarche participative (à l'automne

²⁸ Cf. grille d'entretien en annexe.

²⁹ Catégorie non abordée lors des entretiens avec les participant-es.

³⁰ Cf. question d'entretien en annexe

³¹ 235 à Vevey, dont 58 associations ; 85 à Fribourg ; 43 à Yverdon.

2023 probablement). Ce décalage et la compression de l'agenda de réalisation du plan climat concerné obligera certainement la commune à adopter une approche participative plus usuelle et ne permettant pas de tirer les enseignements souhaités dans le cadre de ce projet de recherche.

Les trois ateliers autonomes³² qui auraient dû être réalisés entre avril et octobre 2023 visaient l'**appropriation** des thématiques du changement climatique par les participant-es, permettant d'identifier d'éventuels **blocages** ou **leviers** pour la mise en œuvre et préparant le **portage** des mesures par les habitant-es. Le dispositif visait, entre autres, à faire le lien entre les actions de sensibilisation et de participation, grâce à une approche ludique reposant sur les travaux de l'engagement comportemental. Selon ces derniers, la mise en œuvre de « petits actes », favorisent non seulement les modifications d'attitudes et les intentions comportementales, mais facilitent aussi les changements de comportement effectifs (Girandola & Joule 2012 ; Joule & Beauvois 1998).

Parallèlement, il s'agissait de **renforcer une approche globale**. Les enjeux des changements climatiques traversent tous les domaines de la gestion urbaine et territoriale (mobilité, énergie, environnement, social, biodiversité, etc.). Pour y faire face, il est important d'initier dès que possible des espaces et moments collaboratifs entre les différents services de la Ville.

Enfin, les liens entre les participant-es, l'institution étatique (services, élu-es) et la population devaient être renforcés grâce à la tenue de **rencontres publiques** faisant le point sur chaque étape du processus d'élaboration du plan climat³³, ainsi que sur l'apport et l'utilisation des résultats de la démarche participative, et permettant d'y réagir.

Malgré le report de cette démarche participative, nous chercherons à tirer quelques enseignements de l'expérience d'élaboration que nous avons menée avec la commune partenaire.

³² Les participant-es auraient disposé d'un kit participatif, ainsi que d'un soutien de l'équipe de projet. Le kit comprend : des fiches d'explication de la démarche, de description du kit, d'animation (règles du jeu), d'information sur les changements climatiques, un plateau et du matériel de jeu.

³³ 1. État des lieux ; 2. Orientations stratégiques et pistes d'action ; 3. Élaboration et priorisation des mesures ; 4. Synthèse et programme d'actions. Cf. annexes.

5 Résultats

Grâce à l'analyse de cas, nous avons identifié une série d'**attentes** quant aux effets de la participation qui sont propres aux porteurs de démarches participatives (les communes et les cantons) et aux participant-es. Dans un premier temps, nous avons comparé ces attentes aux **observations** (revue de presse, analyse de la documentation, entretiens, enquête en ligne), pour les différentes catégories de changement – individuel, communautaire, professionnel et étatique. Dans un second temps, nous interrogeons également la pertinence des démarches participatives dans un contexte d'urgence climatique.

À la fin de chaque section traitant des différentes catégories de changement, nous avons résumé certaines **limites** des processus participatifs étudiés en termes de **préparation au changement**, auxquelles répondent des **pistes de recommandations**, évoquées lors des entretiens ou découlant de l'analyse. Nous nous appuyons entre autres sur la **théorie du comportement planifié** (TCP) présentée au chapitre 1, qui modélise le passage d'une inclination à un acte grâce à la conjonction de **valeurs** (écologistes ou pro-climat dans notre cas), de la **perception des normes sociales** et du **sentiment de contrôle** favorables au changement visé.

Les processus participatifs analysés sont présentés en détail en annexe. Bien que les terminologies varient et que deux outils semblables puissent être désignés sous le même nom, ou, au contraire, qu'une même appellation puisse recouvrir des réalités assez éloignées, nous pouvons tout de même relever différents **types d'outils participatifs** rencontrés :

- **Plateforme en ligne** : propositions individuelles d'idées (voire idées émanant de représentant-es d'associations) pour atteindre des objectifs de durabilité ou de réduction des gaz à effet de serre ; possibilité de consulter les propositions déposées et éventuellement de voter ;
- **Formulaire en ligne** : propositions individuelles d'idées (voire idées émanant de représentant-es d'associations) pour atteindre des objectifs de durabilité ou de réduction des gaz à effet de serre ;
- **Enquête en ligne** : questionnaire destiné à un large public ou au contraire à des acteur-rices jugé-es clés ;
- **Assemblée citoyenne** : groupe de personnes, souvent tirées au sort (avec ou non un respect d'une certaine représentativité), rassemblées pour débattre d'un thème défini et produire un livrable (recommandations, orientations, etc.) destiné à une autorité donnée ;
- **Groupe de travail interservices** : membres de l'administration étatique rassemblés autour d'une thématique ;
- **Groupe de travail d'expertise** : groupe formé d'expert-es d'un ou plusieurs domaines ;
- **Atelier destiné aux groupes d'intérêt** : participant-es sélectionné-es en fonction des intérêts qu'ils représentent ; p.ex. table ronde, world café, focus group ;
- **Atelier destiné à la population et aux usager-ères** : groupe dont les critères de sélection sont très larges : « le plus de monde possible qui se sent concerné par la thématique » ; p.ex. table ronde, world café, focus group ;
- **Exposition** : outil de communication pouvant être couplé ou non à un outil participatif (p.ex. plateforme, enquête en ligne ou en préparation d'un atelier).

5.1 Effets de la participation : attentes et observations

Sous l'angle de l'aide au changement, le tableau ci-dessous, commenté aux pages suivantes, présente les **effets attendus, de la démarche participative** pour les différents groupes d'acteur·rices – individus, communautés, institutions étatiques, professionnel·les – et les **effets observés** au travers des différentes méthodes de recherche – analyse de la documentation et revue de presse, entretiens semi-directifs, enquête en ligne et expérimentation sur le terrain.

Notons pour commencer que nous avons observé que la **préparation au changement** est rarement communiquée aux participants comme étant l'un des objectifs des démarches participatives. Lors de la **phase d'élaboration** des documents (plan climat ou agenda 2030), les effets attendus de la participation pour les individus et les groupes sont ainsi plutôt de l'ordre de la **sensibilisation** aux enjeux climatiques.

Bien que la sensibilisation soit certainement vue comme une préparation au changement, ce qui est pourtant fortement questionné par les recherches en psychologie sociale, nos analyses montrent que cette étape est surtout pensée par les institutions étatiques comme un moyen pour les participant·es d'acquérir des connaissances suffisantes pour s'exprimer sur les questions climatiques. Et non pas explicitement comme un premier pas vers le changement.

La phase d'**aide au changement** et de **préparation à l'engagement**, en tant qu'objectif explicite, survient dans un second temps, lorsque les mesures du plan climat sont déjà publiées³⁴. Cet objectif est abordé par des mesures d'accompagnement au changement prévues par le plan climat lui-même ou par d'autres outils, tel que le budget participatif.

³⁴ Lors de la phase de récolte des données, seul un cas d'étude avait programmé cette phase, mais aucune communication publique n'avait encore été réalisée.

Tableau 2 Attentes et observations relatives aux effets de la participation selon les différentes catégories d'acteur-rices, telles qu'analysées dans la documentation, les entretiens et l'enquête en ligne.

Acteurs (QUI) Effets (QUOI)	Individu <i>L'individu agit³⁵ pour la réalisation de mesures</i>		Communauté <i>Le groupe agit pour la réalisation de mesures</i>		Professionnel·les <i>Les professionnels – dans leur pratique – agissent pour la réalisation de mesures</i>		Institution étatique <i>L'institution agit pour la réalisation de mesures</i>	
	Attentes	Observations	Attentes	Observations	Attentes	Observations	Attentes	Observations
Sur le projet (plan climat, agenda 2030, agenda 21) <i>La démarche participative (DP) influence les mesures</i>	Individu : Mes propositions sont prises en compte Institution : Les individus proposent des idées nouvelles	Individu : Difficulté à identifier son propre apport Institution : Déception relative au contenu des propositions individuelles	Communauté : Le groupe influence le contenu du projet Institution : Les groupes proposent des idées nouvelles	Communauté : Difficulté à identifier son apport Institution : Déception relative au contenu des propositions émanant de groupes	Professionnel·les : L'institution intègre les propositions des participant·es et des expert·es Institution : Les expert·es enrichissent le contenu du plan climat	Institution : Mesures fortement influencées par les apports émanant des professionnel·les	Institution : Le contenu du plan / de l'agenda est enrichi par la participation d'expert·es (caractère transversal du climat), voire de la population (adaptation à la réalité locale)	Institution : Le contenu du plan / de l'agenda est enrichi par la participation d'expert·es (de l'institution et hors institution)
Sur la relation au projet (plan climat, agenda 2030, agenda 21) et son contexte <i>La DP contribue à la compréhension et l'appropriation du projet</i>	Institution : Les individus sont informés du processus d'élaboration du projet	Individu : Difficulté à identifier le processus dans lequel s'inscrit la DP	Institution : Les groupes sont informés du processus d'élaboration du projet	Communauté : Difficulté à identifier le processus dans lequel s'inscrit la DP	Institution : Les professionnel·les concerné·es par la mise en œuvre des mesures s'approprient le projet	Professionnel·les : Difficulté potentielle à identifier leur rôle dans la mise en œuvre des mesures	Institution : Les individus/groupes ne s'opposent pas au plan / à l'agenda et ses mesures. Le plan / l'agenda est légitimé	Institution : Portage politique renforcé (amélioration de la confiance dans le projet) ; Services extérieurs au projet intègrent mieux les enjeux climatiques ; Certaines mesures sont légitimées à l'interne par la DP
Sur les pratiques	Individu : L'institution m'aide à mettre en œuvre mes idées	Individu : L'institution ne donne pas de réponse directe à mes idées	Communauté : L'institution nous aide à mettre en œuvre nos idées		Institution : Intégration des mesures dans les pratiques professionnelles	Professionnel·les : Encore peu de changements constatés		Institution : Renforcement de la collaboration interservices (valorisation de l'intelligence collective)
Sur les acteurs eux-mêmes	Institution : Les individus sont informés, sensibilisés (par la DP)	Individu : Peu, voire pas d'apport en termes d'information ou de sensibilisation ; Renforcement, voire évolution, de son identité sociale	Institution : Les groupes sont informés, sensibilisés (par la DP)	Communauté : Peu, voire pas d'apport en termes d'information ou de sensibilisation				
Sur la relation aux autres acteurs		Individu : Confrontation à d'autres normes sociales Institution : Difficulté à atteindre un large public		Communauté : Confrontation à d'autres normes sociales	Institution : Création d'un réseau informel de spécialistes du climat ou de personnes ressources pour la mise en œuvre du projet	Professionnel·les : Renforcement des réseaux professionnels ; Meilleure compréhension des enjeux portés par d'autres spécialistes de son domaine		

L'observation ne répond pas ou mal aux attentes

L'observation répond aux attentes ou est bénéfique à la réalisation du plan

L'observation n'est en soit ni bénéfique ni négative

³⁵ L'action peut être organisationnelle, financière, temporelle, etc. Il s'agit d'une action non obligatoire. « Agit » signifie ici « mène des actions volontaires ».

5.1.1 Changements individuels et communautaires

L'étude de cas n'a pas permis de dégager de fortes différences quant aux effets de la participation sur les individus ou sur les groupes – qu'il s'agisse de communautés³⁶ instituées comme une classe par exemple ou de groupes qui se seraient formés grâce à la démarche participative³⁷ – c'est pourquoi nous les présentons ensemble.

En lançant une démarche participative auprès d'un large public, dans le cadre de l'élaboration d'un plan climat ou d'un agenda 2030, les responsables administratifs et les prestataires rencontrés ont mentionné certaines **attentes non réalisées quant au caractère novateur des propositions** :

*« On s'attendait à ce qu'il y ait plein de choses complètement folles et super créatives qui sortiraient, et finalement, pas tant que ça. C'est une déception. J'attendais plus de ce qui allait en ressortir. Mais finalement, tant mieux, ça veut dire qu'on est encore assez en lien avec notre terrain. Entre la déception et la fierté... ».*³⁸

*La Ville [organisatrice d'une assemblée citoyenne] a mis du temps à comprendre que les participants – qui sont des citoyens lambda – n'auraient pas des idées complètement nouvelles, révolutionnaires, qui vont résoudre tous les problèmes. [...] Un panel citoyen sert à prendre la température de l'opinion publique [...] par rapport à différentes mesures que la Ville entend mettre en place. Ça a été moyennement compris par les différentes Villes [organisatrices d'assemblées citoyennes] ».*³⁹

Les attentes des institutions étatiques relèvent dès lors plutôt d'un **sondage d'acceptabilité** (« Jusqu'où peut-on aller ? ») et d'une **communication de l'action institutionnelle** dans le domaine de la durabilité et du climat, que d'une véritable co-création de mesures.

Les participant-es s'attendent à ce que leurs propositions soient entendues, voire mises en œuvre par leur commune ou leur canton. Toutefois, ils et elles peinent à percevoir l'utilisation qui sera faite de leurs contributions. Il leur est même parfois **difficile d'identifier le processus dans lequel s'inscrit la démarche participative** – par exemple l'élaboration d'un plan climat – surtout si l'outil participatif est numérique⁴⁰.

Les participant-es que nous avons rencontrés ou interrogés en ligne espéraient également un retour plus direct de l'administration sur leurs propositions :

³⁶ Par communauté, il faut comprendre un groupe d'individus rassemblés autour d'un thème ou d'un objectif commun. Lorsque la participation d'un groupe institué, tel une association, est avant tout motivée par les intérêts, connaissances ou compétences que portent ce groupe, il est assimilé aux professionnel·les.

³⁷ Ce dernier cas n'a pas été observé lors de notre étude.

³⁸ Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 26 septembre 2022.

³⁹ Entretien avec un prestataire de démarche participative, 29 septembre 2022.

⁴⁰ Tel qu'une plateforme en ligne par exemple.

« Je trouve dommage que mes propositions n'ont pas eu de suite à ce jour ». ⁴¹

Ce manque de lien direct avec l'administration et de compréhension du processus global conduit certain-es participant-es à douter de leur apport dans le processus. Cela semble venir d'un manque de clarté relative aux **rôles** des différent-es acteur-rices, ainsi qu'au statut et à la valorisation des différents **savoirs** – expert (ou scientifique) et expérientiel. D'une part, les publics cibles de certaines démarches participatives restent parfois vagues : la population, les usager-ères – autrement dit, le plus de monde possible. D'autre part, la **forme** même des résultats des assemblées citoyennes ou des plateformes en ligne étudiées peut être trompeuse pour les participant-es et le public, car il s'agit de **mesures** pour atteindre un objectif donné (par exemple réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à l'alimentation dans la commune). Or cette forme est celle habituellement réservée aux contributions des expert-es. Par conséquent, les effets des dispositifs sur le **sentiment de contrôle** des participant-es risquent d'être assez faibles, voire contreproductifs. Par extension, les résultats des démarches participatives peuvent être questionnés par le public, car la **définition du rôle des participant-es** et de leur contribution porte à confusion.

Un public spécifique qui n'est pas celui attendu

Le renforcement de l'**attitude positive** du public envers la durabilité en général, et le climat en particulier, est un des objectifs régulièrement évoqués par les organisateur-rices des démarches participatives étudiées et leurs prestataires. Pour ce faire, ils et elles misent sur une phase de **sensibilisation** (à travers une exposition dans l'espace public par exemple), couplée à la possibilité de **partager ses idées** pour atteindre les objectifs de développement durable, réduire les gaz à effet de serre, voire s'adapter aux changements climatiques (via des ateliers ou une plateforme en ligne par exemple).

Toutefois, certain-es responsables d'administration communale relèvent qu'il est **difficile d'atteindre les personnes qui ne se sentent pas concernées par les changements climatiques** :

« Elles [les démarches participatives] ont tendance à embarquer un public qui est déjà averti, sensibilisé, qui connaît déjà la thématique ». ⁴²

« Il y a un écosystème [de personnes qui s'engagent pour la durabilité] qui existe [dans la commune étudiée], mais ça reste marginal (...). On doit parler à Monsieur et Madame Tout le monde, notamment aux commerçants et aux entreprises, afin que tout le monde se sente concerné ». ⁴³

Bien que l'atteinte des publics dits éloignés soit un problème récurrent de la participation publique, il semble se poser de manière d'autant plus aigüe lorsque le sujet abordé est complexe et politisé. Les résultats de l'enquête en ligne auprès de participant-es à des démarches participatives ⁴⁴ confirment cette tendance : plus de 80% des répondants (N=74) déclarent que les changements climatiques les

⁴¹ Participant à l'enquête en ligne, avril 2023. Cette personne avait contribué à une plateforme en ligne récoltant des propositions pour atteindre les objectifs de développement durable dans une commune suisse romande.

⁴² Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 26 septembre 2022.

⁴³ Entretien avec un prestataire de démarche participative, 25 août 2022.

⁴⁴ Avril 2023.

préoccupent beaucoup. Cependant, trois quarts d'entre eux (N=73) estiment que le fait qu'ils aient pris part à une démarche participative n'a pas eu d'influence sur leur niveau de préoccupation.

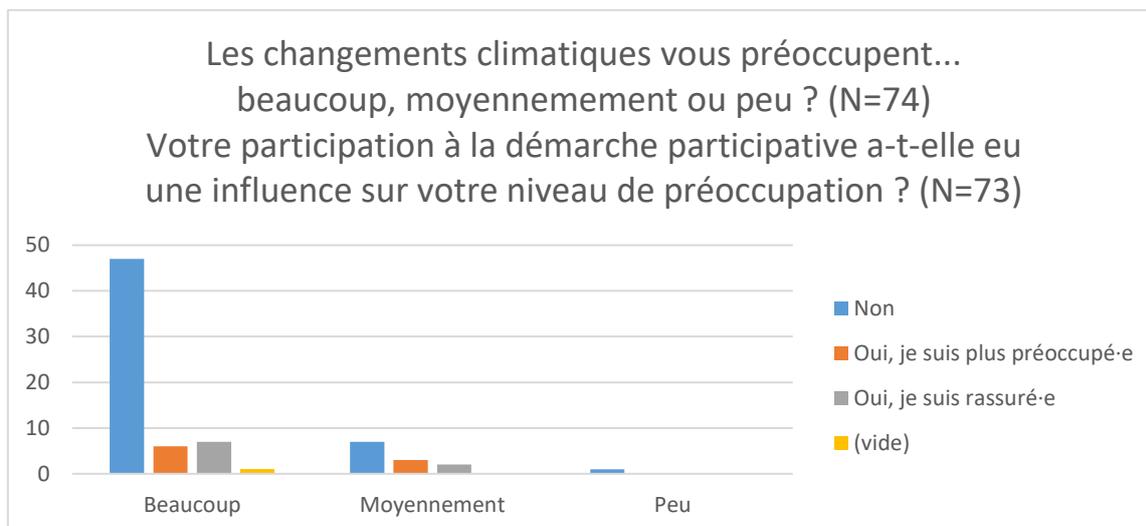


Figure 2 : Résultats tirés de l'enquête en ligne auprès d'une sélection de participant-es (avril 2023). Niveau de préoccupation croisé avec influence de la démarche participative sur le niveau de préoccupation.

Pourtant, sans l'action du plus grand nombre, les objectifs des plans climat et des stratégies de durabilité ne peuvent être atteints. D'autant plus qu'imposer les changements nécessaires de manière unilatérale pourrait mettre à mal les valeurs démocratiques. Comment faire dès lors pour toucher plus largement les acteur-rices du territoire ?

Dans la phase d'élaboration des plans climat, les démarches participatives jouent ainsi souvent le rôle de **campagnes de sensibilisation**, sans toutefois que la préparation au changement soit un objectif communiqué. Des campagnes qui semblent manquer leur cible car elles atteignent principalement les personnes déjà sensibilisées, voire déjà actives. Ce dernier constat ressort aussi de l'**enquête en ligne auprès des participant-es**⁴⁵. Près de 60% des répondant-es déclarent que la démarche participative ne leur a pas permis d'en apprendre plus sur les changements climatiques (N=74), 30% d'entre eux déclarent avoir appris quelque chose sur les moyens de lutter ou de s'adapter aux changements climatiques, 15% sur les conséquences des changements climatiques et 10% sur les mécanismes responsables des changements climatiques (possibilité de donner plusieurs réponses).

⁴⁵ Avril 2023.

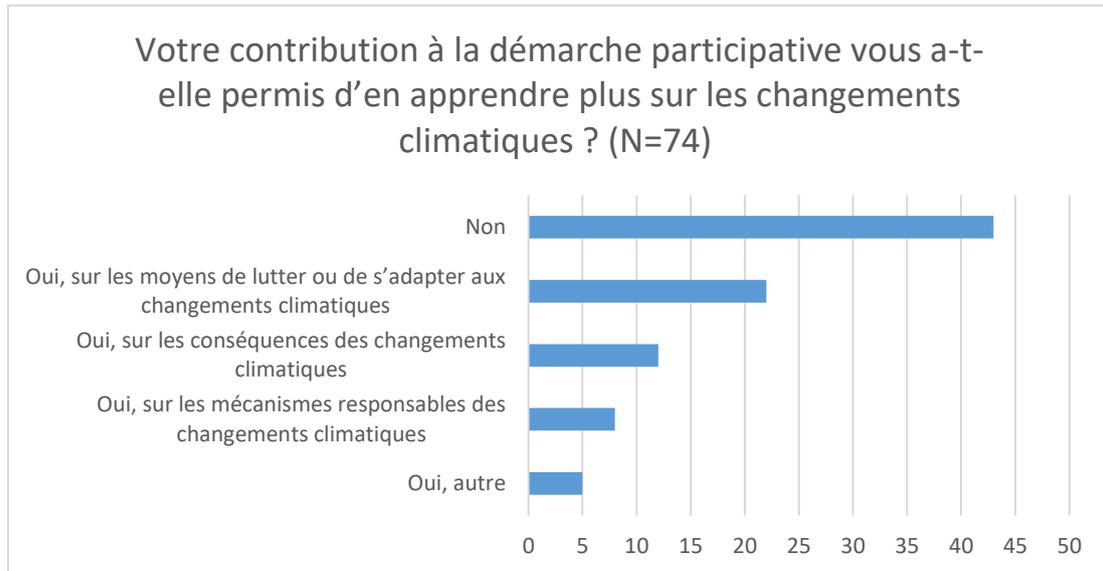


Figure 3 : Résultats tirés de l'enquête en ligne auprès d'une sélection de participant-es (avril 2023).
Contribution de la démarche participative à l'apprentissage.

60% des répondant-es déclarent aussi qu'ils n'ont pas modifiés leurs habitudes en faveur du climat depuis leur participation (N=73). Ils estiment principalement que leurs comportements étaient déjà respectueux du climat avant de prendre part à une démarche participative sur le sujet.

Le **profil des répondant-es** corrobore ces résultats. Presque la moitié d'entre eux sont actifs dans le domaine du climat, et seules deux personnes s'estiment peu ou pas informées sur les changements climatiques (N=74). Environ 1/3 des participant-es déclarent ne pas avoir pris l'avion ces cinq dernières années. La moitié l'a pris moins d'une fois par an en moyenne (N=72). 60% des répondant-es se sentent proches du parti des Verts, 30% du parti socialiste et 1 seule personne de l'UDC (possibilité de donner plusieurs réponses ; N=67).

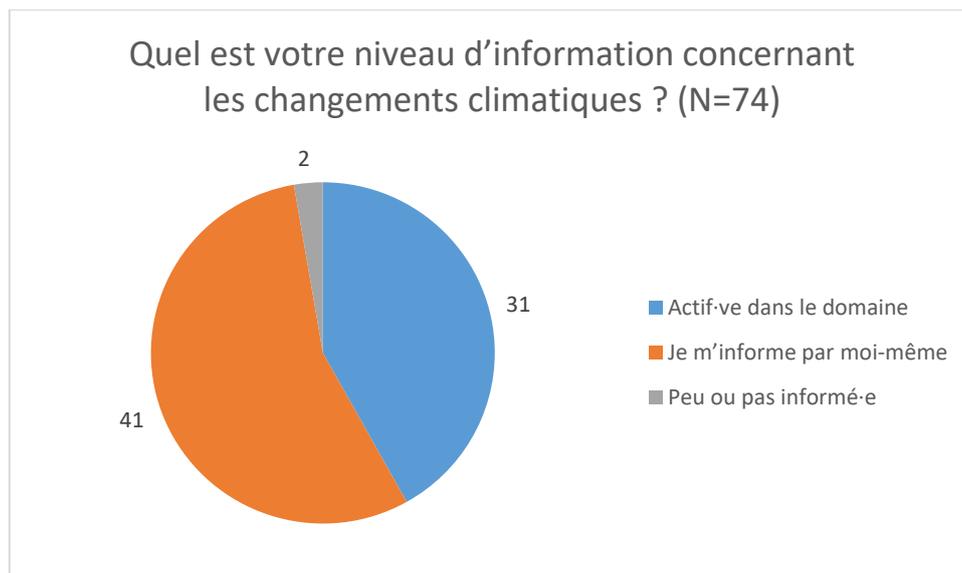


Figure 4 Résultats tirés de l'enquête en ligne auprès d'une sélection de participant-es (avril 2023).
Niveau d'information concernant les changements climatiques.

Une des responsables administratives rencontrées souligne que l'organisation régulière de **sessions participatives de formes différentes** pourrait être une des clés pour atteindre le plus de personnes et d'organisations possibles et préparer le changement :

*« Je pense qu'il faut toujours garder la chose vivante. [...]. On a besoin d'avoir un accompagnement, le changement de comportement ne se fait pas comme ça. [...]. Chaque personne ne va pas être sensible à toutes les actions. Pour certaines personnes se sera une exposition qui va plus leur parler, d'autres un atelier [...]. On sait que tout le monde ne suit pas les mêmes processus pour s'approprier une thématique, un comportement, une pratique ».*⁴⁶

Des sessions participatives régulières et variées peuvent ainsi permettre une plus grande adhésion et un plus grand intérêt de la part de la population aux questions climatiques.⁴⁷ Certaines formes innovantes d'ateliers participatifs semblent également faciliter la prise de conscience.

Un décalage entre les participants et le public cible qui génère des déceptions

Ainsi, un des objectifs de certaines démarches étudiées est de **sensibiliser** les acteur·rices du territoire, et de permettre ainsi à la population de répondre aux questions suivantes : « Qu'est-ce que ma Commune met en place en faveur du climat ? Et quelles sont les actions que je pourrais entreprendre – individuellement, avec mon association, dans mon entreprise ? ». Cette phase de sensibilisation vise à **créer un contexte propice** à la prise en considération des actions pour le climat, et, finalement, à l'action. L'approche consiste à préparer les esprits à la nécessité d'un changement de mode de vie. Pour ce faire, les démarches participatives sont conçues avec une **méthode bas seuil**. Leur objectif étant d'atteindre le plus de monde possible, elles visent des exigences minimales. Cela se traduit souvent par une limitation des apports de la participation et par un discours se situant au niveau des généralités pour les porteurs des démarches. Le public visé – tout le monde – n'étant pas le public atteint – les personnes et organisations déjà actives dans la transition écologique – nous voyons apparaître un sentiment de frustration, voire une remise en question de l'utilité des démarches participatives.

*« Ce sont des choses que je connais déjà. Ce qu'il me manque c'est un soutien pour mettre mes idées en œuvre ».*⁴⁸

*« Le niveau étant si bas, je fais bien au-delà au quotidien que ce qui est proposé par les démarches ».*⁴⁹

L'utilisation de démarches participatives pour promouvoir des valeurs liées à la durabilité semble, dans les cas étudiés, peu efficace. D'autant plus que cela démontre une confusion entre sensibilisation et participation. Une démarche participative peut comporter un volet de sensibilisation, mais elle ne peut s'y réduire.

⁴⁶ Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 26 septembre 2022.

⁴⁷ C'est le cas d'Echallens notamment.

⁴⁸ Entretien avec un participant d'une démarche participative (plateforme en ligne), 25 mai 2023.

⁴⁹ Participant à l'enquête en ligne, avril 2023.

Des pistes de solutions encore imparfaites

Notons aussi que certains dispositifs participatifs ont un effet particulier sur la **perception des normes sociales**. C'est le cas par exemple des assemblées citoyennes⁵⁰ qui mettent en dialogue des groupes sociaux qui n'existent pas à l'extérieur de ce dispositif :

« Il y avait des gens qui n'étaient pas des initiés de la participation, ni de l'écologie, ni du climat. [...]. Dans la vie normale, ces gens ne se mélangeraient jamais. Il y avait des points de vue très opposés, et ils sont arrivés à avoir une culture, pendant quatre jours, où les gens étaient capables de discuter, débattre et s'écouter. Et c'est un message clé qui est sorti à la fin : « Même avec des oppositions fortes, très différentes, on est capable de se parler ». »⁵¹

Ainsi, les assemblées citoyennes⁵² permettent aux participant·es de **relativiser l'effet de caisse de résonance des groupes sociaux traditionnels**. Les individus ont en général tendance à fréquenter des personnes qui partagent des caractéristiques socio-économiques et idéologiques proches des leurs. Ceci favorise le statu quo, ce qui est un obstacle au changement. En permettant à des personnes différentes de dialoguer véritablement, ce dispositif participatif a ainsi le potentiel d'amorcer un travail sur leur **perception des normes sociales** : « ce que je considère comme normal n'est peut-être qu'une façon de voir les choses parmi d'autres ». Nos résultats ne permettent pas cependant de savoir si cet effet peut être assez fort et durable pour amorcer un véritable changement. À ce stade, l'influence des informations transmises durant l'assemblée semble primer sur l'impact des opinions d'autrui :

« Le changement de rapport aux autres, je dirais que c'est plus un enrichissement personnel, on a eu droit à des conférences avec des pointures du domaine, on a eu plein de chiffres, de données. Je m'en sers plus de façon personnelle, avec mon entourage, mes amis proches, avec qui j'ai discuté et j'ai parlé de ça mais ça s'arrête là. [...]. Je peux entendre les avis de tous. Les comprendre c'est autre chose ». »⁵³

Toutefois, lorsqu'un dispositif mélange expert·es et représentant·es de la société civile dans un même atelier, cela demande un certain accompagnement. En effet, cette configuration peut parfois renforcer les **relations de pouvoir** et rendre le dialogue difficile. Cette inégalité dans les relations s'exprime, pour l'individu, au travers d'une perception de ses propres compétences et de sa légitimité :

« C'est un cadre un peu problématique parce que ça demande une forme de confiance en soi pour prendre la parole face à 20 personnes dans un cercle avec

⁵⁰ « A Citizens' Assembly is a body of citizens who come together to deliberate on a given issue and provide a set of recommendations, options, or a collective decision to the convening body. »

<https://participedia.net/method/4258> (visité le 16 juin 2023). Généralement, les membres de l'assemblée sont sélectionnés grâce à un tirage au sort stratifié (représentativité de certaines caractéristiques telles qu'âge, genre, orientation politique, comportement de vote, niveau de formation). On parle aussi, entre autres, de forum, conseil ou panel citoyen.

⁵¹ Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 2 septembre 2022.

⁵² Réf. Social homogeneity.

⁵³ Entretien avec une participante à une démarche participative (assemblée citoyenne), 8 juin 2023.

des personnes qui ont logiquement plus de connaissances que toi, donc ça rend la démarche un peu moins inclusive ».⁵⁴

Résumé des recommandations (changements individuels et communautaires)

Limites des processus participatifs analysés ⁵⁵	Pistes de recommandations ⁵⁶
Caractère peu novateur des mesures proposées	Clarifier la définition des rôles entre les différents publics cibles. Préciser la forme des résultats attendus et l'utilisation des résultats
Non atteinte des publics sensibles aux questions de durabilité et climatiques, mais non engagés dans un processus de changement	Renforcer la diversité des outils participatifs ; Préciser le profil des publics cibles pour éviter la sur-sollicitation
Découragement des publics déjà engagés dans la transition écologique	Soin du lien entre l'institution étatique et ces publics (p.ex. participation en continu) ; outils participatifs favorisant un engagement personnel (p.ex. autonomisation, renforcement du sentiment de contrôle)
Renforcement de l'entre-soi	Dispositif permettant la formation de groupes hétérogènes (selon des critères définis comme l'orientation politique, le comportement de vote, l'âge, etc.) (p.ex. assemblée citoyenne avec tirage au sort stratifié). Renforcer la diversité des outils participatifs
Relations de pouvoir inégales (perception)	Clarifier la définition du rôle des participant-es ; valorisation des différentes formes de savoirs (expert et expérientiel). Animation vigilante

5.1.2 Changements professionnels

Lorsque la démarche participative comprend des dispositifs permettant de mettre en lien des **expert-es**⁵⁷ du même domaine ou de domaines connexes dès l'élaboration des **mesures**, ces dernières en sont fortement **enrichies** : contenu plus en phase avec la réalité locale, détection d'éventuels blocages ou synergies, soutien à la priorisation, pistes concrètes de mise en œuvre.

« Ce ne sont pas des personnes qui ont l'habitude de parler ensemble, et le fait d'entendre les problèmes ou les points de vue des autres, ça permettait d'aplanir certaines choses et de faire avancer les choses. C'est assez positif. [...]. Chaque expert a ses connaissances et voit ses propres enjeux. Pouvoir les mettre ensemble,

⁵⁴ Entretien avec une participante à une démarche participative (atelier destiné aux groupes d'intérêt et représentant-es de la population), 13 juin 2023.

⁵⁵ En lien avec leur potentiel d'aide au changement.

⁵⁶ Évoquées lors des entretiens ou découlant de l'analyse.

⁵⁷ Hors institution étatique. Contrairement aux groupes d'intérêt, les expert-es sont uniquement invité-es pour leur expertise scientifique ou technique.

*ça a facilité l'identification de synergies possibles ou des conflits éventuels, et comment les désamorcer. Là, il peut y avoir un effet de changement ».*⁵⁸

L'émergence d'un dialogue entre des personnes aux points de vue différents, décrite précédemment, se retrouve aussi dans les **ateliers destinés aux groupes d'intérêt**. La participation contribue ainsi au renforcement de la capacité à s'entendre :

*« J'avais été étonné de voir l'association des commerçants qui se rendait bien compte des besoins de changement et qui était positive par rapport à pas mal de choses. On pensait qu'il y aurait des tensions entre XR et l'association des commerçants, mais en fait pas du tout ».*⁵⁹

Il existe un risque que les résultats soient trop technicistes et ne tiennent pas compte de certaines réalités sociales, pourtant centrales pour la phase de mise en œuvre du plan. Ainsi, les ateliers réunissant des **publics hétérogènes** – tels que des expert-es et des représentant-es de la société civile par exemple – ont une influence sur la dynamique de groupe, et par là sur le contenu des propos tenus. Les expert-es semblent prendre un **pas de recul par rapport à leur pratique professionnelle**. Les participant-es de la société civile y voient l'occasion de dialoguer directement avec des personnes qui ont des leviers d'action. Les responsables étatiques considèrent que c'est une occasion de sortir d'une vision purement technocrate dans l'élaboration de politiques publiques :

*« J'ai trouvé courageux de faire ce volet réduction aussi avec des personnes externes, car c'est là où sont les plus gros enjeux : la mobilité, etc. ».*⁶⁰

*« J'ai clairement observé ça en tant qu'animatrice : des personnes sont arrivées à l'atelier avec des a priori sur ce qu'il fallait faire, sur ce qui n'était pas bien. Elles n'étaient pas agricultrices et avaient peut-être peu de connaissances en la matière. J'ai l'impression que quand il y a eu les explications très terre à terre de la part des paysans, tant bios que traditionnels, les gens ont compris certaines choses ».*⁶¹

Un prestataire souligne que ces dispositifs favorisent aussi l'**intelligence collective** :

*« La diversité et le plus grand nombre, c'est un outil pour accumuler des idées, des critiques positives pour n'importe quel domaine. [...]. Ça aide aussi pour la créativité de mettre les gens au-delà d'un contexte connu, de mettre des gens en contact avec de vraies personnes, des gens qui n'ont au départ peut-être pas de lien [...] ».*⁶²

Par contre, il a été observé que les expert-es ayant pris part à un processus participatif sont parfois désigné-es informellement comme relais de mise en œuvre sur le terrain, voire de responsable de la mise en œuvre, sans que cette désignation n'ait fait l'objet d'un accord préalable. Ceci se traduit parfois par un **désengagement** des acteur-rices concerné-es qui ont l'impression que ce qui leur est demandé va au-delà de ce qui était convenu avec l'institution étatique. Notons toutefois que nous

⁵⁸ Entretien avec un prestataire de démarche participative, 25 août 2022.

⁵⁹ Entretien avec un prestataire de démarche participative, 25 août 2022.

⁶⁰ Entretien avec un prestataire de démarche participative, 22 septembre 2022.

⁶¹ Entretien avec un prestataire de démarche participative, 22 septembre 2022.

⁶² Entretien avec un collaborateur d'une administration cantonale, 8 septembre 2022.

constatons un renforcement des liens entre professionnel·les au sein des réseaux, ainsi qu'une meilleure compréhension des enjeux portés par d'autres spécialistes.

Résumé des recommandations (changements professionnels)

Limites des processus participatifs analysés ⁶³	Pistes de recommandations ⁶⁴
Renforcement de l'entre-soi et de l'approche techniciste	Dispositif mettant en relation des publics hétérogènes (p.ex. expert-es et représentant-es de la société civile)
Responsabilisation unilatérale des participant-es expert-es lors de la phase de mise en œuvre du plan climat : l'État peut avoir tendance à considérer les participant-es expert-es comme responsables de certaines mesures, sans s'assurer au préalable de leur accord	Définition d'un réseau responsable du portage des thématiques du plan climat (puis des mesures) en amont de la phase participative d'élaboration ; accord formel des personnes concernées ; définition des responsabilités et moyens

5.1.3 Changements étatiques

Nous l'avons évoqué, le rôle de **préparation au changement** pouvant être joué par la démarche participative n'est souvent pas identifié, ou du moins porté et communiqué, par les membres des administrations rencontrés.

Ainsi, l'expérimentation sur le terrain décrite au chapitre 4 n'a pu avoir lieu. Parmi les raisons identifiées nous pouvons citer le **format atypique** du processus participatif (autonomie des participant-es) qui insécurise les porteurs du projet et l'enjeu de préparation au changement qui est considéré comme peu prioritaire, du moins dans la phase d'élaboration des mesures du plan climat concerné.

Toutefois, la « *prise de température de l'opinion publique* » évoquée par un des prestataires interrogés favoriserait selon lui le changement en **réduisant l'insécurité des décideur·euses politiques** sur l'acceptabilité des mesures.

L'expérience participative peut aussi avoir des **répercussions inattendues** sur le fonctionnement étatique :

*« Cette expérience avec les démarches participatives a favorisé cette manière de travailler : utiliser l'intelligence collective. On voit ça au niveau de la Direction ici ».*⁶⁵

Le **caractère transversal des plans climat** est une des raisons évoquées pour l'organisation d'une démarche participative à l'interne de l'État – avec souvent la participation de spécialistes externes. Dans cette optique, la participation de la population complète cette approche d'expertise, faisant le lien entre les différentes formes de changements (individuels, communautaires, professionnels, étatiques) :

⁶³ En lien avec leur potentiel d'aide au changement.

⁶⁴ Évoquées lors des entretiens ou découlant de l'analyse.

⁶⁵ Entretien avec un collaborateur d'une administration cantonale, 8 septembre 2022.

*« On a senti le besoin [...] d'embarquer les services communaux avec nous, et la population, pour avoir un document plus large et qui avait une vision systémique. [...]. On a beau être de la région, parfois on peut être déconnecté du terrain parce qu'on analyse tout par notre vision technique. Et en fait, il y a aussi la vision du non-technique, du citoyen lambda qui vit la chose tous les jours et qui a une idée à laquelle on n'a jamais pensé parce que ce n'est pas dans nos schémas de réflexion habituels ».*⁶⁶

Cependant, le questionnement sur la **plus-value des résultats** ressortant d'une démarche participative par rapport à un processus standard est régulièrement abordé par les responsables administratifs :

*« Est-ce que les démarches participatives sont vraiment utiles parce qu'à l'interne on peut arriver à quelque chose de plus ou moins similaire ? Mais justement : à quelque chose de plus ou moins similaire. On est vraiment parti du terrain et c'est dimensionné par rapport aux attentes du terrain, ou du moins des gens qui ont bien voulu participé. [...]. Ça nous a permis de dire à certains services qui ne voulaient pas mettre en œuvre une mesure : "Attendez, au niveau de la population, il y a un écho" ».*⁶⁷

Dans ce dernier cas, la personne interrogée se concentre sur les effets de la participation au niveau du contenu du plan climat. Le document serait **plus ancré dans la réalité de la commune** et **plus ambitieux**, que ce qui aurait pu ressortir d'une collaboration uniquement interservices. L'horizon des possibles s'en trouve agrandi, tout en maintenant un lien avec le terrain. Le **fonctionnement étatique** est ainsi enrichi par un rapport plus fin entre les services eux-mêmes, et avec la population :

*« Je dirais qu'il y a un changement de culture qui est en train de s'amorcer [au sein de l'administration communale]. Maintenant, notre travail c'est de continuer dans cette dynamique. [...]. On a aussi fait un atelier tous services, toutes fonctions confondues. [...]. Ça coupe cet effet silo entre services, mais aussi silo entre fonctions ».*⁶⁸

Les démarches participatives impliquant une dimension de collaboration interservices sont parfois perçues a posteriori comme le levier qui a permis à **l'entité responsable du plan climat de trouver sa place** au sein de l'institution étatique :

*« Je crois qu'elle [la démarche participative] nous a toutes [les personnes travaillant pour l'unité durabilité] sensibilisées à l'importance de travailler avec les autres services. Cet aspect relationnel, je pense qu'on réalise que ce sera la base de notre travail dans les années à venir. Ça nous a aussi permis de nous positionner [...] en tant que bureau, et plus en tant qu'entité dépendant d'un service. [...]. Ça a vraiment formalisé notre existence, et nos compétences dans le domaine ».*⁶⁹

Cette meilleure définition – et perception – de leur rôle et de leur place facilite ainsi leur travail, dont la mise en œuvre du plan climat. Une certaine **légitimité** peut également émerger malgré un défaut

⁶⁶ Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 26 septembre 2022.

⁶⁷ Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 26 septembre 2022.

⁶⁸ Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 26 septembre 2022.

⁶⁹ Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 26 septembre 2022.

de ressources au sein de l'institution (p.ex. dans une petite commune). L'aide d'une commission ou d'une association, souvent bénévole, peut avoir un effet décisif. Ainsi, avec un **intermédiaire** et peu de moyens, le contact entre population et administration publique est maintenu, et renforce le sentiment de contrôle de part et d'autre. Il est aussi intéressant de se demander si le suivi de la mise en œuvre du plan climat par une **entité externe** à la commune ne permettrait pas de créer une meilleure intégration des résultats participatifs, ainsi qu'une meilleure légitimité du plan climat.

Cependant certain-es responsables administratif-ves jugent qu'il est parfois difficile d'intégrer les informations découlant de ce qu'ils et elles considèrent comme un « trop plein de démarches » :

*« On a fait beaucoup ces trois dernières années [...] en proposant des ateliers super intéressants, mais trop. On n'arrive plus à suivre. [...]. Moi, j'ai juste besoin de pouvoir appliquer tout ça [...] de rentrer plus profondément dedans et plus précisément dans les aspects pratiques, parce que là il y a beaucoup trop. Il faut se concentrer sur certaines choses ».*⁷⁰

Il arrive que la **transversalité** du plan climat soit difficile à mettre en place au niveau étatique. C'est le cas par exemple quand des chef-fes de service se retrouvent responsables de la mise en œuvre de mesures sans tenir compte des contraintes professionnelles existantes. Elles et ils ont participé à l'élaboration du plan climat, mais n'ont pas été consulté-es sur les modalités de mise en œuvre. Ceci est parfois renforcé par l'absence, lors de la récolte des données, de loi sur le climat⁷¹ :

*« Du point de vue législatif, la légitimité du plan climat est encore à construire, à consolider. C'est **une stratégie parmi plein d'autres à l'État**, transversale, pour laquelle on est obligé de solliciter les collègues d'autres sections, d'autres directions. Ça leur demande un certain engagement durant l'année, des séances, des budgets à suivre. On a eu des retours que c'était plus engageant que ce qu'ils auraient pu croire ».*⁷²

*« Dans ces premiers mois, ou premières années, de mise en œuvre, notre rôle consiste aussi à ce qu'il y ait une certaine conscience de la tâche de tout le monde. Que tout le monde a sa part à réaliser. Et ça, ça se fait par la mise en œuvre. [...]. Dans les services, à un niveau plus global, peut-être que le message n'est pas bien passé. Certaines personnes n'étaient pas forcément d'accord avec certaines visions, parce qu'on n'arrivait pas dans un terrain complètement vide, complètement vierge. Il y a des domaines qui sont déjà réglementés ».*⁷³

Selon la responsable administrative d'une des communes étudiées, qui n'a pas réalisé de démarche participative pour l'élaboration de son plan climat, les mesures seraient souvent les mêmes, qu'il y ait ou non des démarches participatives. Notons tout de même que la Commune a organisé des séances

⁷⁰ Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 25 octobre 2022

⁷¹ Au moment des entretiens, seuls les Cantons de Fribourg et du Valais avaient entamé le processus d'adoption d'une loi sur le climat. La loi cantonale sur le climat (LClim) du Canton de Fribourg entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2023. Au moment de la publication de ce rapport (septembre 2023), le processus est encore en cours en Valais. Au niveau fédéral, le peuple a accepté le 18 juin 2023 la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers).

⁷² Entretien avec une collaboratrice d'une administration cantonale, 8 septembre 2022.

⁷³ Entretien avec une collaboratrice d'une administration cantonale, 8 septembre 2022.

interservices lors de l'élaboration du document. Ainsi, lorsque le personnel administratif ne perçoit pas la plus-value de la participation du public, il lui est difficile d'identifier une véritable action transformative de la démarche participative – que ce soit sur l'attitude face aux valeurs de durabilité, les normes sociales, le sentiment de contrôle ou d'autres leviers du changement. C'est le cas également lorsque l'**outil participatif** utilisé prime sur la question posée. Certaines formes participatives innovantes, telles que les assemblées citoyennes, peuvent ainsi être considérées par les responsables administratifs comme relevant de l'**expérimentation démocratique** :

« Nous avons l'impression de servir de laboratoire ». ⁷⁴

Résumé des recommandations (changements étatiques)

Limites des processus participatifs analysés ⁷⁵	Pistes de recommandations ⁷⁶
Format atypique du processus participatif (insécurité des acteur·rices institutionnel·les, impression de servir de laboratoire)	Réflexions en amont du processus participatif centrées sur les objectifs et non sur les outils. Sensibiliser à l'importance de l'accompagnement au changement.
Objectif d'aide au changement individuel, communautaire et professionnel non communiqué, voire non identifié par l'institution étatique	Prise en compte de la préparation au changement lors de la conception de la démarche participative, entre autres, en termes de promotion des valeurs écologistes, effets sur les perceptions des normes sociales et augmentation du sentiment de contrôle (TCP)
Aide au changement du fonctionnement étatique vue comme un épiphénomène de la participation	Valorisation des différents effets de la participation (au-delà des effets sur le projet lui-même)
Responsabilisation unilatérale des participant·es des services lors de la phase de mise en œuvre du plan climat	Définition d'un réseau responsable du portage des thématiques du plan climat (puis des mesures) en amont de la phase participative d'élaboration ; accord formel des personnes concernées ; définition des responsabilités et moyens (adaptation du cahier des charges)
Perception d'un trop plein de processus participatifs (sur-sollicitation) et de résultats (sur-information)	Processus participatif répondant à la question « Pourquoi, discuter de quoi, avec qui, comment, et quand ? »

5.2 Démarches participatives et urgence climatique

Dans certains cas étudiés, les démarches participatives ont donc un effet sur la promotion des valeurs écologistes, la perception des normes sociales et le sentiment de contrôle des participant·es et des administrations. Cependant, organiser une démarche participative et intégrer les résultats de cette dernière dans une stratégie ou un plan d'action prend du temps : quelle est dès lors la place de la participation publique dans un **contexte d'urgence climatique** ?

⁷⁴ Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 2 septembre 2022.

⁷⁵ En lien avec leur potentiel d'aide au changement.

⁷⁶ Évoquées lors des entretiens ou découlant de l'analyse.

Les avis des responsables administratif-ves rencontré-es couvrent tout le spectre politique, de l'**autoritarisme environnemental** à la **co-crédation** de politiques publiques. Ainsi, pour certain-es le fait que les changements climatiques représentent une responsabilité collective et impliquent une transformation sociétale exige un renforcement de la **démocratie participative** :

« Je pense que, sur l'échelle de la participation, on va de plus en plus dans la direction de la co-crédation. Parce que le climat ce n'est pas quelque chose que l'on délègue à certaines entités, ou à l'administration, et c'est fait. [...]. Si le sociétal était plus efficace, on aurait moins besoin de solutions techniques ».⁷⁷

Pour un organisateur d'une des démarches étudiées, la plus-value de la participation ne se situerait pas dans le contenu du plan climat – il ne serait pas plus ambitieux ou plus adapté à la réalité du terrain – mais uniquement dans le renforcement de l'**acceptabilité** des mesures. Afin d'atteindre les objectifs climatiques, les **régimes autoritaires** pourraient être plus efficaces selon lui.⁷⁸

« S'il faut aller vite, peut-être que la participation n'est pas la meilleure des façons de procéder. Mais [...] dans les pays démocratiques, on ne peut pas faire sans l'acceptabilité des mesures. [...]. On est condamné à la participation ».⁷⁹

Cette position, sans aller jusqu'à l'abandon de la démocratie, se rencontre aussi chez une collaboratrice d'une administration cantonale.

« Il y a cette tension entre démocratie et urgence [...]. Elles [les démarches participatives] sont souhaitables, mais en étant réaliste, on aura de moins en moins le temps de les faire, de les prendre en compte. Je suis un peu pessimiste. Les mesures ne seront plus autant incitatives : elles seront plus fortes ».⁸⁰

Toutefois, certaines personnes interrogées considèrent que la tentation autoritaire est réductrice :

« Ce qu'on peut se dire, c'est que derrière l'urgence climatique il y a la volonté d'avancer très vite, et la démarche participative pourrait ralentir le processus. Mais je crois que c'est un non-problème parce qu'il faut prendre le temps de la démarche pour pouvoir ensuite avancer plus vite. Si on rate cette étape, on risque d'avoir un plan d'actions [...] qui ne sera pas applicable au final ».⁸¹

De plus, l'élaboration participative d'un plan climat n'empêche pas la Commune ou le Canton d'agir en parallèle, à travers divers projets :

« Ce n'est pas parce qu'on prend le temps de faire une stratégie qu'il y a de l'immobilisme derrière ».⁸²

Rappelons qu'une des communes étudiées n'a pas intégré sa population dans l'élaboration de son plan climat, qu'elle a produit en neuf mois. Elle entreprend cependant des démarches participatives publiques sur des projets en lien avec le climat en parallèle. Une adhésion du public pourrait-elle se

⁷⁷ Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 2 septembre 2022.

⁷⁸ Cf. p.ex. Nie et al. (2020).

⁷⁹ Entretien avec un prestataire de démarche participative, 29 septembre 2022.

⁸⁰ Entretien avec une collaboratrice d'une administration cantonale, 8 septembre 2022.

⁸¹ Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 26 septembre 2022.

⁸² Entretien avec une responsable au sein d'une administration communale, 26 septembre 2022.

faire à travers d'autres projets ? L'adhésion de la population pourrait également se forger grâce à des démarches participatives en continu, comme nous l'avons vu dans un des cas d'étude.

*« Très clairement, le risque c'est de mettre en place une démarche qui rajoute du temps. [...]. Donc il faudrait qu'on trouve le moyen d'inscrire cette démarche dans le processus global. C'est un peu l'ambition, que la démarche soit la plus fluide et réactive possible, en impliquant les gens au bon moment ».*⁸³

Nous l'avons vu, la réussite d'un plan climat est le fait de toutes et tous. L'administration a un rôle d'exemplarité et peut mettre en place des conditions cadres permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais elle ne peut pas atteindre seule les objectifs fixés.

*« L'idée de base, à la fois du plan climat et de la démarche participative, c'est de dire que la Ville ne peut pas porter toute seule la réduction des gaz à effet de serre sur le territoire. La Ville fait sa part, elle a des projets qu'elle lance via son plan climat, mais on doit y additionner tous les petits plans climat de chaque acteur du territoire pour qu'on arrive à atteindre les objectifs ».*⁸⁴

Dans ce contexte d'urgence climatique, faire participer la population, les entreprises, les associations, à l'élaboration du plan climat peut être perçu comme un moyen de sonder l'acceptabilité des mesures, mais surtout de **préparer l'engagement du plus grand nombre** dans leur mise en œuvre. Toutefois, l'engagement est perçu comme quelque chose qui doit être accompagné, par exemple en proposant des budgets participatifs pour la mise en place d'actions contribuant à la mise en œuvre du plan climat. La Commune renforcerait ainsi le **sentiment de contrôle** des individus et des groupes à travers une **valorisation concrète** de projets émanant de ses habitant-es.

Résumé des recommandations (urgence climatique)

Contrairement aux sections précédentes, ce résumé reprend des pistes de recommandations propres à un contexte – celui de l'urgence climatique – et non pas relatives aux limites des processus participatifs eux-mêmes.

Objectifs	Pistes de recommandations ⁸⁵
Renforcement de l'adhésion des publics aux questions climatiques (et aux mesures du plan climat)	Démarches participatives en continu (la participation fait partie du mode de décision et n'est plus considérée comme ponctuelle et contingente)
Préparation de l'engagement du plus grand nombre lors de la mise en œuvre	Accompagnement de l'engagement (p.ex. budget participatif)

⁸³ Entretien avec un prestataire de démarche participative, 22 septembre 2022.

⁸⁴ Entretien avec un prestataire de démarche participative, 25 août 2022.

⁸⁵ Évoquées lors des entretiens ou découlant de l'analyse.

6 Conclusion

À l'instar de nombreux autres plans stratégiques (plan directeur, stratégie de mobilité, etc.), les plans climat et agendas 2030 sont aujourd'hui généralement élaborés de manière participative – avec des degrés divers de participation, des publics différents, des temporalités et des outils variés. Les **objectifs observés** de ces **démarches participatives** visent principalement la **sensibilisation** de la population, la mesure de l'**acceptabilité** du changement (« jusqu'où peut-on aller ? ») et la **consolidation de la légitimité** des décisions à venir.

Dans un contexte d'urgence climatique, la **préparation au changement**, et donc la facilitation de la mise en œuvre du futur plan climat ou agenda 2030, semble pourtant centrale. En effet, l'atteinte des buts fixés ne peut se faire sans la contribution de toutes et tous (administration, habitant·es, entreprises, etc.), c'est pourquoi l'appropriation du plan est un enjeu central de sa réussite.

Grâce à une **analyse comparative** de seize cas d'étude, cette recherche a rassemblé des éléments de réponse à la question suivante : dans quelle mesure ces démarches participatives préparent-elles les changements nécessaires à la mise en œuvre d'un agenda 21, d'un agenda 2030 ou d'un plan climat ?

Nous avons pour cela considéré que la **participation** peut avoir un effet bénéfique sur la **préparation au changement** (hypothèse 1) et que certaines **formes de participation** (ou outils participatifs) ont effectivement un **meilleur potentiel** de préparation au changement en fonction du contexte, du public et des objectifs (hypothèse 2).

Nos résultats ont permis de mettre en évidence plusieurs formes de changements qui ont certainement pris racine dans la réalisation d'une démarche participative. Nous observons en particulier **des changements dans les pratiques professionnelles et dans les institutions**. La démarche participative permet aux expert·es (professionnel·les) de modifier leur regard et leur mode de fonctionnement quant à la prise en compte des défis de durabilité. Elle renforce par ailleurs souvent la **légitimité**, au sein de l'institution, des porteurs de stratégies de durabilité, tels que des plans climat. En effet, ces nouvelles stratégies, et celles et ceux qui les portent en interne, doivent acquérir cette légitimité pour s'inscrire effectivement dans les agendas et mobiliser, au sein de l'institution, les ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Ces résultats nous permettent donc de valider en partie la première hypothèse.

En partie seulement, car nous observons aussi que la préparation au changement des participant·es (individuellement ou en groupe) n'est quant à elle pas significativement renforcée par les démarches participatives car celles-ci n'associent, le plus souvent, **qu'un public de participant·es déjà largement « prêt·es au changement »**. Nos résultats révèlent ainsi une forme de contradiction entre un objectif souvent très central de sensibilisation d'un large public, et le profil des participants rassemblant principalement des personnes convaincues de la nécessité d'agir, voire des personnes qui sont déjà engagées dans le changement.

Concernant la seconde hypothèse, portant sur les formes de participation, nos résultats ne nous permettent pas de prendre position. En effet, dans la phase d'élaboration des plans et agendas étudiés, la préparation au changement est rarement un objectif explicite. Lorsque cet effet est constaté, il semble émerger sans qu'il ne soit réellement mesuré, ni exploité.

Les **objectifs communiqués au public** sont souvent tout autre. Ce qu'on lui demande c'est de **partager ses idées** pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, et donc pour lutter contre les changements climatiques, voire dans certains cas pour s'adapter aux changements inévitables. Or, les idées ainsi récoltées sont parfois jugées peu innovantes par les responsables communaux ou

cantonaux. Bien qu'elles soient valorisées par ces derniers, elles le sont essentiellement pour leur **contribution à la priorisation** des actions, ainsi que comme un moyen de **vérifier l'adéquation** avec ce qui a déjà été élaboré par les services administratifs.

De plus, les sujets traités par les plans climat et agendas 2030 étant complexes et relevant de domaines de connaissances variés, la démarche participative pose un défi de **compétences** et de **relation à l'expertise** qui peut placer les participant-es dans une position ambiguë et inconfortable, au risque d'un apport discutable de la participation. Il arrive aussi que les participant-es considèrent que les « véritables » expert-es sont mieux placés pour répondre aux questions posées. Elles et ils peuvent également se sentir floués par la démarche – ce qui leur est demandé, elles et ils le savent déjà, souvent d'une manière plus complète. Elles et ils peuvent avoir le sentiment que l'énergie et le temps investis dans le processus sont mal récompensés, voire dévalorisés. Le danger, à terme, est de susciter un **désengagement du public**.

Faut-il pour autant abandonner l'idée de participation dans l'élaboration des plans climat et agendas 2030 ? Serait-on plus efficace, et plus honnête, en laissant la tâche aux expert-es ? Comme souligné ci-dessus, le portage des mesures par toutes et tous est essentiel. Ces mesures demandent des changements, dont certains impliquent une remise en question de nos modes de vie (habitudes alimentaires, mobilité, etc.). Élaborer un document de cette nature sans aucune forme de participation, c'est non seulement se heurter à un refus potentiel, voire une réactance, mais également nier la nécessité d'une **autonomisation** des acteur-rices nécessaire au fonctionnement de la démocratie. Un produit dérivé des démarches participatives est observé lorsque les acteur-rices présentent une certaine diversité. Elles renforcent leur **sentiment de contrôle** et la **culture du débat**, plutôt que celle de l'affrontement. Elles contribuent ainsi au soin qu'il y a lieu d'apporter aux **valeurs démocratiques**. Cet effet significatif mérite d'être souligné.

Lors de cette étude, nous avons rencontré deux **limites méthodologiques** principales. La première est propre à la nature de l'objet de recherche, le changement. Il est en effet **difficile à conscientiser**, et plus encore d'en identifier les causes, qui sont multiples et diffuses. La seconde a trait au **manque de recul temporel** lors de la récolte des données dans le cadre des plans climat et agendas 2030, ou du trop grand laps de temps écoulé depuis la création des agendas 21 (changement de personnel, oubli, perte d'information). Ainsi, nous n'avons pu étudier sur le terrain de processus participatif accompagnant la mise en œuvre des mesures d'un plan climat. Il pourrait dès lors être intéressant d'analyser, dans un temps plus long, la participation publique accompagnant cette **mise en œuvre** de documents stratégiques et de plans d'action visant la transition écologique, et leur potentiel de préparation au changement.

En dernier lieu, nous souhaitons revenir sur l'**expérimentation** qui n'a pas pu être menée à son terme, afin d'en tirer quelques enseignements. En effet, dans le prolongement des résultats présentés ici, la forme de la démarche participative qui a été proposée à la Commune partenaire misait fortement sur l'autonomisation des participant-es au sein même de la démarche. L'objectif était d'initier, par la démarche participative, un réseau d'acteur-rices qui accompagneraient ensuite la mise en œuvre du plan climat. Cette stratégie participative ouvre certaines incertitudes : les participant-es vont-ils vraiment se mobiliser et produire (par eux-mêmes) les résultats espérés ? Les dispositifs participatifs mis à disposition sont-ils adaptés à une utilisation autonome (sans accompagnement) par les participant-es ? L'engagement autonome des participant-es permettra-t-il de respecter le calendrier de la démarche qui est pourtant nécessaire pour honorer les échéances définies dans le plan climat ?

Ces incertitudes et la nature expérimentale de la démarche participative proposée ont certainement contribué à ce que les autorités prennent la décision de renoncer à sa mise en œuvre. Cette

expérimentation, décevante car non réalisée, souligne donc l'importance, certainement sous-estimée dans ce cas, d'ancrer la **conception du dispositif participatif** dans une **analyse partagée de ses enjeux**. En l'occurrence, nous ne sommes certainement pas parvenus à convaincre les représentants de la Commune du fait que la préparation au changement devrait être au centre des résultats attendus d'une démarche participative portant sur un plan climat. A posteriori, ce défi a probablement été rendu plus difficile par notre choix de ne pas communiquer publiquement cet objectif (la préparation au changement). Et c'est là l'un des enseignements principaux que nous tirons de cette expérience. Cet objectif gagnerait à être rendu public. Autrement dit, il s'agirait d'inclure, de manière transparente, dans les objectifs de toute démarche participative portant sur des plans climat ou de durabilité, ceux, plus traditionnels, qui visent l'amélioration de leur contenu et ceux, plus délicats, qui visent à aider les acteur·rices concerné·es à se préparer aux divers changements qui seront nécessaires à leur mise en œuvre.

7 Bibliographie

- Age Niels Holstein. 2010. Participation in Climate Change Adaptation. *Town and Country Planning Association, London* (2).
- Agenda 21. 2023. *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Agenda_21&oldid=202814351 (last accessed 23 June 2023).
- Agenda 2030 – Netzwerk St.Gallen» | sg.ch. 2023. <https://www.sg.ch/umwelt-natur/nachhaltigkeit/massnahmen/-agenda-2030--netzwerk-st-gallen-.html> (last accessed 23 June 2023).
- Angot, S. 2013. Plans climat-énergie territoriaux et Agendas 21. Des outils institutionnels au service de la transition ? *Mouvements* 75(3) : 125–134.
- APA Dictionary of Psychology. <https://dictionary.apa.org/> (last accessed 23 June 2023).
- Bamberg, S., J. H. Rees, and M. Schulte. 2018. Environmental protection through societal change. In *Psychology and Climate Change*: 185–213. Elsevier <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/B9780128131305000084> (last accessed 30 November 2021).
- Bamberg, S., J. Rees, and S. Seebauer. 2015. Collective climate action: Determinants of participation intention in community-based pro-environmental initiatives. *Journal of Environmental Psychology* 43 : 155–165.
- Bergquist, M., M. Thiel, M. H. Goldberg, and S. van der Linden. 2023. Field interventions for climate change mitigation behaviors: A second-order meta-analysis. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 120(13) : e2214851120.
- Bieniek-Tobasco, A., S. McCormick, R. N. Rimal, C. B. Harrington, M. Shafer, and H. Shaikh. 2019. Communicating climate change through documentary film: imagery, emotion, and efficacy. *Climatic Change* 154(1–2) : 1–18.
- Bienne. 2023. *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Bienne&oldid=205327140> (last accessed 23 June 2023).
- Blondiaux, L. 2008. Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines. *Raisons politiques* 30(2) : 131–147.
- Blondiaux, L., and Y. Sintomer. 2009. L'impératif délibératif. *Rue Descartes* 63(1) : 28–38.
- de Bruin, K., R. B. Dellink, A. Ruijs, L. Bolwidt, A. van Buuren, J. Graveland, R. S. de Groot, P. J. Kuikman, S. Reinhard, R. P. Roetter, V. C. Tassone, A. Verhagen, and E. C. van Ierland. 2009. Adapting to climate change in The Netherlands: an inventory of climate adaptation options and ranking of alternatives. *Climatic Change* 95(1) : 23–45.
- Burton, P. 2009. Conceptual, Theoretical and Practical Issues in Measuring the Benefits of Public Participation. *Evaluation* 15(3) : 263–284.
- Burton, P., and J. Mustelin. 2013. Planning for Climate Change: Is Greater Public Participation the Key to Success? *Urban Policy and Research* 31(4) : 399–415.
- Canton de Fribourg. 2023a. *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Canton_de_Fribourg&oldid=205407218 (last accessed 23 June 2023).
- _____. 2023b. Plan Climat cantonal | État de Fribourg. <https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/climat/climat/plan-climat-cantonal> (last accessed 23 June 2023).
- Canton de Genève. 2022. Plan Climat - Genève. *ge.ch*. <https://www.ge.ch/node/24908> (last accessed 23 June 2023).
- _____. 2023. *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Canton_de_Gen%C3%A8ve&oldid=205350722 (last accessed 23 June 2023).
- Canton de Neuchâtel. 2023. *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Canton_de_Neuch%C3%A2tel&oldid=205394333 (last accessed 23 June 2023).

- Canton de Saint-Gall. 2023. *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Canton_de_Saint-Gall&oldid=203583209 (last accessed 23 June 2023).
- Canton du Jura. 2023. *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Canton_du_Jura&oldid=205247045 (last accessed 23 June 2023).
- Canton du Valais. 2023. *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Canton_du_Valais&oldid=204723647 (last accessed 23 June 2023).
- Carrel, M. 2013. La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne. *Informations sociales* 179 (5) : 144–151.
- Cattino, M., and D. Reckien. 2021. Does public participation lead to more ambitious and transformative local climate change planning? *Current Opinion in Environmental Sustainability* 52 : 100–110.
- Champagne St-Arnaud, V. 2009. Conception d'une grille d'évaluation des changements comportementaux en matière de développement durable. *Centre universitaire de formation en environnement Université De Sherbrooke* : 95.
- Chen, M.-F. 2020. Moral extension of the protection motivation theory model to predict climate change mitigation behavioral intentions in Taiwan. *Environmental Science and Pollution Research* 27(12) : 13714–13725.
- Climat - Agenda 2030 Valais - vs.ch. <https://www.vs.ch/web/agenda2030/climat> (last accessed 23 June 2023).
- Cloutier, G., F. Joerin, C. Dubois, M. Labarthe, C. Legay, and D. Viens. 2015. Planning adaptation based on local actors' knowledge and participation: a climate governance experiment. *Climate Policy* 15(4) : 458–474.
- Cologny. 2023. *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Cologny&oldid=205018997> (last accessed 23 June 2023).
- Commune de Cologny. 2009. Compte-rendu, Forum « Cologny demain » & Recommandations des mandataires.
- _____. 2010. Compte-rendu, Forum II «Cologny demain», Energie – mobilité & Recommandations des mandataires.
- _____. 2012a. Compte-rendu, Forum III «Cologny demain», Qualité de vie au centre du village et solidarité intergénérationnelle, Propositions des habitants & recommandations des mandataires.
- _____. 2012b. Le Forum “Cologny demain” Cologny. <http://cologny.ch/politique-administration/ecologie-agenda-21/le-forum-cologny-demain> (last accessed 23 June 2022).
- _____. 2022. Agenda 21, Environnement, Cologny. Cologny. <http://cologny.ch/environnement> (last accessed 23 June 2022).
- Commune de Confignon. 2006. Stratégie de durabilité à Confignon Démarche participative à Cressy.
- _____. 2008. Cressy participatif. <https://www.confignon.ch/documents/14772> (last accessed 17 June 2022).
- _____. 2009. Charte pour la durabilité à Confignon.
- _____. 2010. Analyse Facteur 21 Auto-évaluation de la politique communale en matière de développement durable.
- _____. 2023a. Agenda 21, Le développement durable (DD) ou durabilité Confignon. <https://www.confignon.ch/durabilite> (last accessed 17 June 2022).
- _____. 2023b. Facteur 21, une auto-évaluation du développement durable, Confignon. <https://www.confignon.ch/realisations/2461> (last accessed 17 June 2022).
- Commune de Delémont. 2020. Plan climat de Delémont - Présentation du Forum.
- _____. 2021. Plan Climat Delémont, Etape 1 – Etat des lieux et définition de la politique stratégique du plan climat de la Ville. Rapport intermédiaire.

- Commune de Penthalaz. 2018. Brochure - 2^{ème} journée du développement durable.
- _____. 2022. Penthalaz – Journée du développement durable – Samedi 22 septembre | Journal de Cossonay. <https://www.journalcossonay.ch/2018/09/21/penthalaz-journee-du-developpement-durable-samedi-22-septembre/> (last accessed 24 June 2022).
- Commune d'Echallens. 2022. L'agenda 21 d'Echallens. <https://www.echallens21.ch/index.php/menu2> (last accessed 16 June 2022).
- _____. 2023. Accueil, Echallens 21. <https://www.echallens21.ch/> (last accessed 22 June 2022).
- Commune d'Uster. 2022. Massnahmenplan Klima. <https://www.uster.ch/klimawandel/24866> (last accessed 23 June 2023).
- Commune d'Yverdon-les-Bains - Plan climat - Yverdon-les-Bains - Agenda 21 - Développement durable. 2023. <https://www.yverdon-les-bains.ch/developpement-economie/developpement-economie/plan-climat> (last accessed 23 June 2023).
- Confignon. 2023. *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Confignon&oldid=205019143> (last accessed 23 June 2023).
- Convention d'Aarhus. 1999. Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. *Revue Juridique de l'Environnement* 24 (1) : 89–113.
- Cottin-Marx, S., F. Flipo, and A. Lagneau. 2013. La transition, une utopie concrète ? *Mouvements* 75(3) : 7–12.
- Delémont. 2023. *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Del%C3%A9mont&oldid=205233519> (last accessed 23 June 2023).
- Desthieux, G.. 2020. Politique climatique à Delémont, Etat des lieux des mesures prises, dans le cadre du Plan d'aménagement local (PAL) et de la politique énergétique de la Ville.
- Duruiseau, K. 2014. L'émergence du concept de transition énergétique. Quels apports de la géographie ? *Bulletin de la Société Géographique de Liège* 63 : 21–34.
- Échallens. 2023. *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89challens&oldid=204728455> (last accessed 23 June 2023).
- Energie- und Klimakonzept 2050 Winterthur. 2023. *Stadt Winterthur*. <https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimaschutz> (last accessed 23 June 2023).
- État de Vaud. 2021. Agenda 2030 | État de Vaud. <https://www.vd.ch/themes/environnement/durabilite/agenda-2030> (last accessed 23 June 2023).
- Few, R., K. Brown, and E. L. Tompkins. 2007. Public participation and climate change adaptation: avoiding the illusion of inclusion. *Climate Policy* 7(1) : 46–59.
- Fielding, K. S., M. J. Hornsey, and J. K. Swim. 2014. Developing a social psychology of climate change: Editorial. *European Journal of Social Psychology* 44(5) : 413–420.
- Fondation du roi Baudouin. 2006. Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur.
- Fourniau, J.-M. 2013. Des effets à la portée de la participation. *La portée de la concertation, modélisation sociologique des effets de la participation du public aux processus décisionnels* : 1–32.
- Gemeinde Uster. 2022a. Massnahmenplan Klima Uster. <https://www.uster.ch/klimawandel/24866> (last accessed 27 June 2022).
- _____. 2022b. Uster setzt Klima-Meilenstein – und ist Pionier mit Einwohnerbeteiligung. <https://www.uster.ch/aktuellesinformationen/1148518> (last accessed 27 June 2022).
- Genève en transition. 2023. *ge.ch*. <https://www.ge.ch/node/25757> (last accessed 23 June 2023).
- Gifford, R., C. Kormos, and A. McIntyre. 2011. Behavioral dimensions of climate change: drivers, responses, barriers, and interventions. *WIREs Climate Change* 2(6) : 801–827.

- Girandola, F., and R.-V. Joule. 2012. La communication engageante : aspects théoriques, résultats et perspectives. *L'Année psychologique* 112(1) : 115–143.
- Granier, B. 2019. Changer les comportements sans changer les modes de vie : Les impasses du tropisme technologique de la transition énergétique au Japon. *Lien social et Politiques* 82 : 27–51.
- Habib, R., K. White, D. J. Hardisty, and J. Zhao. 2021. Shifting consumer behavior to address climate change. *Current Opinion in Psychology* 42 : 108–113.
- Hamilton, C. The Social Psychology of Climate Change : 13.
- Hannoyer, F. 2005. *Animer un projet participatif : modes d'emploi*. ADELS (Association pour la Démocratie et l'Éducation Locale et Sociale). Paris. <https://side.developpement-durable.gouv.fr/ACCIDR/doc/SYRACUSE/193219/animer-un-projet-participatif-modes-d-emploi> (last accessed 26 June 2023).
- Hart, P. S., and L. Feldman. 2016a. The Impact of Climate Change–Related Imagery and Text on Public Opinion and Behavior Change. *Science Communication* 38(4) : 415–441.
- _____. 2016b. The Influence of Climate Change Efficacy Messages and Efficacy Beliefs on Intended Political Participation ed. J. A. Añel. *PLOS ONE* 11(8) : e0157658.
- Holstein, A. N. 2010. Participation in Climate Change Adaptation.
- Hügel, S., and A. R. Davies. 2020. Public participation, engagement, and climate change adaptation: A review of the research literature. *WIREs Climate Change* 11 (4). <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/wcc.645> (last accessed 30 November 2021).
- Intergovernmental Panel on Climate Change, 2014. *AR5 Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*.
- Joerin, F. 2022. Villes et changement climatique.
- Joerin, F. Battaglini, M., Luggen, M., Martin, O., Rexhepi, I. 2023, Modéliser et analyser les démarches participatives. Proposition et application d'un cadre conceptuel. *24^{ème} rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU*.
- Joule, R.-V., F. Girandola, and F. Bernard. 2007. How Can People Be Induced to Willingly Change Their Behavior? The Path from Persuasive Communication to Binding Communication. *Social and Personality Psychology Compass* 1(1) : 493–505.
- Jura, www.jura.ch, République et Canton du Jura. 2022. Climat, Canton du Jura. <https://www.jura.ch/DEN/ENV/Climat/Climat.html> (last accessed 23 June 2022).
- _____. Plan climat - Accueil. <https://www.jura.ch/fr/Autorites/Plan-climat/Plan-climat/Plan-climat-Accueil.html> (last accessed 23 June 2023).
- Laigle, L. 2013. Pour une transition écologique à visée sociétale. *Mouvements* 75(3) : 135–142.
- Larsen, K., and U. Gunnarsson-Östling. 2009. Climate change scenarios and citizen-participation: Mitigation and adaptation perspectives in constructing sustainable futures. *Habitat International* 33(3) : 260–266.
- Lee, M., C. Armeni, J. d. Cendra, S. Chaytor, S. Lock, M. Maslin, C. Redgwell, and Y. Rydin. 2013. Public Participation and Climate Change Infrastructure. *Journal of Environmental Law* 25(1) : 33–62.
- Lin, A. C. Evangelizing climate change, 17 : 60.
- Magnin, C. 2020. Stratégie et règlement climatique : une première étape importante. *Vision 2035*. <https://vision2035.ch/fr/strategie-et-reglement-climatique-une-premiere-etape-importante/> (last accessed 20 July 2022).
- Massif du Jura. 2023. *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Massif_du_Jura&oldid=204375641 (last accessed 23 June 2023).
- Nerlich, B., N. Koteyko, and B. Brown. 2010. Theory and language of climate change communication. *WIREs Climate Change* 1(1) : 97–110.

- Niamir, L., O. Ivanova, T. Filatova, A. Voinov, and H. Bressers. 2020. Demand-side solutions for climate mitigation: Bottom-up drivers of household energy behavior change in the Netherlands and Spain. *Energy Research & Social Science* 62 : 101356.
- Nie, Y., D. Cheng, and K. Liu. 2020. The effectiveness of environmental authoritarianism: Evidence from China's administrative inquiry for environmental protection. *Energy Economics* 88 : 104777.
- Participedia. <https://participedia.net/> (last accessed 23 June 2023).
- Pedrett, A., and P.-A. Rion. 2020. Ville de Bienne: Barbara Schwickert, Erich Fehr, Florence Schmoll, Daphné Rüfenacht, Nicole Witschi ainsi que les membres de la commission technique.
- Penthalaz. 2023. *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Penthalaz&oldid=205049354> (last accessed 23 June 2023).
- Perga, M.-E., O. Sarrasin, J. Steinberger, S. N. Lane, and F. Butera. 2023. The climate change research that makes the front page: Is it fit to engage societal action? *Global Environmental Change* 80 : 102675.
- Perlaviciute, G., and L. Squintani. 2020. Public Participation in Climate Policy Making: Toward Reconciling Public Preferences and Legal Frameworks. *One Earth* 2(4) : 341–348.
- Pike, C. Climate Communications and Behavior Change : 54.
- Plan climat - Vevey. 2023. *Ville de Vevey*. <https://www.vevey.ch/vivre-vevey/durabilite-et-energie/plan-climat> (last accessed 23 June 2023).
- Plan climat cantonal 2022-2027 - République et canton de Neuchâtel. 2022. <https://www.ne.ch:443/autorites/DDTE/agenda21/Pages/Plan-climat.aspx> (last accessed 23 June 2023).
- Rees, J. H., and S. Bamberg. 2014. Climate protection needs societal change: Determinants of intention to participate in collective climate action: Collective climate action intention. *European Journal of Social Psychology* 44(5) : 466–473.
- Rencontre Suisse de la Participation (RSP) 2023. Rencontre Suisse de la Participation (RSP) 2023. *REROPA*. <https://reropa.ch/rencontre-2023-fr/> (last accessed 23 June 2023).
- République et canton de Neuchâtel. 2022a. Plan climat cantonal - République et canton de Neuchâtel. <https://www.ne.ch/autorites/DDTE/agenda21/Pages/Plan-climat.aspx> (last accessed 24 June 2022).
- _____. 2022b. Plan climat cantonal : «Zéro émission nette» en 2050 - République et canton de Neuchâtel. <https://www.ne.ch/medias/Pages/20210218-plan-climat-neuchatel.aspx> (last accessed 24 June 2022).
- Richardson, K., Steffen, W., Lucht, W., Bendtsen, J., Cornell, S. E., Donges, J. F., Drüke, M., Fetzer, I., Bala, G., Von Bloh, W., Feulner, G., Fiedler, S., Gerten, D., Gleeson, T., Hofmann, M., Huiskamp, W., Kummu, M., Mohan, C., Nogués-Bravo, D., ... Rockström, J. 2023. Earth beyond six of nine planetary boundaries. *Science Advances*, 9(37), eadh2458. <https://doi.org/10.1126/sciadv.adh2458>
- Rosentrater, L. D. 2010. Representing and using scenarios for responding to climate change. *WIREs Climate Change* 1(2) : 253–259.
- Sarzynski, A. 2015. Public participation, civic capacity, and climate change adaptation in cities. *Urban Climate* 14 : 52–67.
- Semenza, J. C., D. E. Hall, D. J. Wilson, B. D. Bontempo, D. J. Sailor, and L. A. George. 2008. Public Perception of Climate Change. *American Journal of Preventive Medicine* 35(5) : 479–487.
- Söderström, O., B. Manzoni, and S. Oguey. 2001. Lendemain d'échecs: Conduite de projets et aménagement d'espaces publics à Genève. *DISP* 145 : 19–28.
- Stern, P. C. 2011. Contributions of psychology to limiting climate change. *American Psychologist* 66(4) : 303–314.

- Stevenson, K. T., M. Nils Peterson, and H. D. Bondell. 2018. Developing a model of climate change behavior among adolescents. *Climatic Change* 151(3–4) : 589–603.
- Stratégie climatique Valais | Mon plan climat. 2023. <https://monplanclimat.ch/valais/plan-climat/strategie-climatique.html> (last accessed 23 June 2023).
- transitionnetwork.org. 2023. The History of Transition Network & The Circular Economy. <https://transitionnetwork.org/about-the-movement/what-is-transition/history/> (last accessed 23 June 2023).
- Turnhout, E., T. Metze, C. Wyborn, N. Klenk, and E. Louder. 2020. The politics of co-production: participation, power, and transformation. *Current Opinion in Environmental Sustainability* 42 : 15–21.
- Uittenbroek, C. J., H. L. P. Mees, D. L. T. Hegger, and P. P. J. Driessen. 2019. The design of public participation: who participates, when and how? Insights in climate adaptation planning from the Netherlands. *Journal of Environmental Planning and Management* 62(14) : 2529–2547.
- unep.org. 2023. Données sur l'urgence climatique | UNEP - UN Environment Programme. <https://www.unep.org/fr/explore-topics/climate-change/donnees-sur-lurgence-climatique> (last accessed 23 June 2023).
- un.org. 2023. Déclaration de Rio. <https://www.un.org/french/events/rio92/aconf15126vol1f.htm> (last accessed 23 June 2023).
- US EPA, O. 2014. Public Participation Guide. <https://www.epa.gov/international-cooperation/public-participation-guide> (last accessed 26 June 2023).
- Uster. 2023. *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Uster&oldid=202624692> (last accessed 23 June 2023).
- Vevey. 2023. *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Vevey&oldid=204446935> (last accessed 23 June 2023).
- Ville de Bienne. 2022a. Politique climatique de la Ville de Bienne. <https://www.biel-bienne.ch/fr/politique-climatique-de-la-ville-de-bienne.html/2754> (last accessed 20 July 2022).
- _____. 2022b. Réalisation des objectifs: où en sommes-nous ? <https://www.biel-bienne.ch/fr/realisation-des-objectifs-ou-en-sommes-nous-.html/2758> (last accessed 20 July 2022).
- _____. 2022c. Stratégie Bienne 2030. <https://www.biel-bienne.ch/fr/strategie-bienne-2030.html/1207> (last accessed 22 June 2022).
- _____. 2022d. Stratégie climatique 2050 Bienne, volet «Protection du climat». <https://www.biel-bienne.ch/fr/strategie-climatique-2050-volet-protection-du-climat.html/2757> (last accessed 23 June 2023).
- Ville de Delémont. 2022a. Plan climat - Ville de Delémont. <http://www.delemont.ch/fr/Administration/Urbanisme-environnement-travaux-publics/Plan-climat/Plan-climat.html> (last accessed 23 June 2022).
- _____. 2022b. Plan climat de la Ville de Delémont - Ville de Delémont. <http://www.delemont.ch/fr/Vivre-a-Delemont/Actualites/Plan-climat-de-la-Ville-de-Delemont.html> (last accessed 23 June 2022).
- Ville de Vevey. 2022. Stratégie de durabilité Vevey. *Ville de Vevey*. <https://www.vevey.ch/vivre-vevey/developpement-durable-et-energie/strategie-de-durabilite> (last accessed 17 June 2022).
- _____. 2023. Plan climat Vevey. *Ville de Vevey*. <https://www.vevey.ch/vivre-vevey/developpement-durable-et-energie/plan-climat> (last accessed 17 June 2022).
- Ville d'Yverdon-les-Bains. 2022. Développement Durable à Yverdon-les-Bains. <https://www.yverdon-les-bains.ch/agenda2030/> (last accessed 24 June 2022).
- _____. 2023. Stratégie de durabilité à l'horizon 2030 — agenda 2030 — Yverdon-les-Bains.

- Vodoz, L. 2014. Guide pour les communes vaudoises : Participation et logement, construire pour et avec la population. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privée/logement/fichiers_pdf/guide-participation-et-logement.pdf (last accessed 26 June 2023).
- Wamsler, C., J. Alkan-Olsson, H. Björn, H. Falck, H. Hanson, T. Oskarsson, E. Simonsson, and F. Zelmanow. 2020. Beyond participation: when citizen engagement leads to undesirable outcomes for nature-based solutions and climate change adaptation. *Climatic Change* 158(2) : 235–254.
- Weber, E. U. 2015. Climate Change Demands Behavioral Change: What Are the Challenges? *Social Research* 82(3) : 561–580.
- Winterthur. 2023. *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Winterthur&oldid=203196294> (last accessed 23 June 2023).
- Wüstenhagen, R., M. Wolsink, and M. J. Bürer. 2007. Social acceptance of renewable energy innovation: An introduction to the concept. *Energy Policy* 35(5) : 2683–2691.
- Yverdon-les-Bains. 2023. *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Yverdon-les-Bains&oldid=204871965> (last accessed 23 June 2023).

8 Annexes

8.1	Agendas 21, Agendas 2030, plans climat et Cité de l'énergie	50
8.2	Études de cas	51
8.2.1	Stratégie climatique 2030 Bienne	51
	Information sur la stratégie climatique 2050 de Bienne	51
8.2.2	Plan climat Neuchâtel	53
8.2.3	Agenda 21 de Coligny	54
	Forum « Coligny Demain »	54
8.2.4	Agenda 21 de Confignon	56
8.2.5	Plan climat Delémont	62
8.2.6	Plan directeur du développement durable d'Echallens, agenda 21 et Echallens 21	64
	Démarche participative du plan directeur du DD et d'Echallens 21	64
8.2.7	Plan climat cantonal de Fribourg — stratégie et plan de mesures 2021-2026	66
8.2.8	Plan climat cantonal 2030 Genève 2e génération	68
8.2.9	Plan climat du canton du Jura	70
8.2.10	Agenda 2030 de Penthaz	71
8.2.11	Agenda 2030 – Netzwerk St.Gallen	72
8.2.12	Massnahmenplan Klima Uster	74
8.2.13	Plan climat du canton du Valais	77
8.2.14	Plan climat de Vevey	79
	Démarche participative plan climat et stratégie durabilité de Vevey	79
8.2.15	Energie- und Klimakonzept 2050, Winterthur	81
8.2.16	Développement durable à Yverdon-les-Bains, stratégie 2030	83
	Démarche participative du développement durable à Yverdon-les-Bains	83
8.3	Grilles d'entretien	85
8.3.1	Introduction	85
8.3.2	Grille d'entretien destinée aux prestataires de la démarche participative	85
8.3.3	Grille d'entretien destinée aux administrations responsables du plan climat ou de la démarche participative	88
8.3.4	Grille d'entretien destinée aux participants d'une démarche participative	90
8.3.5	Grille d'entretien destinée à l'administration responsable du plan climat (sans participation)	92
8.3.6	Annexes	94
8.4	Enquête en ligne	98
8.4.1	Contexte	98
8.4.2	Participation et aide au changement	98
8.4.3	Sociographie	100
8.5	Expérimentation sur le terrain : processus	101

8.1 Agendas 21, Agendas 2030, plans climat et Cité de l'énergie

Il existe plusieurs types de projets de transition écologique. Il est important de faire un petit point sur quatre types de projets que nous analysons durant ce travail, afin de bien comprendre la différence entre ceux-ci. Nous parlerons des Plans climats suisses, des agendas 21, des agendas 2030 et des labels « Cité de l'énergie ».

L'agenda 21 (pour « XXI^e siècle ») est un plan d'action qui met l'accent sur le développement durable dans différents secteurs d'activités et à différentes échelles. Il a été adopté par 182 états en 1992 au sommet de la Terre de Rio de Janeiro⁸⁶. Son cadre très libre a permis de rendre la notion de développement durable plus visible et connue. Il a ainsi souvent été élaboré en parallèle de programmes de législature. Cependant, cet agenda n'a pas partout eu la même portée et le même poids.

Pour faire suite à cela et préciser l'agenda 21, l'agenda 2030 a été adopté par 193 états en 2015 se basant sur 17 objectifs de développement durable⁸⁷ et leurs 169 cibles. Ce dernier a une structure claire qui permet d'évaluer la durabilité de tous les aspects de la gouvernance publique et couvre l'ensemble des thématiques sociales, environnementales et économiques dont les collectivités publiques ont la charge. Il a ainsi l'objectif d'enlever les inégalités dans le monde et de permettre une transition écologique souhaitable pour notre monde.

Les plans climat s'intéressent quant à eux plus précisément aux thématiques des changements climatiques et de l'adaptation à ses effets. Le label Cité de l'énergie est décerné aux communes qui s'engagent en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement. Ils remplissent ainsi en partie les objectifs des agendas 2030 qui eux sont plus larges⁸⁸.

⁸⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Agenda_21

⁸⁷ 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable, 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau, 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable, 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation, 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, 12. Établir des modes de consommation et de production durables, 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité, 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous, 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

⁸⁸ Guide coord 21 : agendas 21 et 2030 ; plan climat, p.12 et 17

8.2 Études de cas⁸⁹

8.2.1 Stratégie climatique 2030 Bienne



Lieu	Bienne, Berne, Suisse	Date	2019-2020
Initiateur	Ville de Bienne	Habitant	56000
Objectif	Zéro émission de gaz à effet de serre d'ici 2050		
Descriptif	Grands axes : Réduire la consommation énergétique des bâtiments et couvrir les besoins de manière renouvelable, Éviter et transférer le trafic motorisé, Rendre les moyens de transport renouvelables et Réduire les émissions dues à la consommation		

Information sur la stratégie climatique 2050 de Bienne

Initiateur	Initiateur du projet	Date	20.05.2020
Public	Habitants de Bienne	Prestataire	EBP
Objectif	Informier sur la stratégie climatique		
Descriptif	Il n'existe pas de grosse démarche participative concernant la stratégie climatique 2050 de la ville de Bienne. Les seules démarches participatives significatives sont les séances interservices et les 3 différents groupes de travail : Groupe de Travail, Groupe de Projet et Groupe d'Expert Externe.		
Changement	Conseil de la municipalité et régulation (contrôle et monitoring) de cette dernière, aide demandée à la Confédération, au canton et aux habitants		
Commentaires généraux	—		

⁸⁹ État au 22 août 2022.

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Résumé de la stratégie climatique 2050	Résumé de la stratégie climatique 2050	Résumé de la stratégie climatique 2050	Informer sur la stratégie climatique 2050	Habitants de la ville de Bienne	Document de résumé	20.05.2020
Groupe de projet	Groupe de projet	Groupe de projet	Elaborer la projet Stratégie climatique 205 Bienne	Maire, Florence Schmoll (chef urbanisme) et membre du service de l'environnement	Atelier/discussion	2019-2020
Groupe de travail			Elaborer les mesures en fonctions des 4 grands axes/objectifs de la stratégie climatique	Administration/services communaux	Atelier/discussion	2019-2050
	Durant le projet		Elaborer les mesures en fonctions des 4 grands axes/objectifs de la stratégie climatique	Administration/services communaux	Atelier/discussion	2019-2020
		Brainstorming	Discuter du projet et faire ressortir les premiers avis	Administration/services communaux spécifiques en fonction des axes/objectifs	Atelier/discussion	2019-2020
		Elaboration des mesures	Elaboration des mesures	Administration/services communaux spécifiques en fonction des axes/objectifs	Atelier/discussion	2019-2020
		Présentation de la Stratégie climatique 2050 de la ville de Bienne	Présentation et récolte d'avis	Administration/services communaux spécifiques en fonction des axes/objectifs	Atelier/discussion	2019-2020
	Après le projet		Assurer un suivi et adapter la stratégie climatique	Administration/services communaux	Atelier/discussion (deux fois par année)	2020-2050
Groupe d'expert externe	Groupe d'expert externe	Groupe d'expert externe	Suivi et conseil pour adapter la stratégie climatique 2050 de la ville de Bienne	Administration/services communaux	Atelier/discussion (1 fois par année)	2020-2050
Diverses participations sur des projets, des discussions, des subventions	Diverses participations sur des projets, des discussions, des subventions	Diverses participations sur des projets, des discussions, des subventions	Récolter des informations, faire avec les habitants, informer, ... dépendant de la participation	Habitants de la ville de Bienne, association (de quartier, ...), administration, ... tout le monde en fonction de la situation	De toute sorte	2020-

8.2.2 Plan climat Neuchâtel



Lieu	Neuchâtel, Suisse	Date	2017-2022
Initiateur	République et canton de Neuchâtel	Habitant	176000
Objectif	Faire un plan climat pour le canton de Neuchâtel : A l'horizon 2050, le canton atteint la neutralité carbone et maintient une bonne qualité de vie sur l'ensemble de son territoire malgré les changements climatiques		
Descriptif	Réduire les émissions de gaz à effet de serre, Neutraliser les émissions territoriales restantes, Renforcer la protection de la population, Intégrer le climat dans le développement territorial et économique, Soutenir la résilience des écosystèmes		

Communiqué de presse du plan climat Neuchâtel

Initiateur	République et canton de Neuchâtel	Date	11.02.2022
Public	Population du canton de Neuchâtel	Prestataire	République et de Neuchâtel
Objectif	Informier sur le plan climat		
Descriptif	La république et canton de Neuchâtel n'a pas fait de de démarche participative à proprement parler. Son plan climat a uniquement été annoncé lorsqu'il a été mis en œuvre.		
Changement	—		
Commentaires généraux	—		

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Communiqué de presse du plan climat Neuchâtel	Communiqué de presse du plan climat Neuchâtel	Communiqué de presse du plan climat Neuchâtel	Informier sur le plan climat	Population du canton de Neuchâtel	Communiqué de presse	11.02.2022

8.2.3 Agenda 21 de Cologny



Lieu	Cologny, Genève, Suisse	Date	2009-2012
Initiateur	Commune de Cologny, Roger Meylan	Habitant	4800
Objectif	Faire un plan d'action pour le XXI ^e siècle autour du développement durable		
Descriptif	Faire un agenda 21 avec les habitants de la commune qui permettent de faire ressortir des mesures en lien avec le développement durable		

Forum « Cologny Demain »

Initiateur	Commune de Cologny	Date	24.05.2009- 29.08.2012
Public	Habitants de Cologny	Prestataire	ECO 21
Objectif	Identifier les thèmes puis les mesures pour l'agenda 21		
Descriptif	Une démarche faite en trois temps (Forum I, II et III) pour identifier les domaines importants en lien avec le développement durable et les mesures à appliquer.		
Changement	—		
Commentaires généraux	Il semble que l'agenda 21 soit toujours en cours. Cependant, les moments de participation semblent s'être terminés en 2012.		

Transition écologique et participation publique

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Forum I			Répondre aux questions suivantes : « Quel développement pour la commune de Cognoy ? » « Quelle qualité de vie pour ses habitants ? »	Habitants de Cognoy		24-25.05.2009
	I – État des lieux : Cognoy au présent	I – État des lieux : Cognoy au présent	Quelles sont les satisfactions et les regrets des habitants de Cognoy ?	Habitants de Cognoy	Discussion en plénière et discussion en petit groupe	24.05.2009
	II – Espoirs et craintes	II – Espoirs et craintes	Rassembler puis prioriser les espoirs et les craintes	Habitants de Cognoy	Discussion en petit groupe	24.05.2009
	III - Cognoy du futur	III - Cognoy du futur	Développer une image commune du futur	Habitants de Cognoy	Travail en petits groupes	25.05.2009
	IV – Les champs d’action	IV – Les champs d’action	Identifier les champs d’action communs puis les prioriser	Habitants de Cognoy	Discussion en plénière	25.05.2009
	V – Propositions à transmettre	V – Propositions à transmettre	Idées, propositions de solutions	Habitants de Cognoy	Hiérarchisation et décision des thèmes	25.05.2009
Forum II			Trouver des mesures pour les thèmes suivants : « Énergie » et « Mobilité »	Habitants de Cognoy		15.04.2010
	Réflexion en petits groupes	Réflexion en petits groupes	Faire ressortir des propositions pour les domaines de l'énergie et de la mobilité	Habitants de Cognoy	Discussion en petit groupe et présentation en plénière	15.04.2010
	Processus de brainstorming	Processus de brainstorming	Présentation des propositions et choix de 5	Habitants de Cognoy	Discussion en petit groupe	15.04.2010
	Hiérarchiser des propositions à l’aide de pastilles de couleur	Hiérarchiser des propositions à l’aide de pastilles de couleur	12 pastilles vertes et 3 rouges pour dire les propositions intéressantes et celles à écarter	Habitants de Cognoy	Travail sur des panneaux blancs et pastilles	15.04.2010
Forum III			Trouver des mesures pour les thèmes suivants : « Qualité de vie au centre du village » et « Solidarité intergénérationnelle »	Habitants de Cognoy		29.09.2012
	Réflexion en petits groupes	Réflexion en petits groupes	Identifier des propositions pour les domaines de la qualité de vie au centre du village et de la solidarité intergénérationnelle	Habitants de Cognoy	Discussion en petit groupe et présentation en plénière	29.09.2012
	Processus de brainstorming	Processus de brainstorming	Présentation et choix de 5 propositions	Habitants de Cognoy	Discussion en petit groupe	29.09.2012
	Hiérarchiser des propositions à l’aide de pastilles de couleur	Hiérarchiser des propositions à l’aide de pastilles de couleur	12 pastilles vertes et 3 rouges pour dire les propositions intéressantes et celles à écarter	Habitants de Cognoy	Travail sur des panneaux blancs et pastilles	29.09.2012

8.2.4 Agenda 21 de Confignon



Lieu	Confignon, Genève, Suisse	Date	01.03.2003
Initiateur	Commune de Confignon	Habitant	4100
Objectif	Faire des mesures pour l'agenda 21 de Confignon et agir pour le développement durable		
Descriptif	Le développement durable fait suite à la prise de conscience du déséquilibre entre notre manière d'exploiter / consommer les ressources naturelles et leur limitation. Il vise donc la recherche d'équilibre entre : l'amélioration de l'équité et de la cohésion sociale, un développement économique qui tienne compte du long terme, le maintien ou l'amélioration de l'environnement. L'Agenda 21 correspond pour sa part aux mesures concrètes prises par une commune (ou toute autre entité) afin de s'acheminer vers la durabilité à l'échelle locale tout en tenant compte de l'échelle globale (la Terre !). A Confignon, les actions de type Agenda 21 ont pris naissance parallèlement à la révision du Plan directeur communal (2004-2006) et il se construit par étapes. Notons, la mise en place d'une commission, le label Cité de l'énergie ou encore des démarches participatives (Cressy durable et Facteur 21). Les actions les plus récentes sont l'obtention (2014) et le renouvellement (2018) du label Cité de l'énergie GOLD.		

CressYdurable et facteur 21

Initiateur	Commune de Confignon	Date	2006-2010
Public	Habitant et administration de Confignon	Prestataire	Bio-Eco pour Facteur 21
Objectif	CressYdurable : promouvoir la qualité de vie dans une perspective de développement durable. ; Facteur 21 : déterminer ensemble (habitants, professionnels et élus) un avenir souhaitable pour le quartier. Facteur 21 : une auto-évaluation de l'ensemble des activités de l'administration communale sous l'angle du développement durable		
Descriptif	La commune de Confignon est engagée dans le développement durable. Elle a comme Echallens créé une commission. Cependant, nous notons que cette commission ne semble pas mettre l'accent sur la participation. En effet, il existe seulement deux moments de participation. Le premier est CressYdurable où des ateliers ont été organisés. Ceux-ci se sont déroulés avant la création de la commission. Le second moment est Facteur 21. Son public est l'administration communal et a été proposé par Suisse Energie et recommandé par l'Office fédérale du développement durable. La participation s'est arrêtée en 2010.		
Changement	—		

Transition écologique et participation publique

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
CressYdurable			Recherche de mesures pour le développement durable	Habitants de Confignon		2006
	CressYmobil		Mobilité – déplacements	Habitants de Confignon		2006
		A pied sur Carabot en toute sécurité ! Un trottoir pour le chemin de Carabot	Améliorer la sécurité des déplacements sur ce chemin Favoriser les mobilités douces Faire passer le trafic tout en assurant la sécurité des piétons et des vélos Connecter la réflexion à l'ensemble de la circulation sur Cressy et l'inscrire dans la temporalité des changements connus (arrivée tram etc.) Mesures			
		C'est celui qui dit qui va trop vite ! Modération du trafic	Améliorer la situation au niveau du trafic dans le quartier, mais sans créer des obstacles Favoriser les déplacements à pied dans le quartier et l'utilisation des transports publics	Habitants de Confignon		2006
	CressYverTr		Nature dans le quartier	Habitants de Confignon		2006
		Un écrin de verdure pour tous Réalisation de l'axe vert	Réaliser l'axe vert dès 2007 Créer des synergies avec les multifonctionnalités possibles de cet axe vert (espaces jeux, espaces canins, ...) Favoriser les mobilités douces et renforcer le lien social			2006
		Promenons-nous dans les bois... Qualification du Bois de Carabot	Améliorer l'entretien du bois Faire de ce bois un lieu de vie pour les habitants de Cressy (détente, récréation pour les enfants) Trouver une nouvelle manière de gérer cet espace entre la commune et les copropriétaires	Habitants de Confignon		2006

		Parc naturel périurbain – Parc rural	Offrir à la population un territoire multifonctionnel pour répondre aux leur besoins en termes d'espace de proximité Faire le lien avec les projets cantonaux de « pénétrantes de verdure » pour satisfaire la population en termes de loisirs dans un cadre paysager agréable. Maintenir un équilibre entre les usages urbains (loisirs) et les usages agricoles/viticoles. Préserver et valoriser les caractéristiques « vertes » des lieux Augmenter le potentiel de la région	Habitants de Confignon		2006
	CressYfacIL		Services de proximité	Habitants de Confignon		2006
		Cress'activités Des locaux pour des activités intergénérationnelles	Offrir la possibilité de pratiquer des activités diversifiées directement sur le quartier Promouvoir les rencontres entre tous les âges Favoriser la création de réseaux d'échanges et d'entraide			2006
		J'achète où je vis ! Des offres de commerces et de services de proximité	Permettre aux habitants de faire des courses de premières nécessités rapidement et à pied Favoriser les rencontres (les commerces sont les lieux de vie et d'échanges) Réaliser la mixité fonctionnelle (mélanger les habitations et les commerces est un principe de quartier durable)	Habitants de Confignon		2006
		« Cressy Loisirs » Valorisation des pôles d'attraction « détente & loisirs » de Cressy	Contribuer à la notoriété de Cressy Promouvoir le tourisme doux de	Habitants de Confignon		2006

Transition écologique et participation publique

			proximité auprès des citoyens Profiter de ces infrastructures existantes pour dynamiser, animer le quartier			
		Médors et consorts Des caninettes et une journée d'information pour les propriétaires de chiens	Améliorer la propreté dans le quartier Informers les propriétaires de chiens	Habitants de Confignon		2006
		Ciel mes poubelles ! Harmonisation de la levée des déchets	Harmoniser la levée des ordures ménagères Diminuer les nuisances produites par la levée des ordures ménagères Diminuer les frais de levées des ordures ménagères	Habitants de Confignon		2006
	CressYsolidairE		Vie sociale & Identité	Habitants de Confignon		2006
		J'échange donc nous sommes CressYnforme Mise sur pied d'une structure d'échanges	Développer l'entraide entre habitants Favoriser le lien social Innover dans les rapports sociaux Faciliter la communication entre les habitants et les 3 communes Favoriser la rencontre et les échanges entre habitants et les 3 communes			2006
		Faites ensemble ! Pour une organisation commune des fêtes	Renforcer la collaboration entre les trois communes Promouvoir le lien social Animer le quartier	Habitants de Confignon		2006
		« Il faut cultiver son jardin » Des plantages aux pieds des immeubles	Offrir la possibilité d'avoir un jardin au pied de son immeuble Favoriser les échanges entre les habitants d'un même immeuble et le reste du quartier Réaliser des plantages dans un immeuble pilote d'ici fin 2007	Habitants de Confignon		2006
		Têtes blondes et cheveux gris	Faire mieux connaître et comprendre la problématique des personnes âgées vivant dans les établissements sis	Habitants de Confignon		2006

Transition écologique et participation publique

			<p>dans le quartier de Cressy</p> <p>Développer les liens entre les générations</p> <p>Entretien des relations de bons voisinages entre les différents types de population de Cressy</p>			
	Intercommunalité	L'intercommunalité comme préalable incontournable	<p>Améliorer la gouvernance des 3 territoires</p> <p>Tenir compte des réalités différentes des communes</p> <p>Trouver des solutions « gagnant-gagnant » (chaque commune devant y trouver son compte)</p>	Habitants de Conflignon		2006
Facteur 21			Faire une auto-évaluation de l'ensemble des activités de l'administration communale sous l'angle du développement durable	Membres de l'administration communale		28.08.2009-22.04.2010
	Analyse de la situation à Conflignon		Intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques	Membres de l'administration communale		28.08.2009-22.04.2010
		Analyse selon les 3 axes : société, économie et environnement	Analyser et définir les objectifs futurs	Membres de l'administration communale	Séance de travail	28.08.2009-22.04.2010
		Analyse des dix domaines (situation actuelle) : administration générale, sécurité publique, Formation, culture et loisirs, santé, prospérité, social, mobilité et transport, environnement et aménagement du territoire, économie, finance et impôt	Analyser et définir les objectifs futurs	Membres de l'administration communale	Séance de travail	28.08.2009-22.04.2010
		Détails des domaines, points forts / points faibles, en fonction de 4 groupes : majeurs, forts, médians et sensible	Analyser et définir les objectifs futurs	Membres de l'administration communale	Séance de travail	28.08.2009-22.04.2010
	Situation future		Intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques	Membres de l'administration communale		28.08.2009-22.04.2010

Transition écologique et participation publique

		Projection future	Analyser et définir les objectifs futurs	Membres de l'administration communale	Séance de travail	28.08.2009-22.04.2010
		Détail des domaines : variation forte, moyenne, légère et faible	Analyser et définir les objectifs futurs	Membres de l'administration communale	Séance de travail	28.08.2009-22.04.2010
		Pondération, priorités et pistes d'actions	Analyser et regarder les objectifs futures	Membres de l'administration communale	Séance de travail	28.08.2009-22.04.2010

8.2.5 Plan climat Delémont



Lieu	Delémont, Jura, Suisse	Date	2020-
Initiateur	Commune de Delémont	Habitant	12000
Objectif	Création d'un plan climat : l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux changements climatiques		
Descriptif	Le Plan climat doit en premier lieu se construire sur les instruments actuellement mis en œuvre par la ville de Delémont dans le cadre du PAL – Plan d'aménagement local, les valoriser et mieux les coordonner, en développer des nouveaux, et adapter les règlements communaux dans les différents domaines. Dans ce contexte, le Plan climat est organisé en deux grandes étapes : 1. Étape politique et stratégique : Inventaire des instruments actuels mis en œuvre par la Ville, des besoins d'instruments complémentaires, et définition d'une politique climatique selon le principe d'une conception directrice (domaine d'actions, objectifs, liste de mesures par niveau de priorité). 2. Étape opérationnelle : plan d'actions à travers un catalogue de fiches de mesures.		

Démarche participative du plan climat Delémont

Initiateur	Ville de Delémont	Date	17.09.2020- 05.11.2022
Public	Habitants de Delémont	Prestataire	HEIG-VD
Objectif	Trouver les mesures à inclure dans le plan climat Delémont : l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux changements climatiques		
Descriptif	Les citoyens de la ville de Delémont ont pu s'exprimer sur 6 thèmes différents (Energie et bâtiment, Mobilité, Aménagement et espace public, Environnement, espaces naturels, biodiversité et agriculture, économie et consommation responsable et Mobilisation des acteurs, concertation et suivi du plan climat) et sur les mesures qu'ils trouvaient les plus intéressantes à inclure dans le plan climat communal. Les discussions lors de l'atelier ont permis de faire ressortir des mesures qui ont été ensuite utilisées lors de l'enquête en ligne pour montrer les mesures les plus intéressantes et sur lesquelles la ville de Delémont devrait inclure au sein du plan climat.		
Changement	—		
Commentaires généraux	—		

Transition écologique et participation publique

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Atelier participatif "plan climat"			Discuter de 6 thèmes : Energie et bâtiment, Mobilité, Aménagement et espace public, Environnement, espaces naturels, biodiversité et agriculture, Économie et consommation responsable, Mobilisation des acteurs, concertation et suivi du plan climat ; afin d'identifier les mesures, les intérêts et les inquiétudes de la population	Habitants de Delémont		17.09.2020
	Introduction	Introduction	Introduction à l'atelier et au déroulement	Habitants de Delémont	Séance en plénière	17.09.2020
	Séance en groupes thématiques		Temps 1 – Quels constats ou recommandations ajouter à la première synthèse ? Temps 2 – Quelles recommandations privilégier ou posent problèmes ?) Temps 3 – Débat sur les recommandations	Habitants de Delémont		17.09.2020
		Séance en groupes thématiques	Ajouts de nouveaux constats et recommandations	Habitants de Delémont	Atelier : Séance de travail en petit groupe	17.09.2020
		Séance en groupes thématiques	Classement des recommandations	Habitants de Delémont	Atelier : Séance de travail en petit groupe	17.09.2020
		Séance en groupes thématiques	Discussion du classement effectué à la séquence précédente	Habitants de Delémont	Atelier : Séance de travail en petit groupe	17.09.2020
	Conclusion	Conclusion	Retour sur les 6 thèmes et conclusion finale	Habitants de Delémont	Séance en plénière	17.09.2020
Enquête en ligne "plan climat"	Enquête "plan climat"	Enquête "plan climat"	Trouver les mesures les plus intéressantes à inclure au plan climat communal en lien avec les 6 thèmes	Habitants de Delémont	Enquête en ligne	05.10-05.11.2021

8.2.6 Plan directeur du développement durable d'Echallens, agenda 21 et Echallens 21



Lieu	Echallens, Vaud, Suisse	Date	2015-
Initiateur	Commune d'Echallens	Habitant	5700
Objectif	Mettre en œuvre les principes du développement durable pour la commune d'Echallens, respecter les dix points de la charte d'Aalborg et ainsi faire un plan directeur du développement durable		
Descriptif	L'objectif est de faire un plan directeur du développement durable en respectant les dix engagements de la charte d'Aalborg (Gouvernance (90%), Gestion locale vers la durabilité (80%), Préservation des biens communs (50%), Consommation responsable et choix de style de vie (80%), Planification et conception (65%), Mobilité améliorée, circulation diminué (60%), Actions locales pour la santé, Économie locale vivante et durable (50%), Équité sociale et justice, Du local au global). Ils sont plus au moins réalisés (pourcentage). La commune d'Echallens décide de continuer par la suite sont objectif de développement durable en créant notamment la commission Echallens 21.		

Démarche participative du plan directeur du DD et d'Echallens 21

Initiateur	Commune et commission Echallens 21	Date	2008-
Public	Habitants d'Echallens	Prestataire	Echallens 21
Objectif	Informier et décider du plan d'action d'Echallens pour le développement durable		
Descriptif	Il existe de nombreuses démarches participatives. Il semblerait que la commune à commencer à faire de la participation en lien avec la transition écologique dès 2008 en faisant un agenda 21. La commune aurait continué jusqu'à aujourd'hui en créant notamment une commission (Echallens 21).		
Changement	Le changement est perçu avec la mise en place de différents outils tel que la commission Echallens 21. Nous voyons une évolution et un maintien de la mise en place de l'agenda 21 et de la participation qui se sont renforcés dans le temps.		
Commentaires généraux	—		

Transition écologique et participation publique

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Fête du développement durable	Fête du développement durable	Fête du développement durable	Sensibiliser le public sur le développement durable	Habitants d'Echallens	Fête de village	Annuel
Vide grenier	Vide grenier	Vide grenier	Créer des liens sociaux	Habitants d'Echallens	Vide grenier	Annuel
Coup de balai	Coup de balai	Coup de balai	Sensibiliser le public sur le développement durable	Habitants d'Echallens	Atelier de Nettoyage du village	Annuel
Conférences	Conférences	Conférences	Sensibiliser le public sur le développement durable	Habitants d'Echallens	Conférences	Plusieurs fois durant l'année
Atelier	Atelier	Atelier	Sensibiliser le public sur le développement durable	Habitants d'Echallens	Atelier	Plusieurs fois durant l'année
Fête de la nature	Fête de la nature	Fête de la nature	Sensibiliser le public sur le développement durable	Habitants d'Echallens	Fête de village	1 fois tous les deux ans
Zéro déchet défi famille	Zéro déchet défi famille	Zéro déchet défi famille	Sensibiliser le public sur le développement durable	Habitants d'Echallens	Atelier	Annuel

8.2.7 Plan climat cantonal de Fribourg — stratégie et plan de mesures 2021-2026



Lieu	Fribourg	Date	2017 - 2021
Initiateur	Canton de Fribourg	Habitants	318 000
Objectif	Création d'un plan climat		
Descriptif	Le canton de Fribourg a défini deux objectifs sur lesquels baser sa politique climatique : - Assurer les capacités d'adaptation du territoire aux changements climatiques. - Sortir de la dépendance aux énergies fossiles et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici à 2030 et à zéro émission nette à l'horizon 2050. Le PCC se décline en deux volets (adaptation et atténuation), 8 axes stratégiques et 115 mesures. Plan climat 2021 – 2026.		

Démarche participative du plan climat du canton de fribourg

Initiateur	Canton de Fribourg, SEn	Date	Dates et durée
Public	Acteurs clés, plus de 60	Prestataire	Bio-Eco (adaptation), HEIG-VD et HEPIA (réduction)
Objectif	Adaptation : réaliser un état des lieux et élaborer des pistes d'action. Réduction : préciser et compléter les mesures, et offrir une base pour la priorisation.		
Descriptif	Des représentants des acteurs clés (services cantonaux, collectivités publiques, milieux scientifiques, économiques et environnementaux, société civile) se sont réunis, sur invitation du Canton, pour discuter et offrir une base à la priorisation des mesures d'adaptation au CC et réduction des GES du plan climat FR. En préparation, ils ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne.		
Changement			
Commentaires généraux	Consultation d'acteurs clés : on ne communique pas publiquement (adaptation : seulement mention qu'il y a eu un atelier : https://monplanclimat.fr.ch/nous/etat-de-fribourg/le-plan-climat/atelier-adaptation.html — résultats pas en ligne).		

Transition écologique et participation publique

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Adaptation – État des lieux			État des lieux sur les thématiques : énergie, infrastructures et bâtiments, aménagement du territoire, dangers naturels, tourisme, forêts, biodiversité, santé humaine, agriculture et santé animale, gestion des eaux	Acteurs clés		2018
	Questionnaire			Acteurs clés	Questionnaire en ligne	2018
	Ateliers thématiques (6)			Acteurs clés	Groupes de discussion	09.2018
Adaptation – pistes d'action			Ajuster le plan d'action basé sur l'état des lieux			2019
	Questionnaire			Acteurs clés	Questionnaire en ligne	09.2019
	Atelier				Groupes de discussion	2019
Réduction des GES			Compléter et préciser les mesures de réduction des GES élaborées par le Canton et offrir une base à la hiérarchisation des mesures	Acteurs clés		09-10.2019
	Questionnaire				Questionnaire en ligne	01.09-07.10.2019
	Atelier				Groupes de discussion, posters	17.10.2019

8.2.8 Plan climat cantonal 2030 Genève 2e génération



Lieu	Genève	Date	08.2020- 31.03.2022
Initiateur	Canton de Genève	Habitants	499 000
Objectif	Création d'un plan climat		
Descriptif	Établir des mesures liées à 7 catégories de manière à résoudre les problèmes liés au changement climatique et atteindre la neutralité carbone en 2050. En 2030, l'objectif est d'atteindre 60% de réduction des GES par rapport à 1990.		

Œuvrons ensemble pour le climat ! (+ forum citoyen + (Grand) Genève en transition)

Initiateur	Canton de Genève	Date	2020-2022
Public	Œuvrons ensemble : 45 (atelier) + entre 17 et 37 en ligne (abos) / Forum : 30	Prestataires	Forum : Unige + HEIG-VD / GET : Groupement Partage (Idée 21)
Objectif	Objectif		
Descriptif	Œuvrons ensemble : plateforme en ligne (decidim), stands et atelier / Forum citoyen : échantillon représentatif des habitants du canton tirés au sort ; répondre à la question : « Comment voulons-nous habiter le territoire genevois pour mieux vivre ensemble dans le respect de la nature et faire face au changement climatique ? » / Genève en transition : Le Conseil d'État a initié en septembre 2021 la démarche Genève en transition pour échanger, débattre, réfléchir, imaginer et contribuer à imaginer concrètement notre transition écologique, dans tous les domaines et à travers la participation citoyenne.		
Changement	—		
Commentaires généraux	Il y a (au moins) trois démarches participatives en lien avec le climat à Genève : Œuvrons ensemble (decidim et atelier), le forum citoyen et (Grand) Genève en transition. La première génération du plan climat cantonal (2015) n'avait pas intégré de participation. L'accompagnement au changement est un des axes traités.		

Transition écologique et participation publique

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Œuvrons ensemble			Travail sur 4 axes : - Energie - Mobilité - Consommation - Accompagnement au changement			
	Consultation en ligne		Donner des propositions à étudier par l'État afin de co-construire les futures rencontres et ateliers ainsi que la mise à jour du PCC		Decidim	02.06.21-31.03.22
	3 stands		Informers sur le PCC et la DP			09-10.21
	Atelier « Le Plan climat, ses mesures et vous : atelier pour une mise en œuvre effective »		Contribuer activement au "comment" - faire « atterrir » ce plan - le concrétiser pour que notre empreinte carbone	Citoyens, milieux associatifs, milieux économiques et collectivités publiques	World café	20.10.21
Forum citoyen			Répondre à la question « Comment voulons-nous habiter le territoire genevois pour mieux vivre ensemble dans le respect de la nature et faire face au changement climatique ? »	Échantillon représentatif du canton de Genève tiré au sort		Août 2020 : envoi courrier – mai 2021 : 2 ^e w-e forum, rédaction avis final

8.2.9 Plan climat du canton du Jura



Lieu	Jura, Suisse	Date	07.06.2021-
Initiateur	Office de l'environnement du canton du Jura	Habitant	73 000
Objectif	Définir les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre requises à l'échelle cantonale		
Descriptif	Le Plan Climat Jura intégrera les mesures d'adaptation au dérèglement climatique déjà en cours dans les différents secteurs d'activité, les complètera au besoin et, surtout, il définira les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre requises à l'échelle cantonale, ceci en vue de contribuer aux objectifs de la Confédération.		

Boîte à idée du plan climat Jura

Initiateur	Canton du Jura, le service de l'environnement	Date	06-08.2021
Public	Citoyennes et citoyens, associations, faitières, communes, partis politiques et autres instances	Prestataire	Canton du Jura, le service de l'environnement
Objectif	Trouver des propositions de mesures qui permettent de trouver des projets pour la lutte contre le changement climatique réalisable grâce à un fond pour le climat		
Descriptif	Boîte à idée où la population est invitée à proposer des projets en les décrivant (objectif, prix, importance, ...) pour le plan climat du canton du Jura. Le canton du Jura choisira ensuite les projets à inclure.		
Changement	—		
Commentaires généraux	—		

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Boîte à idée	Boîte à idée	Boîte à idée	Récolter des propositions de mesures pour des projets à inclure dans le plan climat cantonal	Citoyennes et citoyens, associations, faitières, communes, partis politiques et autres instances	Boîte à idée	06-08.2021

8.2.10 Agenda 2030 de Penthaz



Lieu	Penthaz, Vaud, Suisse	Date	-
Initiateur	Commune de Penthaz	Habitant	3207
Objectif	Faire un agenda 2030, discuter du développement durable		
Descriptif	La commune de Penthaz a entrepris un agenda 2030 et a fait plusieurs démarches tel que des journées du développement durable ou encore des tables rondes.		

Démarche participative de l'Agenda 2030 de Penthaz

Initiateur	Commune de Penthaz	Date	-
Public	Population de Penthaz	Prestataire	-
Objectif	Trouver des projets et des porteurs de projets		
Descriptif	Nous n'avons trop d'informations pour décrire correctement ces démarches participatives. Il semblerait qu'ils aient fait au moins 4 journées du développement durable et des tables rondes.		
Changement	—		
Commentaires généraux	Trop peu d'informations disponibles		

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Journée du développement durable				Habitants de Penthaz		
	Journée du développement durable 1	Journée du développement durable 1	Trouver des projets et des porteurs de projets	Habitants de Penthaz		
	Journée du développement durable 2	Journée du développement durable 2	Trouver des projets et des porteurs de projets	Habitants de Penthaz		
	Journée du développement durable 3	Journée du développement durable 3	Trouver des projets et des porteurs de projets	Habitants de Penthaz		
	Journée du développement durable 4	Journée du développement durable 4	Trouver des projets et des porteurs de projets	Habitants de Penthaz		
Table ronde	Table ronde	Table ronde	Trouver des projets et des porteurs de projets	Habitants de Penthaz		

8.2.11 Agenda 2030 – Netzwerk St.Gallen



Lieu	St-Gall	Date	Date et durée
Initiateur	Canton de St-Gall	Habitants	514 000
Objectif	Le réseau "Agenda 2030 - Réseau de Saint-Gall" a pour objectif de développer et de mettre en œuvre l'Agenda 2030 de manière coordonnée et auto-organisée par des acteurs de l'économie, de la société civile et de l'État dans le canton de Saint-Gall.		
Descriptif	Rapport de base (Grundlagenbericht) rédigé par la FHS St.Gallen (Hochschule für Angewandte Wissenschaften Ostschweizer Zentrum für Gemeinden OZG-FHS): résultats d'un dialogue interacteurs.		

Stakeholderdialog (sd)/ Marktplatz (mp)

Initiateur	Canton de St-Gall	Date	2018 (SD) / 2021-2022 (MP)
Public	État (politique et administration : canton et communes), société civile, économie privée, scientifiques, 70 (SD) / Habitants du canton et acteurs clés (MP)	Prestataire	FHS St.Gallen (SD)
Objectif	- Informer les acteurs clefs sur objectifs DD - Permettre aux acteurs clés de se rencontrer (réseautage) (but sous-jacent : créer l'émulation nécessaire à la création de projets ; pas dans DP) (SD) / - Mettre en réseau les différents acteurs - informer le grand public sur certaines (MP)		
Descriptif	Dialogues multiacteurs (Stakeholderdialog) : tables de discussion. 4 ateliers (avec 3 tours de paroles) + 1 atelier réunissant tous les participants : restitution et réseautage (SD) / Place du marché : 3 interventions de 5 à 10 minutes par une personne de la société civile, d'une entreprise ou un élu. Interventions comme point de départ pour des groupes de discussion. Prévue plusieurs fois par an. En ligne (MP)		
Changement	—		
Commentaires généraux	Le rapport (Grundlagenbericht) de l'Agenda 2030 a été produit par la FHS St-Gall. Méthode : Collecte de données qualitatives : activité du canton en matière de DD (analyse de données et documents clefs) Classement des activités en termes de temps, de thèmes et de place dans la coopération entre "Etat - économie privée - société civile" 16 Dialogue interacteurs (Stakeholderdialog) : implication des acteurs concernés, et dialogue, afin d'atteindre un DD17. Identification des acteurs clefs: politique, administration, économie privée, société civile. Identification de leurs rôles et besoins. Participation d'experts de l'économie, la société civile, la science, l'administration, ainsi que de représentants de communes à 4 ateliers. Le choix des personnes, des entreprises et des organisations pour les dialogues : accent mis sur des personnes, des organisations et des entreprises ayant des affinités avec le DD car les notions de durabilité, de développement durable et la terminologie de l'ONU concernant les objectifs de développement durable (ODD) ne feraient pas l'unanimité. Souhait d'éviter les discussions de fond car elles devraient se faire au niveau politique. 18 Environ 70 participants en tout. Un débat, oui, mais pas trop ? + sélection des participants		

Transition écologique et participation publique

grâce aux multiplicateurs 19. Chaque atelier comprenait 3 tours de parole²⁰ : Etat actuels des discussions et des efforts en matière de durabilité dans le canton Identification d'objectifs pour le futur Identification de mesures et de pistes d'action permettant d'atteindre les objectifs identifiés précédemment (court et moyen termes) 5ème atelier destiné à mettre en réseau tous les participants et discussion des premiers résultats des ateliers.

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Stakeholderdialog : ateliers "tables rondes" (4 ateliers suivant le même format avec des autres participants)			- Diagnostic de la situation en matière de DD - Projection dans l'avenir - Mesures concrètes	Acteurs clés	Focus groups	Printemps – été 2018
	Gesprächsrunde 1 – Heutige Situation: Was läuft gut? Was läuft weniger gut?		Diagnostic de la situation actuelle	Acteurs clés		
	Gesprächsrunde 2 – Zukunftsbilder: Wichtige Themen austauschen und entwickeln		Projection dans l'avenir	Acteurs clés		
	Gesprächsrunde 3 – gemeinsam in die gleiche Richtung: Konkret werden		Mesures concrètes	Acteurs clés		
Stakeholderdialog : ateliers résultats et réseautage (1)			Présentation des résultats de ateliers et réseautage	Acteurs clés (participants phase précédente)		

8.2.12 Massnahmenplan Klima Uster



Lieu	Uster, Zürich, Suisse	Date	31.01.2018- 02.02.2021
Initiateur	Commune de Uster	Habitant	35000
Objectif	Création d'un plan climat		
Descriptif	Diagnostic (énergie et GES) et 27 fiches de mesures thématiques : mobilité / transports / territoire, urbanisation / bâtiments / artisanat / industrie, approvisionnement et élimination / infrastructure, nature / sylviculture et agriculture / eaux, climat urbain et microclimat, mesures d'accompagnement. Limitation et adaptation. Objectif zéro émission nette en 2050. Réalisé par Planar (bureau d'AT). Mesure F6 : Implication des collaborateurs et de la population (plan p. 64) -> Bürgerpanel.		

Bürgerpanel für mehr Klimaschutz in Uster

Initiateur	Direktion der Justiz und des Innern, Canton de Zürich	Date	04.2021- 04.11.2021
Public	Habitants de Uster	Prestataire	Zentrum für Demokratie (Uni ZH)
Objectif	Sensibiliser la population au climat Atteindre des groupes qui participent peu (ou moins) à la vie politique.		
Descriptif	20 habitants d'Uster, tirés au sort (tirage stratifié) ont pu s'exprimer sur les questions climatiques et écologique dans leur commune durant 4 jours. Ils ont produit un rapport de 16 pages (Ergebnisse des Bürgerpanels Uster für mehr Klimaschutz)		
Changement	—		
Commentaires généraux	Le forum citoyen d'Uster s'est déroulé sur 2 week-end entre la fin août et la mi-septembre 2021 et a réuni 20 habitants représentatifs de la commune (tirage au sort stratifié). Il est présenté comme une conséquence du plan climat sur le site de la commune 1 (mesure F6 : Implication des collaborateurs et de la population) 2. Pourtant, il semble que ce soit plus une réponse à l'opportunité offerte par le canton de Zurich d'organiser un forum, qu'une réelle initiative de la commune (à vérifier : est-ce le canton qui a sélectionné Uster (si oui, selon quels critères ?) ou est-ce la commune qui a postulé ?). Uster se présente comme pionnière en Suisse alémanique, avec l'organisation du premier forum de ce type (après la Suisse romande – Sion et Genève). En lisant les objectifs de la DP, l'impression qui s'en dégage est qu'il s'agirait plus d'une action de sensibilisation de la population qu'une recherche d'une expertise d'usage (pas d'apport au processus de décision) 3. Le plan climat a été publié avant la tenue du forum 4. En lisant le rapport rédigé par les membres du forum, il n'est pas clair de savoir à qui s'adresse ce document 5. En introduction, il est adressé au conseil municipal (Stadtrat) et aux habitants de la commune. Mais ensuite, il est qualifié de « lettre aux citoyens » (ou « lettre des citoyens » ?) (Bürgerbrief). Les recommandations quant à elles s'adressent à la Ville (principalement), aux associations (p.ex. de quartier), écoles, canton		

(voire confédération), mais aussi restaurateurs, acteurs économiques, population, agriculteurs, crèches, EMS, hôpital, commerçants. En lisant le rapport, et le site de la commune 6, nous ne comprenons pas ce qui va être fait de ces recommandations (à quoi s'engagent les autorités ?). Le rapport des membres du forum fait référence au plan climat d'Uster. Il contient un appel des membres du forum à la population : « Nous pouvons aussi faire beaucoup : chaque petit pas compte afin d'atteindre nos objectifs communs » 7. Les résultats s'adressent à un public potentiellement peu sensibilisé aux questions climatiques et environnementales ? La question au centre du forum était la suivante : « Pourquoi protéger le climat... ? » et non pas « Comment ? » 8. De plus, l'introduction est assez basique, et contient des phrases comme « Le climat change (...). Il ne fera pas simplement agréablement chaud, des événements climatiques extrêmes se produisent » 9. Uster fait partie du réseau des villes en transition 10.

Transition écologique et participation publique

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Tirage au sort	Tirage au sort	Tirage au sort	Créer un groupe représentatif de la population de la commune. Atteindre des personnes qui ne participent pas (ou peu) habituellement.	Habitants d'Uster	Tirage au sort stratifié	23.06.2021
Forum (Bürgerpanel)			Répondre à la question : "Pourquoi protéger le climat, consommer consciemment et réduire les déchets ?"	Membres forum		28-29.08.2021- 11-12.09.2021
	Formation	Formation	Formation aux thématiques du climat, de la consommation et des déchets (audition d'experts et acteurs clés)	Membres forum	Cours	28-29.08.2021
	Recommandations et mesures	Priorisation par vote des membres du forum, en 2 niveaux (majorité forte : plus de 65% ou majorité simple)	Définition de priorités, élaboration de mesures, formulations de recommandations. Rédaction d'une "lettre aux citoyens" (Bürgerbrief) (Ergebnisse des Bürgerpanels Uster für mehr Klimaschutz)	Membres forum	Atelier	11-12.09.2021
Café citoyen (Bürgercafé)			Transmettre les résultats du forum aux habitants (et aux autorités ?)	Habitants d'Uster		04.11.2021-
	Présentation des résultats du forum	Présentation des résultats du forum	Présentation des résultats du forum	Habitants d'Uster	Conférence	04.11.2021
	Discussion finale avec le public	Discussion finale avec le public	Désigner les "perles" qui ressortent de la présentation des résultats	Habitants d'Uster	Atelier-conférence	04.11.2021

8.2.13 Plan climat du canton du Valais



Lieu	Valais	Date	2020 - ?
Initiateur	Canton du Valais	Habitants	343 000
Objectif	Création d'un plan climat		
Descriptif	260 mesures (pas encore mises en œuvre ?). Atteindre les objectifs de l'accord de Paris et les objectifs de la Confédération (50% GES d'ici 2030 et zéro émission nette d'ici 2050). Réduction : renforcer le réseau de TP et de MD, favoriser la rénovation des bâtiments, consommer local, diminuer les déchets, etc. Adaptation : se protéger mieux contre les dangers naturels, améliorer gestion de l'eau et du sol, favoriser la biodiversité et son rôle protecteur, etc...		

Plan climat du Valais : démarche participative

Initiateur	Canton du Valais	Date	2021
Public	Services étatiques, communes, nbre ?	Prestataires	Sofies, Quantis, FDDM
Objectif	Travailler les mesures de réduction avec les acteurs clés et les services cantonaux concernés. Associer les communes (comment et avec quels objectifs ?).		
Descriptif	Ateliers interservices sur l'adaptation – Ateliers participatifs multi-acteurs sur la réduction des GES - Ateliers climat dédiés aux communes		
Changement	—		
Commentaires généraux	Lors des ateliers participatifs multi-acteurs sur la réduction des GES (2 ateliers en automne 2021 ?), il a été demandé aux participants de réaliser préalablement un brainstorm en ligne (donc normalement individuel). On leur demandait de proposer des idées de mesures de réduction et d'être précis ²¹ . Quel était le public de ces ateliers ? Et leurs compétences ? Leur a-t-on demandé de jouer un rôle adapté à leur fonction ? Le Canton a mis un avant-projet de loi sur le climat en consultation en juin 2022 (jusqu'au 22 juillet 2022) : https://www.vs.ch/web/agenda2030/loi-climat Explication : il existe déjà 260 mesures, mais certaines ne reposent sur aucune base légale ²² . Ces mesures ne sont pas encore mises en œuvre (?). Entrée en vigueur de la loi : 2023 ? En Suisse, seul le canton de Fribourg a déjà entamé le processus de création d'une loi sur le climat. (Consultation de l'avant-projet terminée fin 2021, loi pas encore en vigueur) La révision de la loi fédérale sur le CO2 a été refusée lors de la votation populaire du 13 juin 2021. Les résultats des ateliers participatifs ne sont pas disponibles en ligne.		

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Ateliers interservices sur l'adaptation				Services étatiques		05-06.2021
Ateliers participatifs multi-acteurs sur la réduction des GES			Récoltes d'idées : base pour la construction des mesures (4 groupes de travail (mobilité, bâtiments, consommation-alimentation-agriculture, industrie-innovation-énergie renouvelable)	Acteurs clés (50 entités invitées)		23.08.21 - Automne 21 ?
	Brainstrom		Mesures de réduction d'émissions pour le territoire "Notez vos idées de mesures en ligne"		Fluidity (outil de brainstrom en ligne)	24-31.08.21
	Vote en ligne		"Votez pour ou contre une idée en ligne"		Fluidity (outil de brainstrom en ligne)	07-14.09.21
	Atelier 1 "les idées"					Automne 2021
	Atelier 2 "les priorités"		Travailler sur les idées consolidées et priorisées par Sofies			Automne 2021
Ateliers climat dédiés aux communes						Ont déjà eu lieu ?

8.2.14 Plan climat de Vevey



Lieu	Vevey, Vaud, Suisse	Date	09.2020-09.2022
Initiateur	Ville de Vevey	Habitant	19000
Objectif	Pas encore disponible		
Descriptif	Ce document porte sur 5 des 9 thématiques de la future stratégie de durabilité de la ville à savoir : administration exemplaire, mobilité et transport, mode de consommation, production alimentaire et déchets, énergie, bâtiments et infrastructures, ressources naturelles et biodiversité. Ce Plan climat sera composé notamment des éléments suivants : les bilans carbone de l'administration veveysanne et du territoire de Vevey ; une étude portant sur la vulnérabilité du territoire veveysan par rapport aux changements climatiques ; un plan d'action contenant des objectifs à atteindre en la matière et des mesures à mettre en place pour atteindre ces objectifs.		

Démarche participative plan climat et stratégie durabilité de Vevey

Initiateur	Ville de Vevey	Date	23.08.2021- 17.10.2021
Public	Habitant de la ville de Vevey, 146	Prestataire	-
Objectif	Proposés des mesures et des objectifs à mettre dans le plan climat, ces mesures sont ensuite étudiés et certaines seront retenus		
Descriptif	L'objectif de la ville est de laisser la possibilité à sa population de donner son avis et de co-construire son Plan climat. Vevey a élaboré durant l'été 2021 une démarche participative. Durant cette démarche, la population a pu proposer ses idées d'objectifs et de mesures à mettre en place dans le cadre de la stratégie de durabilité et du Plan climat de la Ville. Les propositions récoltées dans le cadre de cette démarche vont maintenant être étudiées pas les différents services communaux et celles retenues permettront d'alimenter les plans d'action du Plan climat et la stratégie de durabilité de la Ville.		
Changement	—		
Commentaires généraux	La démarche participative du plan climat de la ville de Vevey s'intéresse beaucoup à la recherche de mesures proposés par les habitants. Vevey va ainsi faire plusieurs moments de participation où elle va venir vers sa population. Il est à noter que cette ville à la'ir d'avoir une grande expérience dans la participation. Le plan climat communal finalisé devrait être disponible à l'automne 2022. (https://www.vevey.ch/vivre-vevey/developpement-durable-et-energie/plan-climat , consulté le 19 juillet 2022).		

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Exposition	Exposition	Exposition	Montrer les 17 objectifs du développement durable	Habitants de Vevey	Exposition	23.08.2021-03.10.2021
Plateforme numérique participative	Plateforme numérique participative	Plateforme numérique participative	Découvrir les propositions et les voter	Habitants de Vevey	Plateforme numérique participative	03.10.2021-17.10.2021
Moments de rencontre avec la population	Moments de rencontre avec la population	Moments de rencontre avec la population	Donner des idées de mesures et d'objectifs	Habitants de Vevey	Stand au marché	04.09.2021-11.09.2021
Atelier participatif "plan climat Vevey"	Atelier participatif "plan climat Vevey"	Atelier participatif "plan climat Vevey"		Association et groupement d'intérêts	Atelier	04.06.2021

8.2.15 Energie- und Klimakonzept 2050, Winterthur



Lieu	Winterthur, Zurich, Suisse	Date	17.02.2021
Initiateur	Commune de Winterthur	Habitants	114 000
Objectif	Création d'un plan climat		
Descriptif	Mesures en matière de climat et d'énergie pour la période 2021-2028 pour atteindre les objectifs intermédiaires (2035) et les objectifs 2050 d'émissions de GES et d'utilisation des énergies primaires.		

Bürgerpanel für mehr Klimaschutz in Winterthur

Initiateur	Direktion der Justiz und des Innern, Canton de ZH ; Commune de Winterthur	Date	11.2021 10.06.2022	—
Public	Habitants représentatifs de Winterthur, 22	Prestataires	Zentrum Demokratie, GmbH	für e7°
Objectif	Travailler sur les thématiques de la production locale, le gaspillage alimentaire et la consommation durable.			
Descriptif	21 habitants de Winterthur, tirés au sort (tirage stratifié) ont pu s'exprimer sur les questions de l'alimentation durable dans leur commune durant 4 jours. Ils ont produit une série de recommandations destinées aux habitants de la ville et aux autorités.			
Changement	—			
Commentaires généraux	<p>Agenda 2030 : L'agenda 2030 n'est pas porté par la Ville, mais par l'association Winterthur Nachhaltig¹¹ ? L'association précise seulement qu'elle se réfère aux objectifs des agendas 2030, sans avoir produit de documents ? L'association Winterthur Nachhaltig déclare que son but est de soutenir le changement de la société à Winterthur et région¹². Dans la presse¹³, il est précisé que la commune a reçu de l'argent en 2018 afin de mettre en œuvre les objectifs des agendas 2030. Agenda 2030 : pas de création d'un document, mais mise en place de projets dans le but d'atteindre les 17 objectifs ? Ou du moins certains d'entre eux ?¹⁵ // Forum citoyen : Transmission des résultats à la Ville et à la population. Possibilité de faire aussi une pétition ou une initiative. Prise en compte des résultats encore ouverte. Sur son site, la commune déclare que les recommandations du forum seront intégrées dans l'élaboration des plans de mesures qui visent l'objectif "zéro émissions nettes d'ici 2040". Vers fin 2022, le conseil municipal (Stadtrat) communiquera par écrit quelles recommandations du forum seront mises en œuvre et sous quelle forme. Il justifiera celles qui ne le seront pas.</p>			

Transition écologique et participation publique

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
Tirage au sort			Créer un groupe représentatif de la population de la commune	Habitants de Winterthur	Tirage au sort stratifié	12.01.2022
Forum			Répondre à la question : "Comment pouvons-nous nous nourrir de manière durable à Winterthur ?"	Membres du forum		19.03-03.04.2022
	Formation		Formation aux thématiques du gaspillage alimentaire, production alimentaire et rôle de la ville (audition d'experts)	Membres forum		19-20.03.2022
	Idées et recommandations			Membres du forum		02-03.04.2022
Klimacafé			Restitution	Habitants de Winterthur		10.06.2022

8.2.16 Développement durable à Yverdon-les-Bains, stratégie 2030



Lieu	Yverdon-les-Bains, Vaud. Suisse	Date	2001-
Initiateur	Ville d'Yverdon-les-Bains	Habitant	29000
Objectif	Œuvrer pour une société plus équitable et garantir un environnement mieux préservé		
Descriptif	La Ville d'Yverdon-les-Bains s'engage pour le développement durable depuis de nombreuses années. En 2001, grâce à un processus participatif, elle s'est dotée d'un programme de développement durable pour le 21e siècle appelé « Agenda 21 ». Aujourd'hui, par la démarche « Votre Ville, Vos idées » il s'agit de redéfinir la contribution d'Yverdon-les-Bains afin de répondre aux 17 objectifs de développement durable à atteindre d'ici 2030, "Agenda 2030".		

Démarche participative du développement durable à Yverdon-les-Bains

Initiateur	Ville d'Yverdon-les-Bains	Date	03.05.2018- 12.06.2018
Public	Habitants d'Yverdon-les-Bains	Prestataire	-
Objectif	Mettre en avant ce qui est positif à Yverdon-les-Bains et ce qui pourrait être mis en place pour en améliorer la qualité de vie		
Descriptif	La Ville d'Yverdon-les-Bains s'engage pour le développement durable depuis de nombreuses années. En 2001, grâce à un processus participatif, elle s'est dotée d'un programme de développement durable pour le 21e siècle appelé « Agenda 21 ». Aujourd'hui, par la démarche « Votre Ville, Vos idées » il s'agit de redéfinir la contribution d'Yverdon-les-Bains afin de répondre aux 17 objectifs de développement durable à atteindre d'ici 2030, "Agenda 2030".		
Changement	—		
Commentaires généraux	—		

PHASE	SESSION	SÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC	OUTIL	DATE
1er atelier	1er atelier	1er atelier	Mettre en avant ce qui est positif à Yverdon-les-Bains et ce qui pourrait être mis en place pour en améliorer la qualité de vie	Habitants d'Yverdon-les-Bains	Atelier	05.06.2018
2ème atelier	2ème atelier	2ème atelier	Développer les idées proposées lors du premier atelier, afin de nourrir le développement durable à Yverdon-les-Bains par des actions concrètes.	Habitants d'Yverdon-les-Bains	Atelier	12.06.2018
Exposition	Exposition	Exposition	Exposition des photographies de Dario Lanfranconi, élaborée par la Confédération, illustrant les 17 objectifs des Nations Unies pour le développement durable d'ici à 2030. Elles suggèrent des pistes de réflexion sur les contributions possibles de la Suisse. Elles rappellent que les défis mondiaux dépassent largement les frontières nationales et que tous les acteurs – tant publics que privés – interagissent au niveau planétaire.	Habitants d'Yverdon-les-Bains	Exposition	03.05.2018-05.06.2018
Stand au marché	Stand au marché	Stand au marché	Découvrir les prestations et subventions à disposition des habitants	Habitants d'Yverdon-les-Bains	Atelier et stand	05.05.2018

8.3 Grilles d'entretien

8.3.1 Introduction

Le projet *Transition écologique et participation* fait partie du programme Volteface visant à accélérer la transition écologique en stimulant les recherches-actions.

Il est le fruit d'une collaboration entre l'UNIL et la HEIG-VD, et un partenaire de terrain, Bio-Eco.

Dans le cadre de ce projet, nous nous intéressons aux retombées des démarches participatives dans le contexte des plans climat et de la durabilité.

L'objectif est de :

- Établir des **recommandations** sur ce qui favorise le mieux les changements
- Proposer un **dispositif d'autoévaluation** qui puisse être utilisé au cours du projet (par les prestataires et les mandants)

8.3.2 Grille d'entretien destinée aux prestataires de la démarche participative

8.3.2.1 *Vous et votre organisation*

1. Pourriez-vous **vous présenter** brièvement, ainsi que l'organisation pour laquelle vous travaillez ?
2. Quelle est votre approche de la **participation publique** ?
3. Quelle est votre conception de la **transition écologique** ?
Relance au besoin avec : réduction des GES, adaptation aux changements climatiques, transformation de la société dans le contexte des changements climatiques, etc.

8.3.2.2 *La démarche*

Faire une intro avec ce que l'on sait de la démarche. Demander à la personne interrogée de confirmer. Poser des questions spécifiques s'il nous manque des infos.

4. Quel est le **nom** de la démarche participative ?
5. Dans le cadre de quelle stratégie ou planification s'inscrit-elle ?
P.ex. plan climat (stratégie transversale⁹⁰)
6. Qui est le **mandant** ?
7. Avez-vous collaboré avec d'**autres prestataires** pour l'organisation de cette démarche participative ? Si oui, lesquels ?
8. Comment était votre **relation**⁹¹ avec le mandant ? Et avec les autres prestataires, le cas échéant ?
9. Comment s'est passée la **conception** de la démarche ? Quelle était la **demande** du mandant ?
10. Avez-vous reçu un **cahier des charges** ? Est-il public ? Est-il possible de nous le transmettre ?
11. De quel **budget** disposiez-vous ?
12. **Quand** et **où** la démarche a-t-elle eu lieu ?
13. Combien de **temps** a-t-elle duré ?
14. Comprend-elle plusieurs **moments participatifs** ? Si oui, préciser.
15. Quels étaient les **publics cibles** ?

⁹⁰ vs p.ex. PDCn : planification directrice / stratégie mobilité : stratégie sectorielle.

⁹¹ La question des relations entre les acteurs est aussi abordée dans la section sur les changements (évolution des relations) et celle sur le regard réflexif. À voir...

16. Quels **publics** ont été effectivement **atteints** ? S'il y a une différence entre les publics cibles et les publics atteints, pourquoi selon vous ?
17. Combien de **participants** s'étaient **inscrits** à l'ensemble des moments participatifs ?⁹²
18. Combien de **participants** étaient **présents** à l'ensemble des moments participatifs ? S'il y a eu plusieurs événements, la fréquentation a-t-elle évoluée ? Si oui, comment et pour quelles raisons selon vous ?

8.3.2.3 **Objectifs et outils**

19. Quels étaient les **objectifs** de la démarche ?⁹³
20. Quels **outils** avez-vous utilisés pour atteindre ces objectifs ?
Dans la mesure du possible, mettre en relation objectif et outil correspondant
21. Selon vous, ces objectifs ont-ils été atteints ? (Préciser)

8.3.2.4 **Résultats**⁹⁴

22. Quelle(s) forme(s) ont pris les **résultats** de la démarche participative ?
P.ex. rapport, présentation, discussion, etc.
23. À qui sont-ils **destinés** ?
P.ex. grand public, mandant uniquement
24. Comment ont-ils été **transmis** ?
P.ex. document à disposition sur le web, présentation publique ou envoi nominatif d'une version papier
25. Comment seront-ils **utilisés** et par qui ? Cette utilisation est-elle définie en amont de la démarche et communiquée aux participants ? Pour quelles raisons ?
P.ex. quel document nourriront-ils et comment ?⁹⁵
26. Est-ce qu'un **cadre de discussion** avait été posé ? Est-ce qu'il y avait des **contraintes** sur ce qui était discuté ou proposé dans la démarche ?
27. Dans quelle mesure les résultats de la rencontre auront-ils une **influence** sur un processus de décision ? (Préciser de quel processus il s'agit)

8.3.2.5 **Changements**⁹⁶

28. La démarche a-t-elle favorisé le changement ? Si oui, lequel / lesquels ? À court terme ? À plus long terme ?
29. L'aide au changement était-elle un objectif explicite de la démarche ?

⁹² En tout, pour toute la démarche. En général, on connaît le nombre de participants par sessions. Comme pour les autres questions de cette rubrique, faire un résumé avec ce que l'on sait, demander confirmation, et compléter avec les questions restantes.

⁹³ Nous avons déjà des informations à ce sujet. Il peut tout de même être intéressant que le prestataire formule lui-même les objectifs (il mettrait sûrement en avant les objectifs principaux selon lui. À comparer avec les objectifs décrits par le mandant).

⁹⁴ Relances avec ce que l'on sait des résultats (ou les informations qu'il nous manque).

⁹⁵ Les résultats d'une DP organisée pour un plan climat peuvent aussi servir à nourrir une stratégie mobilité p.ex.

⁹⁶ Attention particulière à l'effet de la participation sur la définition des normes sociales et le sentiment de contrôle des individus et des groupes, ainsi que dans la pratique professionnelle et le fonctionnement des institutions. Poser d'abord des questions très générales, sans imposer notre classification au répondant, puis approfondir à l'aide des questions de relance si besoin. Lors de l'analyse, bien différencier ce qui est évoqué spontanément par le répondant, et ce que nous sommes allés chercher. Il est possible que le changement soit déjà évoqué par le répondant lors des questions sur les objectifs.

- a. Le cas échéant, **comment** la démarche a-t-elle favorisé ce(s) changement(s) ?
Mettre en relation les objectifs de changement, les publics et les formes de participation / outils utilisés
 - b. Était-ce un des objectifs premiers de la démarche ?
30. Avez-vous **constaté des changements non prévus** (non recherchés) par la démarche ? Si oui, lesquels ?
31. Certains changements recherchés n'ont-ils **pas eu lieu** ? Ou seront difficiles à mettre en œuvre selon vous ?
32. Avez-vous observé une **évolution des relations** entre les groupes d'acteurs (participants, grand public, administration, élus, vous-mêmes, autres) ? Si oui, précisez.
33. Avez-vous observé une **évolution des modalités de la participation** (prise de parole, nature voire qualité des échanges, qualité de l'écoute) ? Si oui, précisez.
34. Avez-vous constaté d'autres changements que vous n'avez pas évoqués dans les catégories suivantes⁹⁷ :
- Changements de comportement individuel (chez les participants, chez d'autres groupes d'acteurs)
 - Changements de dynamiques communautaires
 - Changements de pratiques professionnelles
 - Changements de fonctionnement institutionnel

8.3.2.6 *Regard réflexif*

35. La démarche participative a-t-elle provoqué des **changements** dans votre organisation⁹⁸ ? Dans votre **approche** de la participation et vos **pratiques** ? Dans vos **relations** aux autres acteurs (mandants, participants, grand public, autres professionnels, etc.) ? Chez vous personnellement ?
36. Quels **enseignements** tirez-vous de l'organisation et du déroulement de la démarche ?
« Et si c'était à refaire ? », ce qui a bien fonctionné et pourquoi, ce qui s'est moins bien passé et pourquoi ?
37. Que pensez-vous de l'adéquation des démarches participatives avec l'**urgence climatique** ? En quoi sont-elles bénéfiques selon vous ? Ont-elles aussi certains désavantages dans ce contexte d'urgence ? Si oui, lesquels ?

Aimeriez-vous ajouter quelque chose ?

⁹⁷ Ne préciser ces catégories que si nécessaire dans un deuxième temps. Laisser d'abord le répondant s'exprimer et proposer ses propres catégories.

⁹⁸ Si ce n'est pas abordé avant par le répondant.

8.3.3 Grille d'entretien destinée aux administrations responsables du plan climat ou de la démarche participative

Voire aux élus

8.3.3.1 ***Vous et votre institution***

1. Pourriez-vous **vous présenter** brièvement, ainsi que l'institution (département, service, etc.) pour laquelle vous travaillez ?
2. Comment prenez-vous en compte les **changements climatiques** dans votre pratique professionnelle ? Pour quelles raisons⁹⁹ ?
3. Que pensez-vous des **démarches participatives** en général ? De la démarche concernée (citer la démarche) ?

8.3.3.2 ***La planification / stratégie et la démarche***

Faire une intro avec ce que l'on sait du projet et de la démarche. Demander à la personne interrogée de confirmer. Poser des questions spécifiques s'il nous manque des infos.

4. Dans le cadre de quelle **planification ou stratégie** s'inscrit la démarche participative (préciser la DP) ? (P.ex. plan climat)
5. Pour quelles raisons cette planification / stratégie a-t-elle été initiée ? Par qui ? Quand ?
6. Comment la décision d'organiser une **démarche participative** a-t-elle été prise ? Par qui, quand et pour quelles raisons ?
7. Avec quels prestataires avez-vous travaillé pour le projet (p.ex. plan climat) ? Et pour la démarche ?
8. Comment qualifiez-vous vos **relations** avec ces prestataires ? (Différencier)
9. De quel **budget** disposiez-vous pour l'organisation de la démarche ?
10. Quels étaient les **publics cibles** ?
11. Ces publics ont-ils été **atteints** ? Précisez.

8.3.3.3 ***Objectifs***

12. Quels sont les objectifs du projet (plan climat) ?
13. Quels étaient les **objectifs** de la démarche participative ?
14. Selon vous, les objectifs de la démarche participative ont-ils été atteints ? (Préciser)

8.3.3.4 ***Résultats***

15. Quelle(s) forme(s) ont pris les **résultats** de la démarche participative ?
P.ex. rapport, présentation, discussion, etc.
16. À qui sont-ils **destinés** ?
P.ex. grand public, mandant uniquement
17. Comment ont-ils été **transmis** ?
P.ex. document à disposition sur le web, présentation publique ou envoi nominatif d'une version papier
18. Comment seront-ils **utilisés** et par qui ? Cette utilisation est-elle définie en amont de la démarche et communiquée aux participants ? Pour quelles raisons ?
P.ex. quel document nourriront-ils et comment ?
19. Est-ce qu'un **cadre de discussion** avait été posé ? Est-ce qu'il y avait des **contraintes** sur ce qui était discuté ou proposé dans la démarche ?

⁹⁹ P.ex. importance des normes sociales perçues.

20. Dans quelle mesure les résultats de la rencontre auront-ils une **influence** sur un processus de décision ? (Préciser de quel processus il s'agit)

8.3.3.5 **Changements**

20. La démarche a-t-elle favorisé le changement ? Si oui, lequel / lesquels ? À court terme ? À plus long terme ?
21. L'aide au changement était-elle un objectif explicite de la démarche ?
- Le cas échéant, **comment** la démarche a-t-elle favorisé ce(s) changement(s) ?
Mettre en relation les objectifs de changement, les publics (et éventuellement les formes de participation / outils utilisés)
 - Était-ce un des objectifs premiers de la démarche ? Est-ce la raison pour laquelle vous avez décidé de réaliser une démarche participative ?
22. Avez-vous **constaté des changements non prévus** (non recherchés) par la démarche ? Si oui, lesquels ?
23. Certains changements recherchés n'ont-ils **pas eu lieu** ? Ou seront difficiles à mettre en œuvre selon vous ?
24. Avez-vous observé une **évolution des relations** entre les groupes d'acteurs (participants, grand public, prestataires de la démarche participative, élus, autres administrations, vous-mêmes, autres) ? Si oui, précisez.
25. Le cas échéant, avez-vous observé une **évolution des modalités de la participation** (prise de parole, nature voire qualité des échanges, qualité de l'écoute) ? Si oui, précisez.
26. Avez-vous constaté d'autres changements que vous n'avez pas évoqués dans les catégories suivantes¹⁰⁰ :
- Changements de comportement individuel (chez les participants, chez d'autres groupes d'acteurs)
 - Changements de dynamiques communautaires
 - Changements de pratiques professionnelles
 - Changements de fonctionnement institutionnel

8.3.3.6 **Regard réflexif**

27. La démarche participative a-t-elle provoqué des **changements** dans votre institution ? Dans vos **relations** aux autres acteurs (mandataires, participants, grand public, autres professionnels, etc.) ? Chez vous personnellement ?
28. Quels **enseignements** tirez-vous de l'organisation et du déroulement de la démarche ?
« Et si c'était à refaire ? », ce qui a bien fonctionné et pourquoi, ce qui s'est moins bien passé et pourquoi ?
29. Que pensez-vous de l'adéquation des démarches participatives avec l'**urgence climatique** ? En quoi sont-elles bénéfiques selon vous ? Ont-elles aussi certains désavantages dans ce contexte d'urgence ? Si oui, lesquels ?

Aimeriez-vous ajouter quelque chose ?

¹⁰⁰ Ne préciser ces catégories que si nécessaire dans un deuxième temps. Laisser d'abord le répondant répondre et proposer ses propres catégories.

8.3.4 Grille d'entretien destinée aux participants d'une démarche participative¹⁰¹

8.3.4.1 *Vous*

1. Pourriez-vous **vous présenter** brièvement ?
2. Représentiez-vous une organisation (p.ex. association) lors de la démarche participative ? Si oui, pourriez-vous la présenter ? (Ses buts, son statut, ses moyens, etc.)
3. Prenez-vous en compte les **changements climatiques** dans votre quotidien ? Pour quelles raisons ? Si représentation d'une organisation : comment prend-elle en compte les changements climatiques ?
4. Que pensez-vous des **démarches participatives** en général ? De la démarche concernée (citer la démarche) ?

8.3.4.2 *La démarche*

5. Qu'est-ce qui vous a **motivé** à participer à la **démarche** (citer la démarche concernée) ?
6. À quel(s) **événement(s)** avez-vous participé ? Pourriez-vous les décrire ? (Dates, contenus, objectifs, participants, etc.)

8.3.4.3 *Résultats*

7. Dans quelle mesure avez-vous pu donner votre **avis** ? Pensez-vous qu'il a été entendu ? Et ceux des autres participants ?
8. Selon vous, comment les résultats de la démarche ont-ils été **pris en compte** ?
9. Le cas échéant, quand vous a-t-on informé de l'**utilisation** qui a été faite des résultats de la démarche ?

8.3.4.4 *Changements*

10. Avez-vous constaté des **changements dans votre quotidien** depuis votre participation à la démarche ? Si oui, lesquels ?
11. Était-ce des changements que vous **recherchiez** avant de participer ?
 - a. Si oui, que vous manquait-il pour effectivement changer ?
 - b. Si non, pour quelle raison avez-vous changé ?
 - c. Selon vous, quel est le rôle de la démarche participative dans ces changements ?
12. Est-ce que certains changements sont difficiles à réaliser ? Si oui, pourquoi ?
13. Votre **relation aux autres** a-t-elle changé durant ou depuis votre participation ? (Autres participants, et en général)
 - a. Si oui, qui, comment et à quel moment ?
 - b. Selon vous, quel est le rôle de la démarche participative dans ce changement ?
 - c. Est-ce que vous comprenez mieux l'avis de certains ? Est-ce que vous êtes restés en contact avec certains ?

8.3.4.5 *Questions de relance*

14. Avez-vous changé certains de vos **comportements** depuis votre participation ?
 - a. Si oui, lesquels, comment et à quel moment ?
 - b. Selon vous, quel est le rôle de la **démarche** dans ce changement ? (Le cas échéant)
15. Avez-vous pris part à de nouvelles **dynamiques de groupes** depuis votre participation (p.ex. dans votre quartier) ?

¹⁰¹ Faire un (ou deux) focus groups / entretiens, puis une enquête ? Voir budget.

Transition écologique et participation publique

- a. Si oui, lesquelles, comment et pour quelles raisons ?
 - b. Selon vous, quel est le rôle de la **démarche** dans ce changement ? (Le cas échéant)
16. Avez-vous modifié vos **pratiques professionnelles** depuis votre participation ?
- a. Si oui, lesquelles, comment et à quel moment ?
 - b. Selon vous, quel est le rôle de la **démarche** dans ce changement ? (Le cas échéant)

8.3.4.6 *Regard réflexif*

17. Quels **enseignements** tirez-vous de votre participation à la démarche ?
- « Et si c'était à refaire ? », ce qui a bien fonctionné et pourquoi, ce qui s'est moins bien passé et pourquoi ?

Aimeriez-vous ajouter quelque chose ?

8.3.5 Grille d'entretien destinée à l'administration responsable du plan climat (sans participation)

Voire aux élus

8.3.5.1 ***Vous et votre institution***

1. Pourriez-vous **vous présenter** brièvement, ainsi que l'institution (département, service, etc.) pour laquelle vous travaillez ?
2. Comment prenez-vous en compte les **changements climatiques** dans votre pratique professionnelle ? Pour quelles raisons¹⁰² ?
3. Que pensez-vous des **démarches participatives** en général ?

8.3.5.2 ***Le plan climat***

Faire une intro avec ce que l'on sait du projet. Demander à la personne interrogée de confirmer. Poser des questions spécifiques s'il nous manque des infos.

4. Pourriez-vous me **décrire** le plan climat [de la ville de Bienne] ?
5. Pour quelles raisons ce projet a-t-il été **initié** ? Par qui ? Quand ?
6. Avec quels **prestataires** avez-vous travaillé pour l'élaboration du plan climat ?
7. Comment qualifieriez-vous vos **relations** avec ces prestataires ?
8. Dans le cadre du plan climat [de la ville de Bienne], **aucune démarche participative** en amont de la publication des mesures n'a eu lieu (en dehors de la mise en consultation habituelle). Est-ce bien correct ?
 - a. Comment cela a-t-il été décidé ?¹⁰³ Par qui, quand et pour quelles raisons ?
9. Avez-vous prévu de réaliser une **démarche participative** plus tard dans le cadre du plan climat ?
 - a. Si oui, quand, comment et pour quelles raisons ? Comment les résultats seront-ils utilisés ?
 - b. Si non, pourquoi ?¹⁰⁴

8.3.5.3 ***Objectifs***

10. Quels sont les **objectifs** du plan climat ?
11. Selon vous, ces objectifs sont-ils atteints ? (Au stade actuel de la mise en œuvre du plan)

8.3.5.4 ***Mise en œuvre***

12. Comment se concrétise la mise en œuvre des mesures adoptées ?
13. Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Relance : observez-vous des difficultés à modifier les pratiques institutionnelles, professionnelles, communautaires ou individuelles ?

8.3.5.5 ***Regard réflexif***

14. Quels **enseignements** tirez-vous de l'élaboration du plan climat ? Et de sa mise en œuvre jusqu'à maintenant ?

¹⁰² P.ex. importance des normes sociales perçues.

¹⁰³ Il est aussi possible que ce soit une non-décision.

¹⁰⁴ Ne pas poser la question sous l'angle de l'urgence climatique pour voir si c'est qqch. qui est abordé spontanément.

Transition écologique et participation publique

« Et si c'était à refaire ? », ce qui a bien fonctionné et pourquoi, ce qui s'est moins bien passé et pourquoi ?

Aimeriez-vous ajouter quelque chose ?

8.3.6 Annexes

8.3.6.1 *Rappel de la question de recherche*

Dans quelle mesure la participation prépare-t-elle les changements nécessaires à la mise en œuvre d'un plan climat ?

- Changements de comportements individuels
- Changements de dynamiques communautaires
- Changements de pratiques professionnelles
- Changements du fonctionnement institutionnel

Hypothèses :

- La participation peut avoir un **effet bénéfique** sur la préparation au changement.
- Certaines formes de participation ont un **meilleur potentiel** de préparation au changement, en fonction du contexte, du public et des objectifs.

Quelles conditions doit remplir une démarche participative afin de préparer au mieux le changement ?

8.3.6.2 *Avantages et désavantages de la participation*

Amélioration de la qualité de la décision :

- **Robustesse** (car p.ex. on prend en compte un plus grand nombre de points de vue ; cela prend plus de temps, mais la décision pourrait être mieux informée)
- **Légitimité politique** (plus de personnes consultées)

Avantages pour les participants :

- Confirmation de leur valeur en tant que citoyens (autonomisation/empowerment)
- Opportunité d'en apprendre plus sur un sujet
- Opportunité d'avoir un regard critique sur ses propres connaissances ou intérêts
- Possibilité de développer de nouvelles identités sociales

Avantages pour la communauté :

- Amélioration de la sociabilité et renforcement des liens communautaires, voire augmentation du capital social (p.ex. culture du dialogue)
- Développement de la confiance entre la population (ou du moins les participants) et les autorités

Tous ces avantages peuvent bien sûr se transformer en **désavantages de la participation** si les choses ne se passent pas bien (p.ex. diminution de la confiance dans les autorités, etc.)

8.3.6.3 **Biais et changement**

Voir doc problématique pour les références.

Action potentielle de la participation sur certains biais qui peuvent bloquer le changement (mais une DP pourrait aussi renforcer certains de ces biais, p.ex. relations de pouvoir).

Biais structurels

- Relations de pouvoir inégales.
- Manque de **politiques publiques** adaptées.
- Manque de **ressources financières et humaines**.
- **Intérêts étatiques conflictuels**.
- **Organisation administrative** (p.ex. absence d'une section ou d'un délégué pouvant représenter certains intérêts ou manque de compétences accordées au niveau étatique)¹⁰⁵.
- Inadéquation du **cadre légal**.
- Manque d'**infrastructures** adaptées.
- Inadéquation des **normes sociales**¹⁰⁶.
- **Dépendance au sentier** (p.ex. dans les choix technologiques, mais aussi pour les politiques publiques).

Biais psychologiques

Cognitifs

- **Biais du statu quo**¹⁰⁷ : préférence pour les choses telles qu'elles sont et opposition à toute forme de changement, car tout changement contient une part d'incertitude (Weber 2015).¹⁰⁸
- **Ignorance** : manque de connaissance sur le changement climatique en soi ou sur les comportements à adopter.¹⁰⁹
- Incapacité à saisir le **caractère progressif** de certains changements, qui passent ainsi inaperçus (p.ex. qualité de l'air).

¹⁰⁵ Effet de la DP plan climat FR : création d'une fonction de responsable climat au sein du service de l'agriculture (à vérifier avec Céline ; fonction prise en charge par une personne appartenant déjà au service).

¹⁰⁶ P.ex. si l'attitude et les comportements pro-environnementaux sont mal vus dans un milieu social donné. Ici on est proche d'un biais psychologique.

¹⁰⁷ Sur le passage à un nouveau statu quo, cf. Weber 2015 : 570 (rejet, puis acceptation progressive ; p.ex. d'une nouvelle politique publique).

¹⁰⁸ Place de la participation pour contrer ce biais ? *"lack of imagination because we anchor on the current way of doing things"* (Weber 2015 : 569)

¹⁰⁹ « *Les campagnes traditionnelles [de diffusion d'information] peuvent être efficaces pour augmenter la conscience du public et modifier les attitudes mais elles sont limitées dans leur capacité à générer des changements comportementaux* » (McKenzie-Mohr 2000 : 531, cité par Champagne St-Arnaud 2009 : 22). « *McKenzie-Mohr a notamment proposé une approche révisée du marketing social, soit le marketing socio-communautaire, pour décrire les opérations visant à éliminer les obstacles spécifiques (internes ou externes à l'individu) qui freinent l'adoption de nouveaux comportements.* » (McKenzie-Mohr 1996, cité par Champagne St-Arnaud 2009 : 22). [Faire référence au marketing social dans l'effet de la participation sur les obstacles au changement ?](#) « *Social marketing is the use of marketing principles and techniques to influence a target audience to voluntarily accept, reject, modify, or abandon a behavior for the benefit of individuals, groups, or society as a whole.* » (Kotler et al. 2002 : 5, cité par Champagne St-Arnaud 2009 : 22).

- Tendance à traduire une situation d'**incertitude** par l'inexistence de cette réalité (p.ex. le fait que les conséquences des changements climatiques soient en partie incertaines peut nous amener à douter de leur réalité).
- **Le pré du voisin est moins vert** que le mien : tendance à croire que les conditions environnementales sont moins bonnes ailleurs, ce qui renforce l'inaction au niveau local.
- **Biais d'optimisme** : sous-estimation du risque auquel nous sommes soumis.
- Perception d'un **manque de contrôle** : sentiment que nos actions seraient de toute manière inefficace.

Idéologiques

- **Manière de voir le monde** : un fort attachement au libéralisme peut par exemple nous mener à ne pas croire au changement climatique, ou du moins à l'importance de ses impacts.
- **Tête dans le sable** : croyance que tout va pour le mieux, ou refus de voir ce qui ne va pas.
- **Croyance en une entité** capable de nous sauver du changement climatique (ou croyance dans l'impuissance des êtres humains face à un changement qui serait de nature transcendante).

Sociaux

- **Normes sociales** : nous nous comparons aux autres afin de déterminer la bonne manière d'agir.
- **Inégalité perçue** : « Pourquoi devrais-je changer alors que les autres ne le font pas ? »

Coûts

- **Coûts irrécupérables** : lorsque nous avons investi dans quelque chose, il est difficile d'opter pour une alternative potentiellement moins dommageable pour le climat (p.ex. si l'on a acheté une voiture, il est plus difficile de préférer prendre les transports publics).
- **Poids de l'habitude** : il peut être très coûteux – financièrement et psychologiquement – de modifier un comportement bien établi.
- **Conflits entre nos valeurs et nos aspirations** : on peut par exemple avoir des valeurs pro-environnementales tout en voulant posséder une grande maison ou voyager souvent en avion¹¹⁰.
- L'investissement dans le changement peut également être considéré comme démesuré à cause d'un **manque d'attachement à un lieu**, par exemple à sa dimension naturelle.

Résistance active

- **Méfiance** : par exemple envers les scientifiques ou les autorités.
- **Réactance** : afin de maintenir notre liberté d'action que l'on perçoit comme menacée.
- **Déni** du changement climatique, de sa cause anthropique ou de notre propre capacité d'action.

Risques perçus

¹¹⁰ Petit mot sur la réduction de la dissonance cognitive ?

Transition écologique et participation publique

- **Risque fonctionnel** : « Est-ce que cela fonctionne vraiment ? » (P.ex. les technologies plus vertes ou une politique publique innovante).
- **Risque financier** : si les bénéfices du changement sont considérés comme plus faibles que les pertes potentielles.
- **Risque social** : peur du jugement des autres sur nos choix pro-environnementaux.
- **Risque temporel** : crainte que le temps investi dans le changement soit perdu si le changement ne produit pas les effets escomptés.

Comportements

- **Tokénisme** : actions symboliques (comportements faciles à adopter, mais qui n'ont que peu d'impact).
- **Effet rebond** : un choix pro-climat peut favoriser l'adoption de comportements néfastes pour le climat par la suite (p.ex. installation d'un meilleur système de chauffage et décision de chauffer également le garage).

Nous postulons que certaines formes de participation, ou d'outils participatifs, seraient **plus efficaces** pour lutter contre certains obstacles, selon les objectifs fixés, dans un contexte donné, avec un public donné et qu'elles auraient ainsi un meilleur potentiel de préparation au changement (hypothèse 2).

Toutefois, il ne suffit pas de supprimer, ou du moins de réduire, un obstacle pour produire automatiquement un changement de comportement. Lever un obstacle pourrait amener à un changement d'**attitude** envers le climat, sans produire pour autant un changement de comportement. Autrement dit, nous pourrions observer une inclinaison pro-climat, sans que cela se traduise par des actes.

Selon la **théorie du comportement planifié** (TCP)¹¹¹, pour passer d'une attitude à un comportement pro-climat, il faut que :

- L'individu ait une **attitude positive** envers le climat, et ce grâce à un système de croyances et de valeurs qui soutiennent cette attitude ;
- L'individu croie que les **normes sociales** du groupe auquel il s'identifie valorisent les comportements pro-climat ;
- L'individu ait un **sentiment de contrôle** sur le cours de ses actions

Attention particulière à l'**effet de la participation** sur :

- la définition des **normes sociales**, professionnelles et institutionnelles
- le **sentiment de contrôle** des individus et des groupes, ainsi que dans la pratique professionnelle et le fonctionnement des institutions

¹¹¹ À adapter pour les autres catégories de changement.

8.4 Enquête en ligne

Participant-es à une démarche participative liée à un plan climat

Nous nous permettons de vous transmettre cette enquête car vous avez pris part à une démarche participative sur les questions climatiques ou de durabilité.

Nous vous remercions du temps que vous y consacrerez. Cela vous prendra moins de [temps de réponse estimé].

Cette enquête fait partie du projet de recherche Transition écologique et participation.

Le projet Transition écologique et participation s'inscrit dans le programme Volteface visant à accélérer la transition écologique en stimulant les recherches-actions. <https://volteface.ch/>

Il est le fruit d'une collaboration entre l'Université de Lausanne (Unil), la Haute École d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), et un partenaire de terrain, Bio-Eco. [Ajouter liens des 3 entités]

Dans le cadre de ce projet, l'Unil, la HEIG-VD et Bio-Eco s'intéressent aux retombées des démarches participatives dans le contexte des plans climat et de la durabilité.

Les résultats du projet prendront la forme d'une série de recommandations concernant les démarches participatives accompagnant l'élaboration de plans climat.

En cas de question sur le projet ou l'enquête, merci de contacter [adresse mail]

Cette enquête est anonyme et aucune question n'est ainsi obligatoire.

8.4.1 Contexte

1. À quelle démarche participative avez-vous contribué ? [Plusieurs choix possibles]
 - Vevey
 - Yverdon-les-Bains
 - Fribourg (canton)
2. À quel événement avez-vous pris part ? [Question conditionnelle, avec toutes les sessions pour chaque DP] [Plusieurs choix possibles ; + « Autre » en texte libre]
3. Avez-vous participé en tant que représentant-e d'une organisation (service administratif, entreprise, association, haute école, etc.) ? [Une seule réponse possible]
 - Oui [Question conditionnelle : « Laquelle ? » en texte libre]
 - Non

8.4.2 Participation et aide au changement

4. Les changements climatiques vous préoccupent : [Échelle de Likert]
 - Beaucoup
 - Moyennement
 - Peu
 - Pas du tout

Transition écologique et participation publique

5. Votre participation à la démarche participative a-t-elle eu une influence sur votre niveau de préoccupation ? [Une seule réponse possible]

- Oui, je suis plus préoccupé-e
- Oui, je suis rassuré-e
- Non

6. Quel est votre niveau d'information concernant les changements climatiques ? [Une seule réponse possible]

- Actif-ve dans le domaine
- Je m'informe par moi-même
- Peu ou pas informé-e

7. En moyenne, combien de fois prenez-vous l'avion par an ? [Réponse numérique]

8. Dans quel contexte prenez-vous principalement l'avion ? [Une seule réponse possible]

- Déplacement professionnel
- Déplacement privé

9. Votre participation à la démarche participative vous a-t-elle permis d'en apprendre plus sur les changements climatiques ? [Plusieurs réponses possibles]

- Oui, sur les mécanismes responsables des changements climatiques
- Oui, sur les conséquences des changements climatiques
- Oui, sur les moyens de lutter ou de s'adapter aux changements climatiques
- Oui, [Texte libre]
- Non

10. Depuis votre participation à la démarche participative, avez-vous modifié certaines de vos habitudes en faveur du climat ? [Plusieurs réponses possibles]

- Oui, mes habitudes alimentaires
- Oui, mes habitudes de consommation (autres que l'alimentation)
- Oui, mes habitudes de mobilité quotidienne
- Oui, ma façon de me chauffer
- Oui, j'ai entrepris de rénover mon logement
- Oui, ma pratique professionnelle
- Oui, mes activités de loisirs
- Oui, mes choix de vacances
- Oui, autre [texte libre]
- Non

11. La démarche participative vous a-t-elle motivé-e à changer vos habitudes ? [Question conditionnelle liée à la question précédente] [Une seule réponse possible]

- Oui [Question conditionnelle : commentaire en texte libre]
- Non [Question conditionnelle : commentaire en texte libre]
- Je ne sais pas [Question conditionnelle : commentaire en texte libre]

12. Accepteriez-vous de participer à un entretien avec l'équipe de recherche pour approfondir ces questions (1 heure maximum) ? [Une seule réponse possible]

- Oui [Question conditionnelle : Merci d'indiquer votre adresse mail ou votre numéro de téléphone afin que nous puissions prendre contact avec vous ; texte libre]

- Non

8.4.3 Sociographie

13. Genre

- Femme
- Homme
- [Texte libre]

14. Quel est votre âge ? [Une seule réponse possible]

- 0 – 19 ans
- 20 – 39 ans
- 40 – 64 ans
- 65 – 79 ans
- Plus de 80 ans

15. Quelle est votre activité professionnelle principale ? [Une seule réponse possible]

- Artisan·e, commerçant·e et chef·fe d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle
- Employé· ou ouvrier·ère
- Étudiant·e ou apprenti·e
- Retraité·e
- Au foyer
- Sans activité professionnelle
- Autre [texte libre]

16. Quel est le code postal de votre lieu d'habitation ? [Une seule réponse possible]

- [Réponse numérique]
- Hors Suisse

17. Quel est le code postal de votre lieu de travail ? [Question conditionnelle liée à celle sur l'activité pro] [Une seule réponse possible]

- [Réponse numérique]
- Hors Suisse

18. Parmi les grands partis représentés à l'Assemblée fédérale (Conseil National et Conseil des États), lesquels sont plutôt proches de vos convictions ? [2 réponses max.]

- Union Démocratique du Centre
- Parti Socialiste
- Parti Libéral-Radical
- Le Centre
- Les Verts
- Parti Vert'libéral
- Autre [Texte libre]

19. Souhaiteriez-vous ajouter quelque chose ? [Texte libre]

20. Merci d'indiquer votre adresse mail si vous souhaitez être tenu·e au courant des résultats du projet. [Texte libre]

8.5 Expérimentation sur le terrain : processus

